

AURÉLIEN  
BERNIER

# La DÉMONDIALISATION ou le chaos

Démondialiser,  
décroître  
et coopérer.

les éditions  
**utopia**



## Du même auteur

### ESSAIS

*Les OGM en guerre contre la société*, Mille et une nuits, 2005

*Le climat, otage de la finance*, Mille et une nuits, 2008

*Ne soyons pas des écologistes benêts*, Mille et une nuits, 2010  
(avec Michel Marchand)

*Désobéissons à l'Union européenne !*, Mille et une nuits, 2011

*Comment la mondialisation a tué l'écologie*, Mille et une nuits, 2012

*La gauche radicale et ses tabous*, Seuil, 2014

### NOUVELLES

*Transgénial !*, Mille et une nuits, 2006 (avec Michel Gicquel)

*Les mondes d'après*, Golias, 2011 (collectif)

Pour contacter l'auteur : <http://abernier.vefblog.net>

Aurélien Bernier

# La Démondialisation ou le chaos

Démondialiser,  
décroître et coopérer

**Les Éditions Utopia**

Collection Ruptures

**Les Éditions Utopia**

61, boulevard Mortier – 75020 Paris  
contact@editions-utopia.org  
www.editions-utopia.org  
www.mouvementutopia.org

Diffusion: CED  
Distribution: Daudin

© Les Éditions Utopia, octobre 2016

*À la mémoire de Régis Roquetanière, ami de lutttes.*

*Pour Eugénie.*



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	9
<b>1. De quoi la mondialisation est-elle le nom ?</b>	19
Productivisme, libre échange et concurrence	20
Le pouvoir aux multinationales	24
La colonisation par d'autres voies	29
Un désastre culturel	34
<b>2. L'échec des forces progressistes</b>	39
Capitulation de la social-démocratie	40
L'altermondialisme au secours de la gauche	43
L'alternative sud-américaine	46
Des Indignés à Syriza	51
<b>3. Démondialiser</b>	57
De la <i>self-reliance</i> à la démondialisation	60
Détournement politique	62
Une nouvelle étape dans la lutte des classes	65
Affronter les multinationales	69



<b>4. Refuser la croissance</b>	77
L'impasse de l'« autre croissance »	79
La nébuleuse décroissante	87
Politiques de la décroissance	89
<b>5. Sortir de l'ère néo-coloniale</b>	95
Un « nouvel ordre économique international » avorté	97
Changer au Nord pour permettre le changement au Sud	103
Autonomie, coopération et décroissance	112
Avec les États ou avec les peuples	117
<b>6. Transformer les relations marchandes</b>	119
Intérêt et limites de la Charte de La Havane	119
De nouvelles logiques commerciales	126
De nouvelles logiques d'investissement	128
La monnaie et le troc	131
<b>7. Développer la coopération non marchande</b>	133
Faire de la coopération Nord-Sud une priorité d'État	135
Dégager des moyens	138
Développer des coopérations Nord-Nord	140
Traiter la question migratoire	142
Achever la décolonisation française	147
<b>EN GUISE DE CONCLUSION</b>	151

# Introduction

On entend souvent dire que la chute du mur de Berlin, le 16 novembre 1989, a sonné la victoire totale du libéralisme. Avec du recul, on peut penser que ce n'est pas le cas. S'il fallait célébrer le véritable triomphe du capitalisme néolibéral, la date à retenir serait le 13 juillet 2015. Ce jour-là, le gouvernement grec de gauche radicale, démocratiquement élu, renonçait à mettre en œuvre son programme et se pliait aux injonctions de l'Union européenne et des marchés financiers. Alors que la coalition Syriza avait remporté, en janvier 2015, les élections législatives en promettant de combattre et de vaincre l'austérité, l'ordre néolibéral faisait plier la Grèce et rayait d'un trait de plume le résultat des urnes, semblant donner raison à titre posthume à l'ancienne Première ministre britannique, Margaret Thatcher : il n'y aurait plus d'alternative au règne du marché.

Bien sûr, la démocratie en Europe avait déjà été violée plusieurs années auparavant, lorsque le Traité de Lisbonne fut imposé aux peuples français et néerlandais qui avaient voté Non en 2005. La démocratie est violée chaque jour lorsque les marchés, les accords de

libre échange ou les pressions des grands groupes privés imposent leurs lois contre la volonté et l'intérêt des peuples. Mais le 13 juillet 2015 a une signification plus terrible encore : même un gouvernement progressiste ne peut visiblement plus se soustraire à l'ordre mondial.

Le grand paradoxe de l'époque est que cet échec politique se produit alors que l'ordre mondial est plus contesté que jamais. Contrairement aux années 1980, quand le libéralisme s'imposait dans les médias et les classes moyennes et supérieures occidentales comme le summum de la modernité, les années 2000 voient se multiplier les manifestations de rejet de la dictature des marchés. Cette contestation du « système » prend des formes extrêmement diverses, et, pour certaines, diamétralement opposées. D'un côté, les altermondialistes, les Forums sociaux, les mouvements internationaux Occupy, les Indignés, les pays d'Amérique latine qui ont porté des dirigeants antilibéraux au pouvoir. De l'autre, la montée de l'extrême droite dans plusieurs pays riches, la résurgence de fondamentalismes religieux dans de nombreuses régions pauvres du monde, le terrorisme qui frappe au Nord comme au Sud.

Entre ces deux extrémités, la grande majorité des citoyens semble s'être résignée. L'abstention ne cesse de progresser dans les pays démocratiques. Le politique, incapable de tenir tête aux grandes puissances financières, est largement rejeté. Faute d'avoir le choix, on participe au système néolibéral, sans pour autant adhérer à ses principes de compétition acharnée, d'injustices et d'inégalités, sans cautionner ses crimes et sa barbarie.

Le rejet actif ou passif du capitalisme néolibéral n'est pas surprenant, tant ce système politique est fondé sur les inégalités. Des inégalités qui ont été relativement contenues pendant les Trente glorieuses avant de se creuser de façon spectaculaire à partir des années 1980, lorsque la classe dominante a lancé une action de destruction

systématique des avancées sociales obtenues par les peuples au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Le 10 décembre 1948, les 58 États membres qui constituaient l'Assemblée générale des Nations unies signaient à Paris la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Trois années après la fin des combats, ce texte énumérait les droits humains fondamentaux, dont chaque individu sur la planète doit pouvoir se prévaloir, et posait des principes de relations pacifiques entre nations. Son article le plus connu est l'article premier : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. » La Déclaration affirme ensuite les droits à la vie, à la sécurité, à la justice, à la libre circulation, à la liberté de pensée, de conscience, de religion, d'expression, de se syndiquer... L'article 21 précise que « La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ». À l'article 22, on peut lire que « Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays. » Les Nations unies estiment également que « Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal. » (Article 23) mais aussi que « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en

cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.» (Article 25).

Plus d'un demi-siècle après sa publication, il faut relire ce texte pour mesurer la régression accomplie ces dernières décennies, sous l'effet de ce que l'on nomme la « mondialisation ». La Déclaration universelle des droits de l'Homme n'est pas seulement oubliée; elle est méprisée et piétinée par les tenants de l'ordre mondial.

Selon le Fonds monétaire international (FMI), le Produit intérieur brut (PIB) par habitant, estimé pour chaque État, va de plus de 100 000 dollars par personne et par an pour le Luxembourg à moins de 200 dollars par personne et par an pour le Burundi. Cela signifie qu'un Luxembourgeois moyen est 500 fois plus « riche » (selon la définition de la richesse en vigueur dans l'économie libérale, évidemment critiquable) qu'un citoyen de la République du Burundi. Dans le classement du FMI, les quinze derniers pays sont tous situés sur le continent africain, première victime de cet ordre mondial inégalitaire. La moyenne du PIB pour l'ensemble des États est d'environ 9 000 dollars par personne et par an. Avec 41 000 dollars, le PIB français par tête est quatre fois et demie plus élevé que cette moyenne; celui du Luxembourg plus de douze fois.

En janvier 2015, l'association de solidarité internationale Oxfam publiait un rapport sur les inégalités: on pouvait y lire que « le patrimoine cumulé des 1 % les plus riches du monde dépassera en 2016 celui des autres 99 % de la population<sup>1</sup> ». Ces écarts se creusent

---

1. « Insatiable richesse: toujours plus pour ceux qui ont déjà tout », Oxfam, janvier 2015, <http://www.oxfamfrance.org/rapports/justice-fiscale/insatiable-richeesse> (dernière consultation le 10/08/2016).

à l'intérieur de chaque pays, entre classes dominantes et classes populaires. Quelques jours plus tard, la multinationale Apple confirmait à sa manière cette réalité, en affichant un bénéfice record de 15,8 milliards d'euros pour un seul trimestre, soit autant que le PIB annuel du Sénégal. Le chiffre d'affaires de la marque américaine sur trois mois représente l'équivalent du déficit budgétaire de la France pour l'année 2015. On pourrait empiler les chiffres jusqu'à la nausée pour illustrer ce fossé entre riches et pauvres, que l'ordre mondial ultralibéral ne fait qu'accroître.

Avant de parvenir à s'imposer, le capitalisme a dû neutraliser des systèmes ou des tentatives d'organisations politiques qui se voulaient concurrents ou alternatifs. Ce fut le cas avec le bloc de l'Est, mais aussi avec le mouvement des « non-alignés », composé de pays pauvres et d'anciennes colonies qui revendiquaient ensemble, depuis le milieu des années 1950, leur droit à un développement autonome et différent. Le « modèle » soviétique s'est enfermé dans l'autoritarisme et le productivisme avant de s'effondrer, et jamais les pays du Sud ne sont parvenus à s'émanciper du cadre imposé par les Occidentaux ; au contraire, l'émergence de la Chine, de l'Inde ou du Brésil dans les marchés mondiaux de marchandises et de capitaux à la fin des années 1990 a consacré la fracture de l'ancien Tiers-monde, clairement divisé entre « gagnants » et « perdants » de la mondialisation. Hormis le cas très particulier et historique de Cuba, seuls le Venezuela, l'Équateur et la Bolivie, gouvernés par des partis de gauche radicale, constituent des îlots de résistance progressistes à l'ordre mondial. Mais ces pays, très dépendants de leurs exportations et de leurs matières premières, isolés diplomatiquement et ayant peu de poids sur la scène internationale, ont malgré tout de grandes difficultés à s'extraire de la domination des marchés.

Au sein des pays riches, la contestation n'a pas rencontré plus de succès, bien au contraire. Les partis socialistes sont devenus sociaux-démocrates puis sociaux-libéraux et constituent à présent, en Europe comme en Amérique, des piliers de l'ordre établi. Les gauches radicales sont en situation d'échec électoral, à l'exception de la Grèce et, dans une moindre mesure, de l'Espagne. Mais l'espoir soulevé par l'arrivée au pouvoir de Syriza en Grèce a été anéanti six mois plus tard par la capitulation d'une majorité de ses dirigeants, ce qui place tous les partis de gauche en lutte contre l'austérité dans une situation délicate.

Il faut reconnaître que le combat contre le capitalisme néolibéral est d'une extrême difficulté, tant ce dernier dispose d'une puissance considérable. Les entreprises multinationales dominent l'économie et contrôlent, par leurs réseaux d'influence, la plupart des gouvernements. Les pays riches agissent au sein de différentes institutions pour renforcer l'ultralibéralisme : au Fonds monétaire international, à l'Organisation mondiale du commerce, à la Banque mondiale. L'Union européenne est elle aussi totalement acquise au libre échange et à la libre concurrence ; qui plus est, elle dispose d'un ordre juridique et monétaire qu'elle impose à ses États membres.

Face à ce capitalisme hégémonique, les mouvements progressistes sont dépassés. Ils doivent se battre à la fois contre une classe dominante extrêmement puissante et contre un fatalisme qui s'est profondément ancré dans la conscience collective. Pour avoir une chance de surmonter ces obstacles, il faudrait opposer à l'ordre mondial une alternative ambitieuse, globale, crédible, et donc concrète. Une alternative qui, à ce jour, n'existe pas, et qu'il faut donc créer.

Ce projet, cette vision du monde progressiste doit répondre à plusieurs problématiques. Il faut tout

d'abord montrer comment une communauté politique qui en aurait le projet peut s'extraire de l'ordre économique actuel là où le communisme et les non-alignés ont échoué. S'extraire de l'ordre économique signifie se soustraire au régime du libre échange, à la concurrence acharnée, à l'emprise de la finance et des multinationales. Il faut ensuite expliquer comment reconstruire des relations internationales en rupture totale avec le modèle actuel, basé sur l'exploitation des pays à bas coût de main-d'œuvre. Il serait en effet totalement incohérent de défendre une vision progressiste à l'intérieur d'une communauté politique et une vision conservatrice à l'extérieur. Enfin, aucun projet politique ne peut être crédible s'il n'apporte pas de réponse convaincante à la crise écologique. Or, s'il existe de nombreuses réflexions sur chacun de ces trois sujets, nous n'avons pour l'instant aucune pensée politique qui en fasse la synthèse et qui les articule. Nous n'avons que des réponses partielles, dispersées.

À gauche, en Europe, une nouvelle tendance « souverainiste » émerge. Elle propose à juste titre de restaurer la souveraineté des États, largement anéantie par la mondialisation, pour redonner la parole et la décision au peuple. Elle prône le protectionnisme et la rupture avec l'ordre juridique et monétaire européens. Si cette position a le mérite de donner des perspectives nationales, elle ne répond pas aux autres enjeux : la refonte des relations internationales et la crise écologique. À l'inverse, le mouvement altermondialiste porte des revendications de justice sociale et environnementale mais refuse d'assumer clairement la rupture nationale. Ce faisant, il se condamne à tenir des positions incantatoires, aussi peu crédibles que peuvent l'être, dans le contexte actuel, une taxe globale sur les richesses ou un accord universel sur la réduction des gaz à effet de serre. Enfin, des mouvements décroissants se développent



dans plusieurs régions du monde. Ils pointent un problème crucial : l'ordre économique mondial consomme chaque année 150 % des ressources renouvelables de la planète. La crise écologique ne se limite pas simplement à un problème de pollutions ; il s'agit avant tout d'un problème de surconsommation. Dans ces conditions, la décroissance n'est pas une option. Elle est un impératif. Mais sans une profonde remise en cause de la répartition des richesses, entre États et à l'intérieur des États, elle est socialement inacceptable.

Chacun de ces courants de pensée – souverainiste, altermondialiste, décroissant – est confronté à ses limites. Tout projet souverainiste reste néocolonial s'il ne remet pas en cause la position des grandes puissances occidentales sur la scène internationale. Tout fantasme de retour à la croissance des Trente Glorieuses, même pour financer de réelles avancées sociales, se heurtera tôt ou tard aux limites physiques de la planète et à la lutte pour les ressources. Tout projet de suppression des frontières et des États-Nations, même alimenté par les meilleures intentions, ne peut que renforcer le pouvoir des multinationales et des marchés. Tout projet de décroissance qui considère la répartition des richesses comme secondaire est voué à l'échec. Il faut au contraire articuler la démondialisation, la coopération, la décroissance et la répartition des richesses dans un seul et même projet politique. C'est la thèse, à mon sens absolument centrale pour les mouvements progressistes, que je défends dans ce livre.

S'il est nécessaire d'avoir une approche théorique sur ces sujets, la théorie est loin d'être suffisante. On peut en effet triturer les concepts et créer des modèles politiques aussi parfaits, sur le papier, que les modèles économiques libéraux. On peut brandir des mots-clés comme écologie ou coopération sans jamais dire ce qu'ils recouvrent réellement. Mais une alternative à

## *Introduction*

l'ordre néolibéral ne sera jamais crédible si elle n'est pas concrète. J'ai donc voulu montrer pourquoi mais aussi *comment* articuler la démondialisation, la coopération, la décroissance et la répartition des richesses. Ce livre n'est pas un manifeste programmatique, et n'a pas vocation à être exhaustif. Mais il n'est pas non plus hors-sol. Il vise à montrer qu'en dépit des discours officiels et de la résignation ambiante, il est possible de sortir du piège de la mondialisation néolibérale pour bâtir une alternative progressiste. À condition d'aller jusqu'au bout d'une logique de rupture.



# 1. De quoi la mondialisation est-elle le nom ?

Le terme de mondialisation apparaît pour la première fois en 1916, mais il n'est popularisé que dans les années 1980 et 1990. Au départ, le sens qui lui est donné est très précis : il désigne la réorganisation de l'industrie, des circuits de distribution et de la finance à l'échelle mondiale. Rapidement, il remplace l'expression en vigueur dans les années 1960-1970 : la division internationale du travail. Si le changement de terme peut se justifier par l'ampleur des mutations technologiques (l'informatique, les transports...) et politiques (l'effritement puis l'effondrement du bloc de l'Est), la mondialisation et la division internationale du travail relèvent d'une même logique : développer le plus largement possible les forces du marché.

Conscients que cette définition de la mondialisation ne suffirait pas à séduire les peuples, les tenants du libéralisme ont cherché à la faire évoluer. Progressivement, le terme fut utilisé non pas pour décrire un phénomène économique, mais pour désigner, d'une façon générale, une extension mondiale d'activités humaines. L'intérêt de cette manipulation est évident : elle vise à conférer à la mondialisation des fondements humanistes et un caractère inéluctable. On chercha par exemple à nous convaincre que la route de la soie, qui reliait, dès l'Antiquité, les continents asiatique et européen par le biais du commerce de tissu, aurait été l'un des premiers mouvements de « mondialisation ».

Dans les faits, la mondialisation n'a rien d'humaniste ni d'inéluctable, bien au contraire. Elle se prépare dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale et constitue un tournant politique majeur. Elle correspond à une période précise du capitalisme : celle qui suit la croissance économique et les acquis sociaux des Trente Glorieuses (1945-1973). Elle est totalement différente des précédents mouvements de développement du commerce international, tant par son ampleur que par ses objectifs.

### **Productivisme, libre échange et concurrence**

Le 24 octobre 1929, les États-Unis sont secoués par le krach boursier qui marque le début de la Grande dépression. L'origine de cet effondrement financier remonte à l'après Première Guerre mondiale. Le passage d'une période de guerre à une période de paix oblige les pays qui fournissaient des armes aux combattants à organiser une reconversion rapide de l'industrie militaire dans la production civile. Or, les États-Unis ont raté cette reconversion. La production industrielle américaine, qui augmente d'environ 50 % entre 1921 et 1929, trouve dans un premier temps des débouchés. Mais une fois les ménages largement équipés en produits de grande consommation, la demande s'effondre. La spéculation délirante qui s'est greffée sur la phase initiale de croissance industrielle aggrave la situation et précipite l'effondrement de l'économie américaine.

Les politiques sociales et de relance du « New Deal » de Franklin Delano Roosevelt (1882-1945) permettent un début de redressement, mais c'est l'entrée en guerre des États-Unis à la fin de l'année 1941 qui met réellement fin à la crise en relançant la production d'armement. Les stratèges américains en tirent une double conclusion pour la suite : il faut éviter à tout prix une nouvelle crise de la surproduction et, pour ce faire, les

Américains doivent dominer le commerce mondial. Cette stratégie économique rejoint une stratégie politique de lutte contre le communisme. En approvisionnant l'Europe de l'Ouest, et plus globalement les pays non communistes, en produits de consommation (y compris culturels), ils limiteront l'influence de Moscou. Enfin, les Américains ont pu mesurer pendant les deux conflits leur grande dépendance aux importations de matières premières, et notamment d'énergie. Pour faire fonctionner la machine industrielle nécessaire à la croissance de leur économie et à la lutte contre le communisme, ils doivent impérativement sécuriser leurs approvisionnements de ressources naturelles.

Dès le début des années 1940, Franklin Delano Roosevelt cherche à imposer le libre échange comme futur ordre commercial pour le « monde libre » de l'après-guerre. Cette doctrine économique doit permettre d'écouler la production américaine et, en supprimant les zones commerciales privilégiées, de briser la mainmise des puissances coloniales européennes sur les ressources de leurs empires.

La fonction initiale du libre échange est donc d'augmenter les profits capitalistes en jouant sur deux tableaux : d'une part en favorisant l'accès à des matières premières bon marché et, d'autre part, en créant de nouveaux débouchés commerciaux pour une production qu'il convient de faire croître afin d'assurer la rentabilité maximale des capitaux investis.

À partir du milieu des années 1960, le libre échange acquiert une nouvelle fonction. Avec la modernisation des réseaux de transport, de communication et la segmentation des processus industriels, il devient techniquement possible de délocaliser certaines productions. En 1965, le gouvernement mexicain adopte un Programme d'industrialisation frontalière, qui crée des zones franches (des sortes de paradis fiscaux) à la frontière avec les

États-Unis. On assiste à la naissance des *maquiladoras* : des villes-usines nouvelles créées par les industries américaines du textile, puis de l'électronique et de l'automobile, pour installer leurs unités d'assemblage. Profitant du faible coût de la main-d'œuvre, elles réexpédient ensuite la quasi-totalité de la production aux États-Unis.

Les premières productions concernées par cette « réorganisation » sont les secteurs peu qualifiés, mais le processus s'étend rapidement à la haute technologie et aux services. Il s'étend aussi au niveau géographique, notamment vers l'Asie (Corée du Sud, Hong Kong, Singapour, Taïwan). Puis, avec l'essor de la Chine et de l'Inde à la fin des années 1990, la concurrence devient véritablement acharnée dans de nombreux domaines d'activité.

Aujourd'hui, l'ampleur du phénomène de délocalisation fait l'objet de nombreux débats. Au sens strict, l'action de délocaliser – c'est-à-dire de fermer une entreprise pour la rouvrir à l'identique dans un pays à bas coût de main-d'œuvre – est plutôt marginale, ce qui permet aux défenseurs de la mondialisation d'en minimiser les conséquences. Ce qui est incontestable, par contre, c'est le phénomène de désindustrialisation, qui consiste à réorienter les investissements vers les pays émergents ou à choisir les sous-traitants implantés dans ces pays pour réduire les coûts de production. Deux stratégies qui ne répondent pas à la définition officielle des délocalisations.

Quoi qu'il en soit, le libre échange n'est plus seulement un moyen de conquérir de nouveaux marchés ; il devient une arme pour discipliner les classes populaires et dissuader les États de trop contraindre les grandes entreprises. Soumis au chantage aux délocalisations, les salariés sont priés de renoncer à leurs revendications sociales, puis contraints à accepter des régressions. Les États sont sommés de soutenir leurs entreprises dans

une concurrence qui va en s'internationalisant, ce qui suppose de multiplier les cadeaux fiscaux et surtout de renoncer à toute législation sociale ou environnementale trop contraignante.

Ce chantage à la fermeture d'usines se double également d'un chantage, tout aussi efficace, à la fuite de capitaux. Les « investisseurs », qui pressurent les entreprises pour obtenir des taux de profit toujours plus élevés, peuvent menacer à tout moment d'investir ailleurs. Non contents de pousser les États à adopter une fiscalité qui épargne leurs bénéfices, ils les incitent à libéraliser leur économie, à réduire leurs dépenses ou à augmenter la durée du travail.

Permis par les progrès techniques de l'informatique et des transports, le libre échange n'existerait pas sans décision politique pour le mettre en œuvre. Le travail des stratèges américains du milieu du xx<sup>e</sup> siècle, immédiatement ralliés par une grande partie du patronat occidental, a abouti à la mise en place d'un cadre pseudo-juridique qui impose la libre circulation des marchandises et des capitaux. Pour déréguler les marchés, il fallait priver les États d'un certain nombre d'outils: droits de douane, quotas d'importations et d'exportations, contrôle des entrées et sorties de capitaux, normes techniques... Le processus de déréglementation a débuté en 1947 avec l'Accord général sur les tarifs douaniers (GATT), qui se transformera en Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1994, puis s'est prolongé par d'innombrables accords bilatéraux de libre échange. Ces traités internationaux relèvent du contrat. Des mécanismes d'arbitrage internes ont pour fonction de régler, entre signataires, les litiges sur le commerce et l'investissement. Dans les dernières générations d'accords, comme le projet de Grand marché transatlantique entre les États-Unis et l'Union européenne, les firmes privées peuvent directement attaquer



un État devant ces tribunaux privés d'arbitrage pour « entrave au commerce<sup>1</sup> ».

Chacun comprendra que nous sommes très loin de la route de la soie et des périodes historiques pré-industrielles qualifiées, a posteriori, de « périodes de mondialisation ». Ce processus tout à fait nouveau est par contre au service d'une cause très ancienne : la lutte des classes. Le 25 mai 2005, l'homme d'affaires américain Warren Buffet, l'une des plus grandes fortunes au monde, déclarait dans une interview sur le site de la chaîne CNN : « Il y a une lutte des classes, évidemment, mais c'est ma classe, la classe des riches qui mène la lutte. Et nous sommes en train de gagner<sup>2</sup>. » En transférant le véritable pouvoir aux multinationales et en laissant aux États un pouvoir fantôme, le libre échange a joué un rôle crucial dans cette victoire.

## **Le pouvoir aux multinationales**

Le fait de bâtir l'ordre économique mondial sur le libre échange a conduit à l'émergence d'entreprises multinationales toujours plus puissantes. En 1971, l'économiste américain Raymond Vernon (1913-1999) publiait un livre intitulé *Les entreprises multinationales, la souveraineté nationale en péril*. Il y décrivait la croissance de ces firmes, à l'époque essentiellement américaines, dont le pouvoir commençait à menacer la puissance politique des États. En bon libéral, il plaidait pour une auto-régulation de ces entreprises censée permettre une cohabitation raisonnable des grands groupes privés et des nations.

---

1. Frédéric Viale, *Manifeste contre les accords transatlantiques*, Erick Bonnier, Paris, 2015. Voir également les analyses de Raoul-Marc Jennar : [www.jennar.fr](http://www.jennar.fr)

2. Ben Stein, « In Class Warfare, Guess Which Class Is Winning », *New York Times*, 26 novembre 2006.

## *De quoi la mondialisation est-elle le nom ?*

Dans les faits, il n'existe pas de cohabitation. Les multinationales ont pris tous les pouvoirs. Elles contrôlent la décision politique et dirigent l'ordre économique mondial. Derrière les activités productives, on trouve principalement les multinationales, qui contrôlent l'accès aux matières premières (par le négoce et la finance), les grands moyens de production (par la propriété privée) et des moyens de production plus modestes via leurs filiales et leur sous-traitance. Les « marchés » sont des multinationales : les places boursières, les fonds d'investissement, les plus grands opérateurs en Bourse, les agences de notation... sont ou appartiennent à de grands groupes privés. Ces firmes ont des objectifs économiques parfois divergents, mais se retrouvent sur un point fondamental : la nécessité d'affaiblir le pouvoir politique d'État afin de pouvoir agir le plus librement possible. Pour ce faire, elles ont poussé à la création d'un droit national et supranational au service de leurs intérêts, qui préserve la concurrence internationale, la libre circulation des marchandises et des capitaux.

Elles ont également bloqué toute avancée du droit en matière d'atteintes aux droits humains et à l'environnement dans le cadre d'activités économiques. Alors que la mondialisation est engagée depuis un demi-siècle, la notion de « crime économique » n'est toujours pas reconnue en droit international et aucune structure n'est compétente pour en juger. Les peuples touchés par ces activités de firmes étrangères ne peuvent se tourner que vers les tribunaux nationaux, qui restent impuissants face aux moyens colossaux dont disposent les multinationales.

En décembre 1984, dans la ville indienne de Bhopal, une fuite toxique survient dans une filiale de l'entreprise agrochimique américaine Union Carbide Corporation (UCC) et tue plusieurs milliers de personnes. Lors du procès qui suit la catastrophe, les avocats des victimes

tentent d'obtenir que l'affaire soit jugée aux États-Unis, dont la jurisprudence en matière d'accidents industriels est bien plus développée que celle de l'Inde. Mais les tribunaux américains se déclarent incompétents au motif que la filiale d'UCC est une entité juridiquement autonome immatriculée à l'étranger, et c'est finalement la Cour indienne qui hérite du dossier. Plus de quatre ans après l'accident, et malgré les nombreuses négligences dont a fait preuve l'entreprise, cette dernière n'est condamnée qu'à payer une somme de 470 millions de dollars. Les plaignants réclamaient une amende de 15 milliards.

Les États et les tribunaux occidentaux osent justifier leur défaut de compétence en invoquant le respect de la souveraineté nationale : juger une firme américaine aux États-Unis pour des actes commis en Inde relèverait de l'ingérence. On mesure ainsi toute l'hypocrisie des pays riches, qui méprisent la souveraineté nationale dès qu'il est question de libre circulation des marchandises et des capitaux ou de protection des investissements étrangers, mais qui la font comparaître à la barre pour dédouaner leurs entreprises.

Quand certains pays s'élèvent contre l'impunité des grandes firmes, les tribunaux occidentaux sont au contraire utilisés pour faire appliquer l'ordre commercial libre-échangiste. Lorsque l'entreprise pétrolière américaine Texaco est attaquée, au début des années 1990, par plusieurs milliers d'Équatoriens pour atteintes à l'environnement, la firme souhaite alors que le procès se déroule en Équateur. Le pays est présidé par l'ultralibéral Sixto Durán Ballén et l'heure est à la dérégulation de l'économie. Mais avec l'arrivée de dirigeants moins favorables aux intérêts américains, et notamment après l'élection fin 2006 du socialiste Rafael Correa, Chevron, le nouveau propriétaire de Texaco, conteste l'indépendance et l'impartialité de la

justice locale devant les tribunaux des États-Unis. En février 2011, Chevron était condamnée en Équateur à payer une amende de 9 milliards de dollars. Pourtant, le 4 mars 2014, le juge du district de New York estimait que ce procès avait comporté des irrégularités et donnait finalement raison au pétrolier. Également saisie par la multinationale, la Cour internationale de justice a réclamé, lors d'une procédure d'arbitrage, la suspension de la décision équatorienne en s'appuyant sur le traité bilatéral d'investissement entre les deux pays.

Il faut ajouter à la question de la compétence juridictionnelle, liée à l'organisation même des groupes (création de filiales juridiquement autonomes, de sociétés « tampon » ou « écran » dans des États laxistes, sous-traitance...), bien d'autres problèmes à surmonter pour des victimes de firmes étrangères, notamment au Sud. Lorsque la bienveillance du pays hôte vis-à-vis des investissements étrangers n'est pas acquise, le chantage aux délocalisations permet aux multinationales de faire pression sur le gouvernement et sur les populations. Surtout, les grandes entreprises disposent, pour se défendre ou pour contre-attaquer, de moyens financiers bien supérieurs à ceux des syndicats ou des associations de victimes.

Le 26 juin 2014, la vingt-sixième session du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies examinait un projet de résolution déposé par l'Équateur et l'Afrique du Sud, signé par Cuba, le Venezuela et la Bolivie, portant sur la responsabilité sociale et environnementale des firmes multinationales. Dans ce texte, les cinq États proposent « de créer un groupe de travail intergouvernemental [...] qui sera chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant pour réglementer, dans le cadre du droit international des droits de l'homme, les activités des sociétés transnationales et autres entreprises ». Soumise au vote, cette

résolution était adoptée en dépit de l'opposition des nations les plus riches : tous les pays de l'Union européenne, le Japon et les États-Unis se sont prononcés contre. Interpellée sur la position de la France quelques jours plus tard, Mme Annick Girardin (Parti radical de gauche), secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie, expliquait ce choix : « La France a préféré une approche progressive qui s'appuie sur les travaux engagés depuis 2011, de façon à pouvoir appliquer concrètement ces mesures plus rapidement<sup>1</sup>. » Cette voie « plus concrète et plus rapide » est connue sous le nom de Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Rédigés en étroite concertation avec les firmes privées, ils s'inscrivent dans la logique du rapprochement, opéré à la fin des années 1990, entre les Nations unies et les grandes puissances économiques. De ce fait, ils ne sont pas présentés comme une obligation, mais comme une « responsabilité » qui incombe aux entreprises. Chacun de ces principes non-contraignants étant énoncé au conditionnel, le onzième stipule par exemple que « les entreprises *devraient* respecter les droits de l'homme ».

La communauté internationale n'est pourtant pas dépourvue d'instruments juridiques et de mécanismes de sanction, mais ces derniers ne s'appliquent pas aux firmes privées dans le cadre de leurs activités économiques à l'étranger. Au sein des Nations unies, la Cour internationale de justice (CIJ) traite seulement des litiges entre États, y compris sur des questions commerciales et d'investissements. La Cour pénale internationale (CPI), quant à elle, juge les individus mais n'est compétente que pour les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, les crimes de génocide et les crimes d'agression.

---

1. Assemblée nationale, Séance du mercredi 9 juillet 2014, Questions au gouvernement.

## *De quoi la mondialisation est-elle le nom ?*

Si aucune juridiction mondiale n'est compétente sur la question des « crimes économiques », ce n'est pas à cause de la complexité particulière du sujet. C'est bien grâce à la pression exercée par les grandes firmes sur les États, avec l'alibi de la concurrence internationale, c'est-à-dire du libre échange.

### **La colonisation par d'autres voies**

Suite à la Seconde Guerre mondiale, les grandes puissances européennes affaiblies ont dû concéder l'indépendance politique à la quasi-totalité de leurs colonies. Mais il n'était pas question pour autant qu'elles renoncent à l'accès aux ressources et aux marchés d'exportation des pays du Tiers-Monde. La mondialisation a permis de remplacer un colonialisme classique avec occupation territoriale par un néocolonialisme économique, tout aussi abject. Les grandes firmes privées occidentales ont ainsi pu capter de formidables marchés dans les pays en développement, notamment dans le domaine des services. Souvent, leur place est si importante dans l'économie locale qu'elles peuvent pratiquer un chantage permanent aux délocalisations et à la fuite de capitaux, qui vient à bout de la plupart des volontés politiques (lorsqu'elles existent). L'industrialisation voulue par les pays pauvres ne s'est produite que dans des pays émergents, qui participent pleinement à la concurrence internationale. Ailleurs, elle est le plus souvent embryonnaire et tributaire du bon vouloir des investisseurs étrangers.

En leur imposant le développement de productions d'exportation, les ultralibéraux ont placé les pays du Sud dans une situation intenable : lorsque les cours des matières premières sont hauts, la spéculation se déchaîne ; lorsque les cours sont bas, les recettes d'exportation s'effondrent. Ainsi, l'augmentation des prix

des produits alimentaires de 2007-2008, décuplée par une spéculation délirante sur les marchés mondiaux, a provoqué des famines dans 37 pays. Les bénéficiaires n'ont pas été les pays du Sud exportateurs de ces denrées, mais les géants de l'agroalimentaire et les fonds d'investissement. À l'inverse, la baisse des cours du pétrole fin 2014 a durement touché le Venezuela, les recettes de l'État qui financent les programmes sociaux dépendant largement des exportations de brut. Ceci montre l'impasse, pour les pays pauvres, que constitue le libre échange : soumis au diktat des multinationales et des marchés, ils continuent à livrer leurs matières premières à bas prix aux puissances occidentales tout en faisant office de réserve de main-d'œuvre et de débouché commercial pour certains produits finis. Les engagements pris par les pays riches de contribuer à l'émancipation des pays du Sud sont en permanence bafoués. Deux cas l'illustrent très bien : la propriété intellectuelle et l'« aide » au développement.

L'une des grandes revendications des pays pauvres est le transfert de connaissances, qui leur permettrait de développer des secteurs d'activité utiles à la population, en particulier dans la santé et l'alimentation. Mais la logique qui sous-tend les délocalisations est toute autre : les activités productives sont implantées dans les pays à bas coût de main-d'œuvre mais les profits doivent rester dans les pays riches, qui hébergent les sièges des grands groupes. Pour cela, il faut éviter autant que possible l'émergence d'une concurrence locale dans les pays pauvres. Le principal moyen utilisé est justement la propriété intellectuelle. Entre 1990 et 2007, le nombre de brevets déposés aux États-Unis a augmenté de 160 % et celui déposé en Europe de 110 %<sup>1</sup>. Ce rythme était

---

1. Conseil d'analyse économique, « Les marchés de brevets dans l'économie de la connaissance », Paris, juillet 2010.

nettement supérieur à celui de la recherche et développement des pays riches, qui ne progressait que de 70 % sur la même période. Ce décalage s'explique par le nombre croissant de brevets dits « bloquants » ou « dormants » déposés non pas pour protéger une invention, mais pour ralentir la concurrence. Au sein de l'OMC, l'*Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce* (ADPIC) vise à faire reconnaître le plus largement possible cette conception occidentale de la propriété intellectuelle. Les mêmes dispositions sont présentes également dans les accords bilatéraux de libre échange. En définitive, ce système de protection favorise les monopoles industriels et profite outrageusement aux pays riches.

Le transfert financier est lui aussi au cœur des négociations entre pays pauvres et pays riches depuis l'après Seconde Guerre mondiale. Le 20 janvier 1949, dans son discours sur l'état de l'Union<sup>1</sup>, le président démocrate des États-Unis, Harry S. Truman, annonce un programme de coopération pour « aider les peuples libres du Monde ». Si les arguments avancés sont ceux de la paix et du développement, la motivation principale est la lutte contre le communisme et la création de nouveaux débouchés commerciaux pour une industrie américaine en expansion. Un des outils principaux de cette « coopération » est l'Aide publique au développement (APD) accordée directement par les États sous forme de dons ou de prêts préférentiels. En pleine guerre froide, l'APD atteignait couramment 0,5 % du produit national brut des pays occidentaux. À partir des années 1980, avec le tournant ultralibéral, elle baissait à 0,3 %. Après la chute du Mur de Berlin, elle se réduisait encore plus nettement. En 1997, elle était à son niveau historique

---

1. Discours annuel dans lequel le président américain présente son programme pour les 12 mois à venir.



le plus faible : 0,22 %<sup>1</sup>. Pourtant, dès les années 1970, les pays occidentaux, dans le cadre des Nations unies, s'étaient engagés à mobiliser 0,7 % de leur produit national brut en faveur des pays en développement. Un chiffre qui n'a jamais été atteint.

Cette « aide » est critiquée pour de nombreuses raisons : faiblesse de ses montants, modalités d'attribution, contreparties exigées (dans lesquelles on retrouve l'inévitable libéralisation de l'économie du pays bénéficiaire), détournements de fonds... Mais dans les années 2000, une nouvelle tendance se dessine : la privatisation de ces transferts publics au bénéfice des grandes multinationales. En juillet 2014, un réseau associatif, le Réseau européen sur la dette et le développement (Eurodad), publiait un rapport accablant. En analysant les soutiens de la Banque européenne d'investissement (BEI) et de la Société financière internationale (SFI) rattachée à la Banque mondiale, il montre que la moitié des fonds publics affectés à l'Aide publique au développement est distribuée à de grandes entreprises des pays riches, contre 25 % qui viennent soutenir des entreprises nationales. Certains projets « aidés » laissent rêveur. Les associations révèlent par exemple que la Banque mondiale aurait financé deux multinationales de l'hôtellerie de luxe à hauteur de 79 millions de dollars pour qu'elles s'implantent au Ghana et en Jamaïque<sup>2</sup>.

Par ailleurs, la « diplomatie économique » constitue maintenant le cœur de la diplomatie des pays occidentaux vis-à-vis des pays du Sud. Les voyages officiels de chefs d'État accompagnés des dirigeants de leurs plus grandes entreprises sont l'occasion de signer quantité

---

1. « La France et l'aide publique au développement », Rapport au Conseil d'analyse économique, La Documentation française, Paris, 2006.

2. « Private finance for development unravelled », Eurodad, Bruxelles, juillet 2014.

de contrats commerciaux et d'investissement. En 2007, le ministère français des Affaires étrangères créait son « Club des entrepreneurs » pour « renforcer, auprès des pouvoirs publics étrangers, la notoriété [des grands groupes français]<sup>1</sup> ». Quatre à six fois par an, au Quai d'Orsay, les grands patrons se réunissent aux frais du contribuable, mais avec discrétion : « Pour permettre [au Club] de s'exprimer en toute liberté, les propos tenus ne font l'objet d'aucun compte rendu et la règle de la confidentialité s'applique aux représentants de la presse. » Parmi les nombreux intervenants qui ont défilé à la tribune entre 2007 et 2014, on trouve les présidents ou directeurs de Total, Vinci, Alstom, Saint-Gobain, Danone, Areva, Thales, Gaz de France, EADS, Club Méditerranée, Michelin, Lafarge, AXA, Nyse-Euronext, Veolia, SNCF, Sanofi-Aventis, Vivendi, Alcatel-Lucent, BNP-Paribas, L'Oréal, France-Télécom/Orange, Publicis, Safran, PSA-Peugeot, Air Liquide, Bolloré, Air France KLM. Soit 19 des 40 entreprises qui composent le principal indice de la Bourse de Paris, le CAC 40.

Pour finir ce bref tour d'horizon du néocolonialisme, il faut évidemment citer son aspect le plus visible et le plus brutal : l'ingérence permanente des puissances occidentales dans les affaires des pays pauvres à l'occasion de conflits armés. Basé sur le respect des souverainetés nationales, le droit international prévoit, dans certaines conditions, des interventions sur le territoire d'un État sans son accord, pour des raisons officiellement humanitaires ou de « maintien de la paix ». L'article 42 de la Charte des Nations unies donne la possibilité de mettre en place des opérations militaires en cas de « menace contre la paix et la sécurité internationales ». C'est sur cette base juridique que fut décidée l'intervention occidentale en Somalie (fin

---

1. Site du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, <http://www.diplomatie.gouv.fr>

1992), au Rwanda (1994), en Bosnie-Herzégovine (1994-1995), au Liberia et en Sierra Leone (1999), en Albanie (1997) ou au Kosovo (1999), suite à des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

Tout ceci pose plusieurs problèmes. D'une part, le concept de « menace contre la paix et la sécurité internationales » est suffisamment flou pour permettre des opérations militaires dictées par les seuls intérêts occidentaux. Les exemples sont nombreux, des diverses interventions en Irak depuis 1991 à celles en Syrie dans les années 2010. Ensuite, le Conseil de sécurité ne compte que 15 membres sur 193 États appartenant aux Nations unies. Sur ces 15 votants, cinq puissances disposent d'un pouvoir spécifique, avec un droit de veto : la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Russie. Ce fonctionnement hérité de la Seconde Guerre mondiale est tout à fait anti-démocratique. Enfin, certaines grandes puissances n'hésitent pas à passer outre l'aval du Conseil de sécurité. Ce fut le cas lorsque les États-Unis de George Walker Bush prirent d'assaut l'Irak en mars 2003 en dépit de l'adoption par les Nations unies d'une résolution (la résolution 1441) qui avait écarté le recours automatique à la force. Comme chacun le sait, l'objectif de l'invasion était moins de débarrasser le peuple irakien d'un tyran que de mettre en place un gouvernement pro-américain à Bagdad.

## **Un désastre culturel**

Le 28 mai 1946, le secrétaire d'État américain, James F. Byrnes, et les représentants du gouvernement français, Léon Blum et Jean Monnet, signaient un accord qui liquidait la dette contractée par la France envers les États-Unis pendant la seconde Guerre mondiale. En contrepartie, les négociateurs français acceptaient l'ouverture des programmes audiovisuels aux réalisations

américaines. Entre 1948 et 1951, le Plan Marshall transfère 13 milliards de dollars en Europe de l'Ouest pour la reconstruction. Les États-Unis utilisent cette aide pour imposer leurs standards culturels aux pays aidés, ce qui participe aux stratégies d'endiguement du communisme et de soutien aux exportations américaines. Avec le développement des loisirs et des médias dans les Trente Glorieuses, ceci induit un changement spectaculaire : auparavant, les échanges culturels s'opéraient sur un temps long et dans une certaine continuité géographique ; à partir des années 1940, les transformations sont beaucoup plus rapides et la continuité géographique est brisée. Les produits culturels deviennent une arme géopolitique. Les avancées de la technologie au cours du xx<sup>e</sup> siècle ne feront que décupler sa puissance.

La mondialisation produit un double mouvement de globalisation et de marchandisation culturelle. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la culture peut être définie comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social ». C'est la culture, par définition toujours en mouvement, qui constitue une société. Or, il est évident que la mondialisation a produit une homogénéisation matérielle et intellectuelle. Des produits ou des modes de vie standardisés (alimentation industrielle, restauration rapide, grandes surfaces commerciales, émissions de télé-réalité...) ou des théories (capitalisme, libéralisme, concurrence, individualisme...) ont envahi la plupart des sociétés. Les cultures « locales » n'ont pas été détruites, mais ont incorporé ces éléments de « l'hyperculture globalisante<sup>1</sup> ».

---

1. Jean Tardif, « Mondialisation et culture : un nouvel écosystème symbolique », *Questions de communication*, 2008. <https://questionsdecommunication.revues.org/1764?lang=en> (dernière consultation le 10/08/2016).

Au travers des médias, qui en sont les principaux vecteurs, s'imposent la vision du monde et les valeurs des puissances dominantes. Ce n'est pas la « culture américaine » qui fut propagée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, mais une partie seulement de cette culture, celle qui promeut l'individualisme, le consumérisme, la concurrence, la réussite... Ce ne sont pas John Steinbeck, Arthur Miller ou d'autres auteurs engagés qui seront exportés vers le « monde libre », mais les superproductions cinématographiques d'Hollywood et les dessins animés des studios américains. Le pouvoir culturel est intimement lié au pouvoir économique. Après les États-Unis, le Japon connaît une période de rayonnement culturel dans les années 1970 et 1980, au moment de son « miracle économique ». Les foyers européens découvrent les dessins animés, les mangas, les restaurants japonais. Encore une fois, ce sont des divertissements de masse qui sont diffusés, et non une culture de qualité. Car le second déterminant de cette mondialisation culturelle est l'aspect commercial : les produits cinématographiques, télévisuels, musicaux, alimentaires, touristiques... doivent se vendre massivement. C'est la raison pour laquelle, dans les négociations à l'OMC, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) vise la libéralisation de tous les services, y compris les « services culturels ».

Le problème n'est pas que certains éléments culturels puissent être partagés par des peuples de traditions différentes. Au contraire, la connaissance de mêmes musiciens, de mêmes auteurs de littérature, de mêmes recettes culinaires participe à créer des liens entre les personnes et les communautés. Le problème est que la mondialisation rogne peu à peu la diversité, la gratuité, et tente d'imposer un ordre culturel compatible avec l'ordre économique. Ce n'est pas en ayant les mêmes chaînes de restauration en Espagne, en Allemagne et en France

que les peuples parviendront à mieux vivre ensemble. Il faudrait pour cela connaître l'histoire, les codes, les particularités de l'autre. Or, après plusieurs décennies de mondialisation, les Français connaissent-ils ne serait-ce qu'un peu mieux l'histoire de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne, avec lesquels ils partagent des frontières ? Les habitants du Royaume-Uni peuvent-ils citer un seul auteur grec contemporain ? Les Néerlandais ont-ils une vague idée de la façon dont fonctionnent les institutions belges ? Même au sein d'une communauté structurée d'États telle que l'Union européenne, nous restons, comme l'a écrit le philosophe français Marcel Gauchet, dans la « coexistence d'ignorances mutuelles<sup>1</sup> ».

Certes, la mondialisation a « raccourci les distances » et facilite les voyages. L'Union européenne a mis en place des programmes d'échanges universitaires, comme le fameux dispositif Erasmus. Internet ouvre des possibilités de dialogue tout à fait nouvelles. Mais dans un contexte de dérégulation, de marchandisation et d'individualisme, ces opportunités produisent plus de dégâts que de bénéfices. Le tourisme de masse écrase les voyages solidaires ou culturels ; les échanges universitaires concernent surtout les jeunes de classe moyenne ou aisée, et se limitent souvent à aller faire la fête dans un pays étranger ; la publicité et le commerce déferlent sur Internet et relèguent au second plan les démarches coopératives.

La grande réussite des tenants de la mondialisation est d'avoir su créer l'amalgame entre les outils et les objectifs poursuivis. Les outils, qu'il s'agisse de l'avion, de la télévision, du cinéma, de la presse écrite, d'Internet, autorisent le meilleur comme le pire. Certains ont cru qu'ils pourraient constituer des espaces de

---

1. Marcel Gauchet, René Rémond, « Comment l'Europe divise la France. Un échange », *Le Débat*, n° 136, 2005.

résistance à l'hyperculture globalisante, en développant des logiciels libres, des plateformes collaboratives, des médias alternatifs. C'est pourtant la sphère commerciale et la culture dominante qui gagnent chaque jour du terrain. Et la façon la plus répandue de résister à cet ordre culturel qui se veut global est loin d'être progressiste ; il s'agit au contraire du repli identitaire. À force d'imposer des standards et, dans les médias, de juxtaposer des cultures sans les faire dialoguer, l'ordre culturel dominant a stimulé le nationalisme, le régionalisme et le communautarisme. Avec pour conséquence directe la montée de l'extrême droite en Europe ou du fondamentalisme dans plusieurs pays en développement.

Alors que les progrès de la connaissance devraient permettre aux peuples de mieux comprendre qu'ils font partie de l'Humanité, c'est-à-dire d'un seul et même monde, l'ordre néolibéral les pousse à l'affrontement. Le terme de « mondialisation » est donc une imposture. Il s'agit seulement d'un vulgaire impérialisme.

## 2. L'échec des forces progressistes

La toute-puissance du capitalisme provient davantage de la faiblesse de ses opposants que de ses propres moyens. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans un rapport de forces nettement plus favorable aux peuples, la théorie keynésienne triomphait : pour éviter la crise, il fallait donner aux salariés un pouvoir d'achat suffisant pour consommer. Aux motivations économiques s'ajoutait la crainte de la contagion communiste. Les dirigeants occidentaux cédaient face aux luttes sociales pour éviter une progression des « rouges ». Ils devaient également ménager les pays du Sud pour éviter la radicalisation du mouvement des Non-alignés. Dans ce contexte, des progrès sociaux remarquables ont été obtenus durant les Trente glorieuses (1945-1973). Mais la contre-révolution se préparait elle aussi depuis l'après-guerre. Dès 1973, le Chili du dictateur Augusto Pinochet (1915-2006) servit de laboratoire aux politiques ultralibérales. Six ans plus tard, la victoire de Margaret Thatcher (1925-2013) au Royaume-Uni annonçait leur arrivée sur le continent européen.

Si la dérégulation, la finance et la concurrence ont pu s'imposer largement, c'est avant tout parce que la classe dirigeante occidentale n'a rencontré que peu de résistance. Au début des années 1980, le Bloc soviétique et le Mouvement des non-alignés semblaient déjà. Surtout, les « gauches gouvernementales » renonçaient à lutter contre le capitalisme, entraînant dans leur capitulation les gauches « radicales ».



## **Capitulation de la social-démocratie**

Le socialisme naît avec la Révolution industrielle et l'émergence de la classe ouvrière. Des partis socialistes se créent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> sur des bases marxistes : en Allemagne (1863), aux États-Unis (1876), en Belgique (1885), en Italie (1892), en Suisse (1888), en France (1901). Après la Révolution russe d'octobre 1917, des scissions ont lieu entre socialistes et communistes, mais la fracture se fait principalement sur les modalités de conquête du pouvoir, et non sur l'adhésion aux idées marxistes.

Le premier changement profond et officiel de ligne politique se produit en République fédérale d'Allemagne. En novembre 1959, le Parti socialiste allemand (SPD) se réunit en congrès dans la commune de Bad Godesberg. Il vient de subir deux défaites électorales en 1953 et 1957 face aux conservateurs menés par Konrad Adenauer (1876-1967) et décide de revoir de fond en comble son programme. Le contexte de la guerre froide structure le débat politique, et le SPD choisit clairement son camp. « Les communistes n'ont pas le droit d'invoquer la tradition socialiste. En fait, ils ont falsifié les idées socialistes. Les socialistes se battent pour la justice et la liberté alors que les communistes exploitent les conflits dans la société pour mettre en place la dictature de leur parti. » peut-on lire dans le texte du Congrès. Surtout, le SPD abandonne toute référence au marxisme et à la lutte des classes. Il se positionne au contraire comme « parti du peuple », garant de la diversité : « La liberté et la justice ne peuvent pas être garanties par les seules institutions. [...] Seule la diversité dans la vie économique, sociale et culturelle peut stimuler le pouvoir créatif de l'individu sans lequel l'esprit humain est paralysé. » Sur le plan économique, il réclame évidemment la prospérité

pour tous. Mais il ajoute qu'il « souhaite un marché libre partout où la libre concurrence existe ».

En dépit de ces changements spectaculaires de doctrine, le SPD perd encore les élections en 1961 et 1965. En 1966, il entre dans une grande coalition de gouvernement avec les conservateurs de l'Union chrétienne démocrate (CDU). En 1969, il gagne les élections législatives. Willy Brandt (1913-1992), son président, devient le quatrième chancelier de la République fédérale d'Allemagne. Tout en appliquant la nouvelle ligne du parti, Brandt accorde de nombreuses avancées sociales aux jeunes pour éteindre les mobilisations de 1968. Poussé à la démission suite à un scandale d'espionnage, il est remplacé le 16 mai 1974 par Helmut Schmidt, lui aussi social-démocrate. Cet ancien keynésien accentue le tournant libéral du SPD en réduisant fortement la dette publique au prix d'une politique d'austérité et en appliquant des thèses monétaristes ultralibérales. Il résumera sa philosophie très favorable aux entreprises par une phrase restée célèbre : « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain ».

Le tournant idéologique du SPD annonce une conversion généralisée des partis socialistes au libéralisme. Les socialistes italiens évacuent le marxisme de leur programme en 1976 et les Espagnols font de même en 1979. En France, la droite règne sans partage depuis le début de la V<sup>e</sup> République. Les socialistes conservent un discours radical contre le capitalisme, dont la virulence fluctue malgré tout au gré des circonstances. Le 10 mai 1981, François Mitterrand (1916-1996) est élu président de la République. Il met en œuvre de véritables mesures de gauche jusqu'en 1982, avant de décréter une « pause dans les réformes ». Au printemps 1983, il opère le « tournant de la rigueur ». Choissant l'ancrage à la très libérale Allemagne de l'Ouest d'Helmut Kohl, aux

États-Unis de Ronald Reagan et au Royaume-Uni de Margaret Thatcher, il abandonne définitivement toute velléité de s'opposer au capitalisme. Pour entretenir malgré tout l'espoir de changements possibles, les socialistes échafaudent un nouveau discours : c'est au niveau européen que l'on pourra le mieux renforcer les droits sociaux.

La fable de l'Europe sociale fonctionnera un temps. Mais ceux qui auraient encore eu quelques doutes sur le repositionnement libéral des partis socialistes seront définitivement fixés à la toute fin des années 1990. Le 2 mai 1997, Anthony Blair est nommé Premier ministre du Royaume-Uni après la victoire du parti travailliste aux élections générales. Le 1<sup>er</sup> juin, Lionel Jospin devient le nouveau Premier ministre français. Le 12 mars 1999, Gerhard Schröder accède au poste de chancelier d'Allemagne. Sur le front des luttes, les premières « euro-manifestations » mobilisent les salariés de part et d'autre des frontières, notamment en France, en Belgique et en Allemagne. Toutes les conditions semblent donc réunies pour mettre cette « Europe sociale » en chantier...

Il se produira exactement l'inverse. Les politiques de dérégulation et de privatisation s'accélèrent. Le passage à la monnaie unique est l'occasion d'imposer aux États membres des mesures d'austérité. Le 8 juin 1999, Anthony Blair et Gerhard Schröder cosignent, sous la forme d'un manifeste, une véritable ode à l'économie de marché et à la concurrence.

Pour les citoyens, le message est devenu clair : entre la défense des classes populaires et le « réalisme économique », les socialistes ont choisi la seconde option. Il n'est donc plus question d'attendre de la social-démocratie la moindre tentative de rupture avec le système économique.

Cette trahison d'une partie de la gauche aurait pu bénéficier à ses autres composantes, celles qui sont

restées fidèles à leurs idéaux de justice sociale. Ce ne fut malheureusement pas le cas. En pleine vague néolibérale et avec l'effondrement du Bloc de l'Est, le communisme a dû subir des attaques violentes, tant sur le plan politique que médiatique. Surtout, il a accompagné, sans pouvoir l'empêcher, la capitulation sociale-démocrate. Lorsque François Mitterrand est élu à la présidence de la République française en 1981, quatre ministres communistes entrent au gouvernement. Ils resteront à leur poste jusqu'en juillet 1984, plus d'un an après le tournant de la rigueur. Pour l'opinion publique, ils seront donc co-responsables. Pire, en 1997, le Parti communiste français accepte de faire partie d'une coalition de « gauche plurielle » avec les socialistes, les radicaux de gauche et les Verts. En échange de postes au gouvernement, ses dirigeants alignent les revendications communistes sur celles du Parti socialiste : la seule façon de gagner contre le capitalisme est de construire l'Europe sociale. Lorsque ce fantasme de réorientation de l'Union européenne s'effondre en 1999, c'est toute la stratégie communiste qui s'écroule avec lui. Pourtant, le PCF poursuivra encore obstinément dans cette voie de « l'autre Europe », une ligne qu'il partage d'ailleurs avec la plupart des trotskistes<sup>1</sup>.

## **L'altermondialisme au secours de la gauche**

Au début des années 1990, les mouvements progressistes et la gauche radicale sont laminés par l'ultra-libéralisme, tant au niveau intellectuel qu'électoral. Au milieu de la décennie pourtant, des luttes sociales se développent à différents endroits de la planète. Le 1<sup>er</sup> janvier 1994, les Indiens zapatistes du Chiapas se

---

1. Aurélien Bernier, *La gauche radicale et ses tabous*, Seuil, Paris, 2014.

révoltent contre l'entrée en vigueur de l'accord de libre échange nord-américain (ALÉNA). Fin 1995, la France est secouée par les grèves les plus importantes depuis mai 1968, en réaction aux politiques libérales de la droite au pouvoir. À partir de juillet 1997, la crise spéculative qui touche le Sud-est asiatique et révèle toute la capacité de nuisance de la finance internationale ravive le discours anticapitaliste. En parallèle, le traité de Maastricht adopté en 1992 s'applique violemment dans l'Union européenne, tandis que l'Organisation mondiale du commerce libéralise les échanges dans des domaines d'activité de plus en plus vastes.

Des associations de solidarité internationale, des écologistes, des syndicats et des médias de gauche se regroupent à partir de 1998 sous une nouvelle bannière : l'altermondialisme. Des rassemblements se multiplient, notamment en marge des sommets officiels. Le mouvement se structure autour d'une analyse de la mondialisation et de propositions alternatives. L'analyse de la mondialisation néolibérale est proche de celle qui est faite par les partis communistes et trotskistes, qui dénoncent un processus de globalisation du capital. Les revendications agrègent différentes propositions portées de longue date par les associations de solidarité internationale ou les mouvements écologistes auxquelles s'ajoutent des mesures visant à lutter contre la finance. On y trouve la taxation des transactions financières, l'annulation de la dette pour les pays pauvres, la souveraineté alimentaire, la justice climatique... Bénéficiant d'un relatif engouement médiatique à ses débuts, l'altermondialisme réussit à remobiliser des mouvements progressistes dont l'audience avait fortement décliné dans les années 1980.

Mais rapidement, cette coalition hétérogène se heurte à deux problèmes. D'une part, faute de trouver un consensus sur certains sujets essentiels, comme le

rapport aux institutions et au pouvoir ou la nécessité de proposer des solutions crédibles, elle se cantonne à la dénonciation du néolibéralisme et à la défense de positions très générales ou de mesures inapplicables en l'état des rapports de forces. D'autre part, elle parie sur le fait que des partis politiques de sensibilité suffisamment proche et en capacité de se faire élire reprendront ces idées à leur compte, ce qui n'est pas le cas, sauf pour les dénaturer.

Ainsi, le mouvement altermondialiste a mis au cœur de ses revendications la taxe sur les transactions monétaires, dite taxe Tobin. Pour son concepteur, l'économiste libéral James Tobin (1918-2002), il s'agissait de limiter la volatilité des taux de change. Pour les altermondialistes, elle permettrait de financer l'aide au développement. En 1995, elle figurait déjà dans les programmes du socialiste Lionel Jospin et du communiste Robert Hue, candidats à l'élection présidentielle française. Le 20 janvier 2000, le Parlement européen vote sur une résolution demandant à la Commission d'étudier la faisabilité d'une telle taxe. Présentée par les socialistes, les verts et la gauche radicale, cette proposition est rejetée à 229 voix contre 223. Au début des années 2010, le président de la Commission européenne José-Manuel Barroso, le président de la République française Nicolas Sarkozy ou la chancelière allemande Angela Merkel se prononcent en faveur de la taxe Tobin. En 2012, le Parlement approuve une proposition de la Commission concernant l'instauration d'une taxe plus globale sur les transactions financières à partir de 2016. En décembre 2014, on apprend que la France, dirigée par des membres du Parti socialiste, fait barrage au projet, qui prévoit pourtant des taux de taxation très faibles : 0,1 % pour les actions et obligations et 0,01 % pour les produits dérivés. Le principal argument avancé contre la taxe est qu'elle conduira forcément à

une délocalisation des transactions, ce qui pénalisera l'Europe dans la compétition mondiale.

Nous avons là un parfait exemple de récupération et de neutralisation du discours altermondialiste. Pour être efficace en régime de libre circulation des capitaux, une taxe sur les transactions financières nécessiterait un accord mondial. Or, comme chacun sait cet accord impossible, n'importe quel politique, de droite comme de gauche, peut porter l'idée de taxe « Tobin » en sachant qu'elle ne sera jamais mise en œuvre. Ou que ses conditions d'application la rendront inoffensive.

D'une manière générale, l'altermondialisme s'inflige un handicap terrible : il refuse d'envisager sérieusement la rupture nationale par peur de cautionner le discours nationaliste. Toutes ses revendications sont alors conditionnées à l'avènement d'une « autre Europe » ou d'une « autre mondialisation », une position qui ne convainc quasiment plus personne. Après avoir réussi à relancer la mobilisation contre l'ordre néolibéral, le mouvement a peu à peu perdu de sa vigueur et de sa visibilité pour s'enfoncer finalement, au tournant des années 2010, dans un quasi-anonymat.

## **L'alternative sud-américaine**

En parallèle de l'émergence de l'altermondialisme, des bouleversements politiques ont lieu en Amérique du Sud. En l'espace de quelques années, trois dirigeants de gauche radicale accéderont au pouvoir : Hugo Chávez (1954-2013) est élu président du Venezuela en 1999 ; Evo Morales devient président de la Bolivie en janvier 2006 ; Rafael Correa accède à la présidence de la République d'Équateur un an plus tard. Ces pays ont non seulement engagé des programmes de reconquête de leur souveraineté nationale et de redistribution des richesses, mais ils ont également posé les bases d'une

véritable coopération régionale. En décembre 2001, Hugo Chávez lançait l'idée d'un regroupement de pays progressistes pour contrer la stratégie du libre échange promue par les États-Unis. En 2005, le Venezuela et Cuba signaient un traité de commerce et de coopération qui fondait l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA). Depuis, l'ALBA a intégré la Bolivie, l'Équateur, le Nicaragua et plusieurs îles des Caraïbes. Chef de file de cette organisation, Hugo Chávez théorisait le « socialisme du *xxi*<sup>e</sup> siècle », un socialisme réinventé, révolutionnaire et ancré dans les cultures populaires locales, qui est devenu l'un des objectifs poursuivis par l'ALBA.

Cependant, les gouvernements de gauche radicale d'Amérique du Sud font face à de graves problèmes structurels : une faiblesse et une corruption de l'appareil d'État, une économie largement basée sur l'exploitation des ressources naturelles et tournée vers l'exportation, et un poids minime sur la scène internationale, tant au niveau diplomatique qu'économique.

Au moment de son arrivée à la tête du Venezuela, en 1999, Hugo Chávez doit composer avec une situation économique difficile. Le déficit budgétaire représente 4 % du PIB et le cours du pétrole est relativement bas. Malgré cela, les dépenses sociales sont augmentées d'un pourcent de PIB par an jusqu'en 2001. Elles sont financées par l'endettement et par une nouvelle fiscalité. La situation reste critique jusqu'en 2003 : le pays est plongé dans la récession avec une croissance de près de -8 % et le taux de chômage approche les 17 %. La situation ne s'inverse que lorsque le prix du pétrole repart brusquement à la hausse. En 2004, grâce à l'augmentation du cours du baril, les recettes fiscales de l'État progressent de 50 %. De quoi permettre à Hugo Chávez de lancer des « missions » sociales qui sortiront une part de la population de l'extrême pauvreté. De quoi renforcer



également le rôle de l'État dans l'économie par le biais de nationalisations, mais aussi de fortes subventions au secteur coopératif. Afin d'obtenir rapidement des ressources, le gouvernement délaisse les autres productions industrielles pour se concentrer sur le développement de l'industrie pétrolière. Or, la tendance s'inverse avec la crise mondiale de 2007-2008, qui provoque une forte baisse des cours des matières premières. Alors que le baril de Brent<sup>1</sup> atteignait le seuil historique de 140 dollars en 2008, il s'effondrait à moins de 50 dollars l'année suivante. L'économie vénézuélienne est frappée de plein fouet, y compris l'économie sociale largement dépendante des aides de l'État. En 2015, le déficit budgétaire s'élève à 20 % du PIB, la pauvreté est revenue à son niveau de 1998 (plus de 45 %), et l'inflation est de l'ordre de 65 % par an. La priorité donnée à l'exploitation pétrolière contribue à fortement dégrader l'environnement local et à faire du Venezuela le vingt-huitième émetteur de gaz à effet de serre au monde.

Dans ce contexte de crise, et après le décès d'Hugo Chávez en 2013, la droite remporte les élections législatives du 6 décembre 2015 avec 56,21 % des voix contre 40,92 % pour le Parti socialiste de Nicolás Maduro. Il s'agit de la première défaite électorale de la gauche depuis son arrivée au pouvoir en 1999.

La Bolivie d'Evo Morales s'inscrit elle aussi dans une trajectoire post-libérale, mais semble, à première vue, avoir mieux intégré la question écologique à sa réflexion. La Constitution de 2009 affirme dans son article 33 que « Chacun a le droit à un environnement sain, protégé, et équilibré. L'exercice de ce droit doit être garanti aux individus et communautés présents et aux générations futures, ainsi qu'aux autres êtres vivants, de

---

1. Le « brent » est un pétrole assez léger, produit en mer du Nord. Il sert de brut de référence au niveau mondial.

façon à ce qu'ils se développent normalement et durablement ». L'article 342, quant à lui, stipule qu'« il est du devoir de l'État et de la population de conserver, protéger et utiliser les ressources et la biodiversité de manière durable, ainsi que de maintenir l'équilibre de l'environnement ». Après l'échec de la conférence des Nations unies sur le climat qui s'est tenue à Copenhague fin 2009, la Bolivie organisait, du 20 au 22 avril 2010, le « Sommet des peuples sur le climat et les droits de la Terre mère » dans la ville de Cochabamba. L'événement se voulait une alternative anti-libérale et écologiste à la stratégie de « croissance verte » portée par les grandes puissances occidentales.

La réalité de l'économie rend pourtant la chose plus complexe. Comme la plupart des autres pays de l'ALBA, l'économie bolivienne repose largement sur les exportations. Or, les principaux produits vendus à l'étranger sont le gaz naturel, le soja, le pétrole, le zinc et l'étain. À elle seule, l'industrie extractive pèse les trois quarts des exportations. Comme le Venezuela, la Bolivie a été très touchée par la baisse des cours des matières premières en 2009. En 2013, le vice-président Álvaro García Linera réunit des représentants des secteurs de l'agro-industrie et leur expose le nouvel objectif du gouvernement : augmenter d'un million d'hectares par an pendant dix ans la superficie de terres cultivées, ce qui correspondrait à un triplement d'ici 2025. Cette expansion permettrait de développer les cultures intensives destinées aux marchés mondiaux, et notamment le soja.

Le 21 février 2016, les Boliviens sont appelés aux urnes pour un référendum proposant de modifier l'article 168 de la Constitution, afin de permettre à l'actuel président de briguer un quatrième mandat. Alors qu'il fut élu dès le premier tour aux élections présidentielles de 2005, 2009 et 2014, Evo Morales essuie son premier

revers électoral : le Non l'emporte à 51,3 % des suffrages contre 48,7 % pour le Oui.

L'Équateur, enfin, ne parvient pas mieux que la Bolivie et le Venezuela à s'extraire de la logique de concurrence internationale qui pousse au productivisme. L'élection à la présidence de Rafael Correa en 2007 a été obtenue avec le soutien de nombreux mouvements écologistes. Une fois au pouvoir, Correa met en œuvre des mesures de gauche : nationalisations, réduction du service de la dette suite à un audit, politiques sociales et adoption d'une nouvelle constitution favorable aux plus pauvres. Le chômage baisse, les salaires du secteur public augmentent, le pays s'émancipe de la tutelle des organisations internationales. Mais le financement de ces politiques est totalement lié à l'exploitation des ressources naturelles, elle-même liée aux marchés extérieurs. En 2008, la rente pétrolière représentait la moitié des recettes de l'État, et 40 % de l'exploitation était détenue par des sociétés étrangères.

Afin de garder le soutien des écologistes, Rafael Correa reprend à son compte en 2009 un projet baptisé « Yasuni ITT » : le président se dit prêt à renoncer à l'exploitation de gisements de pétrole en partie situés dans un parc naturel en échange d'une aide de la communauté internationale, qui servirait à financer un grand programme de développement des énergies renouvelables. L'idée enthousiasme aussitôt les mouvements « verts » et altermondialistes du monde entier. Mais, comme il fallait s'y attendre, le fonds créé pour l'occasion restera quasiment vierge de contributions. Rafael Correa est réélu en février 2013. En octobre de la même année, le Congrès d'Équateur autorise finalement l'exploitation pétrolière dans le parc Yasuni.

Il n'est pas question de minimiser l'importance de la « révolution citoyenne » en œuvre en Amérique du Sud. Mais elle ne doit pas non plus être idéalisée. Bien qu'il

soit post-libéral, le « modèle » que représente l'ALBA est extrêmement fragile et n'est, en l'état, absolument pas durable. Les gouvernements progressistes au pouvoir tirent une large part de leurs revenus des industries extractives et des productions agricoles intensives. Leurs politiques sociales sont conditionnées, pour l'instant, à la croissance d'une économie productiviste et dépendante des marchés extérieurs. Comme le prouvent le retournement économique de 2009 et les résultats électoraux de 2015 et 2016, si les régimes antilibéraux du Venezuela, de Bolivie et d'Équateur ne parviennent pas à s'émanciper des marchés mondiaux et de l'exploitation productiviste des ressources, ils seront tôt ou tard condamnés.

## **Des Indignés à Syriza**

Avec la crise financière de 2007-2008, une nouvelle vague de mouvements progressistes a fait la une des médias. En 2011, les « Indignés » et les mouvements « Occupy » ont rassemblé des millions de manifestants dans des centaines de villes pour dénoncer « les 1 % d'ultra-privilegiés face à la multitude des 99 % ». Il ne s'agissait pas d'élaborer un programme de rupture avec le capitalisme, mais d'exprimer une colère tout à fait légitime et de réclamer aux gouvernements des changements de ligne. Dans leur composition, leurs fondamentaux et leurs modes d'organisation, les Indignés et *Occupy* rappellent les composantes les plus spontanées de l'altermondialisme. Les mobilisations se multiplient de mai 2011 à mai 2012. À partir de février 2012, les manifestations des étudiants du Québec contre la libéralisation des universités leur font écho.

Porté par cette dynamique et légitimé par la situation dramatique du pays, le parti de gauche radicale Syriza remporte les élections législatives grecques du

25 janvier 2015. À la même époque, le parti espagnol Podemos, issu du mouvement des Indignés, est en position favorable dans les sondages. Le 24 mai, à l'occasion des élections municipales, des coalitions de gauche radicale remportent les villes de Barcelone et Madrid.

Au début de l'été 2015, tous les regards sont tournés vers la Grèce. Le pays est ruiné par des années de mesures de rigueur imposées par la droite et les socialistes pour satisfaire aux exigences de l'Union européenne. Mais celle-ci en réclame encore davantage. Élu grâce à un programme anti-austérité, Syriza mène des négociations avec ses créanciers mais se heurte à l'inflexibilité du gouvernement allemand, de la Banque centrale européenne et de l'oligarchie financière. Mis sous pression, le Premier ministre Alexis Tsipras décide d'organiser un référendum pour que le peuple se prononce pour ou contre un accord soumis par les créanciers, qui prévoit de nouvelles privatisations, de nouvelles coupes budgétaires et toute une série de mesures de casse sociale. Le 5 juillet, le Non l'emporte à 61,31 %. Mais malgré cette victoire massive, les dirigeants de Syriza acceptent, huit jours plus tard, de se plier aux exigences des créanciers pour ne pas avoir à sortir de la zone euro et à rompre avec l'Union européenne.

Le message envoyé aux peuples par la gauche radicale grecque est terrible. Alors qu'il existait une occasion historique de mettre l'Union européenne en échec et d'affirmer la souveraineté populaire, Syriza donne le sentiment qu'il n'y aurait aucune alternative de gauche à l'ordre néolibéral. Ce qui est bien évidemment faux.

La plus grave erreur du parti d'Alexis Tsipras est de ne jamais avoir sérieusement envisagé de programme de rupture avec la zone euro, l'Union européenne et le libre échange. Avec une nationalisation des banques, un contrôle des capitaux, une annulation d'une grande partie de la dette, un retour à une monnaie nationale,

du protectionnisme, des nationalisations d'entreprises et la recherche de nouvelles alliances en dehors de l'Union européenne, il était possible de s'extraire du carcan ultralibéral. La majorité de Syriza n'a pas voulu le faire, préférant trahir le résultat du référendum, ce qui a d'ailleurs conduit le parti à la scission.

Tout indique que les Espagnols de Podemos, qui ont jugé bon de soutenir Alexis Tsipras lorsque celui-ci a entériné l'accord du 13 juillet, suivront le même chemin s'ils parviennent au pouvoir. Le programme de Podemos, intitulé « Récupérer l'économie, construire la démocratie », est très clair : il prône le changement de l'Union européenne de l'intérieur, et non la rupture. « Conversion de la Banque centrale européenne en institution démocratique pour le développement économique de tous les pays » ; « augmentation du budget social de l'Union européenne » ; « rediriger la politique commerciale de l'Union européenne pour favoriser le développement des pays du tiers-monde et émergents » ; « ouverture d'un processus conduisant à une refondation des institutions de l'Union européenne à travers une assemblée constituante »... Tous les poncifs de « l'autre Europe » se succèdent dans ce programme. Et tout comme Syriza, Podemos ne dit jamais quelle serait sa stratégie si cette transformation totale venait à échouer.

Le 20 décembre 2015, les élections générales espagnoles voient la droite de Mariano Rajoy l'emporter, avec 28,71 % des suffrages exprimés. Podemos arrive en troisième position, derrière le Parti socialiste, avec 20,68 %. Ce scrutin semble marquer la fin du bipartisme en Espagne. Malgré plusieurs mois de tractations, aucune majorité à la Chambre des députés ne peut être trouvée, et de nouvelles élections générales sont programmées pour le 26 juin 2016. Podemos décide de s'allier avec Izquierda Unida (« Gauche unie »), pour se présenter sous l'étiquette Unidos Podemos. Le résultat

de cette alliance est décevant : alors que Podemos totalisait 5 212 711 voix en décembre 2015, Unidos Podemos ne recueille que 5 049 734 bulletins. La coalition de gauche radicale échoue à passer devant le Parti socialiste (5 424 709 voix) et reste loin derrière la droite (7 906 185 voix).

En l'état, la capitulation de Syriza et l'absence de programme crédible ne laissent aucune chance à une gauche radicale européenne qui se trouvait déjà en position de faiblesse avant les négociations grecques de l'été 2015. En Allemagne, le parti Die Linke (La gauche) réalisait un score de 8,59 % des suffrages aux élections fédérales de 2013, en recul de 3,3 % par rapport à 2009. En France, après un bon résultat de Jean-Luc Mélenchon au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 (11,10 %), le Front de gauche s'effondrait aux législatives qui se tenaient deux mois plus tard (6,91 % des voix) ; c'est le Front national qui tirait les bénéfices de la crise, et qui se hissait même en tête du scrutin européen de mai 2014 (24,85 % des voix). En Italie, la coalition Rivoluzione Civile (Révolution civile) rassemblait 2,25 % des suffrages aux élections générales de 2013, et le Partito comunista dei lavoratori (Parti communiste des travailleurs) en totalisait seulement 0,26 % ; la force montante était le MoVimento 5 Stelle (Mouvement 5 étoiles) de l'humoriste Beppe Grillo, sur une ligne économique plutôt libérale. Au Royaume-Uni, les partis de gauche radicale sont marginalisés : aux élections générales de 2015, le Respect Party (Parti du respect) rassemblait moins de 10 000 voix et le Socialist Labour Party (Parti socialiste des travailleurs) moins de 3 500.

Le 12 septembre 2015, pourtant, Jeremy Corbyn est élu chef du Parti travailliste sur un programme de retour aux fondamentaux de gauche. Il propose notamment d'augmenter la fiscalité pour les plus riches, d'introduire

un salaire maximum, de nationaliser les chemins de fer et l'énergie, d'encadrer les loyers... Si cette élection semble annoncer, pour les travaillistes, la sortie de la « troisième voie » libérale instaurée par Anthony Blair à la fin des années 1990, Jeremy Corbyn n'est pas porteur pour autant d'un projet anticapitaliste, mais seulement de régulation. Surtout, il refuse d'assumer une rupture de gauche avec les institutions européennes. Lors de la campagne référendaire de 2016 sur l'adhésion du Royaume-Uni à l'Union européenne, Jeremy Corbyn choisit d'appeler à voter pour le maintien (Oui). La victoire du Non, le 23 juin 2016, constitue pour lui un échec politique. Dans ces conditions, il n'est pas certain qu'il puisse se maintenir à la tête du parti jusqu'aux prochaines élections générales du Royaume-Uni, qui se tiendront en mai 2020.

Finalement, seul le Portugal semble suivre la voie de la Grèce et de l'Espagne. Aux élections législatives du 4 octobre 2015, le Bloc de gauche totalisait 10,2 % des suffrages et la Coalition démocratique unitaire, qui rassemble les communistes et les écologistes, obtenait 8,3 %. Avec plus de 19 %, la gauche radicale progresse donc fortement. Mais elle reste loin de la droite, qui arrive en tête avec 38,5 %, ou du Parti socialiste (32,4 %).

Le bilan est donc net : face à la mondialisation, les mouvements progressistes sont en situation d'impuissance. Seuls quelques pays d'Amérique du Sud ont véritablement mis en œuvre des mesures de rupture avec le néolibéralisme, mais ils restent prisonniers du productivisme et des marchés mondiaux. En Europe, la gauche radicale théorise sur la justice sociale et l'écologie mais refuse de penser la sortie des institutions néolibérales. Elle ne parvient pas non plus à concevoir les relations internationales en dehors du cadre actuel, entièrement voué à la concurrence économique.



*La démondialisation ou le chaos*

De fait, la gauche radicale ne dispose pas d'alternative théorique, et encore moins pratique. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les citoyens ne soient pas convaincus, ne votent pas pour elle et participent de moins en moins à des luttes qui s'annoncent perdues d'avance. Les mouvements qui devraient porter l'utopie ne sont plus crédibles. Si leurs positions n'évoluent pas, ils sont voués à disparaître.

### 3. Démondialiser

En novembre 1996, dans la revue *Manière de voir* publiée par le journal français *Le Monde Diplomatique*, le journaliste Bernard Cassen signait un article intitulé « Et maintenant... démondialiser pour internationaliser ». Le texte débute par l'analyse d'un amalgame : celui qui est fait à longueur de temps par les néolibéraux entre la mondialisation et une valeur chère à la gauche, l'internationalisme. Pour l'auteur, les deux notions sont tout à fait opposées, car « [la mondialisation] nie et contourne la nation, en tant que seul espace concret d'exercice de la démocratie, au lieu de la dépasser en l'englobant, comme le fait l'internationalisation ». Il plaide au contraire pour une démondialisation, dont l'objectif serait « la sauvegarde de ce qui subsiste d'espaces non encore investis par la logique du capital » et surtout de « tendre à ce que le périmètre de la prise de décision démocratique coïncide le plus possible avec celui de la capacité de régulation des flux économiques et financiers ». Concrètement, il s'agirait de « freiner, par des taxes et par l'interdiction des paradis fiscaux, la circulation erratique et déstabilisatrice des capitaux mondiaux », de « subordonner les échanges commerciaux au respect de clauses écologiques, sociales et culturelles, en refusant de se laisser culpabiliser par les accusations de "protectionnisme" ». Bernard Cassen écrit à cette époque que l'Union européenne, si elle abandonne ses dogmes ultralibéraux, et notamment celui de l'indépendance de sa Banque centrale, pourrait porter un tel projet.

Quatorze ans après sa première parution, l'auteur diffuse à nouveau son texte sur le site *Mémoire des luttes*, sans en changer une ligne, mais en ajoutant une postface<sup>1</sup>. « J'écrivais en 1996 que, si elle le voulait, l'Europe pourrait être un levier pour la démondialisation. C'était, de ma part, faire preuve d'une bonne dose de *wishful thinking* (le fait de prendre ses désirs pour des réalités). » précise-t-il en 2010. En effet, « toute politique franchement alternative au néolibéralisme que voudrait mener un gouvernement de gauche en Europe se heurtera frontalement aux textes européens, à la Commission, à la Cour de justice de Luxembourg, à la Banque centrale, à la majorité des autres États et vraisemblablement au Parlement européen ». Abandonnant l'idée de réformer l'Union européenne de l'intérieur, le président d'honneur de l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen (Attac) plaide pour des « actes de rupture » qu'un gouvernement de gauche en France devrait assumer.

En 2002, le sociologue philippin Walden Bello publiait un ouvrage qui paraîtra en France en 2011, dont le titre original est « *Deglobalization, Ideas for a New World Economy*<sup>2</sup> ». Son approche de la démondialisation ressemble beaucoup à celle de Bernard Cassen et ses propositions sont en phase avec les idées du mouvement altermondialiste. La particularité de Walden Bello est d'être un militant associatif au sein d'un pays du Sud qui joue pleinement la carte de la mondialisation : les Philippines attirent de nombreuses délocalisations d'entreprises occidentales dans le domaine des services, ce qui génère une croissance du PIB très rapide au début

---

1. <http://www.medelu.org/Et-maintenant-demondialiser-pour> (dernière consultation le 10/08/2016).

2. Walden Bello, *La démondialisation: Idées pour une nouvelle économie mondiale*, Éditions du Rocher, Monaco, 2011.

des années 2010. À contre-courant, Walden Bello plaide pour un démantèlement des institutions financières internationales (OMC, Banque Mondiale, FMI) et une relocalisation des activités économiques. Cette démondialisation rappelle par plusieurs aspects la revendication de « Nouvel ordre économique mondial » portée par les pays du Sud dans les années 1970 : une recherche d'autonomie politique, alimentaire et industrielle pour sortir de la tutelle des puissances occidentales ; une économie centrée sur les besoins ; une redistribution des richesses ; une coopération entre nations pour traiter les problèmes mondiaux de la paix ou de l'écologie.

Dans un nouvel essai publié en 2013, « *Capitalism's Last Stand? Deglobalization in the Age of Austerity* », Walden Bello tente de préciser le contenu de sa démondialisation, qu'il synthétise en quatorze principes<sup>1</sup>. Le premier : « Produire pour le marché intérieur plutôt que pour l'exportation ». Le deuxième est un principe de subsidiarité dans la production, qui doit être réalisée autant que possible localement et, à défaut, nationalement. Le troisième est un protectionnisme qui vise à défendre les productions locales grâce à des quotas ou à des taxes. Walden Bello estime ensuite que les politiques industrielles doivent renforcer avant tout les activités manufacturières. Le cinquième principe est celui de la répartition des richesses, et notamment des terres agricoles. Le sixième est de privilégier l'amélioration de la qualité de vie à la recherche de croissance économique. Viennent ensuite des propositions en faveur des technologies non polluantes (principes 7 et 9), sur l'égalité des sexes (principe 10), sur la démocratie locale (principes 11 et 12). Pour finir, le philosophe développe deux idées : construire une « économie mixte » incluant

---

1. Walden Bello, *Capitalism's Last Stand? Deglobalization in the Age of Austerity*, Zed Books Ltd, Londres, 2013.

des coopératives, des entreprises privées et publiques, mais qui excluait les multinationales; et dissoudre les institutions financières internationales pour les remplacer par des institutions régionales « basées non pas sur la liberté de commerce et la libre-circulation des capitaux, mais sur des principes de coopération, qui, pour reprendre les mots d'Hugo Chávez, "transcendent la logique du capitalisme" ».

## De la *self-reliance* à la démondialisation

L'idée de démondialiser l'économie n'est donc pas nouvelle. Elle précède le mouvement altermondialiste qui émergera en 1998-1999, et qui reprendra cette revendication chère au *Monde Diplomatique*: réguler la finance internationale. Pour ses deux concepteurs, Bernard Cassen et Walden Bello, la démondialisation n'est pas une notion venue de nulle part. Il s'agit d'actualiser, dans le contexte du capitalisme néolibéral, des revendications d'émancipation portées au xx<sup>e</sup> siècle, notamment après la Seconde Guerre mondiale, par des mouvements progressistes au Sud comme au Nord. Dans une logique de rupture avec l'impérialisme occidental, le dirigeant politique indien Mohandas Karamchand Gandhi (1869-1948) avait avancé le concept de *self-reliance* (la recherche d'autonomie): chaque pays doit trouver les moyens de subvenir à ses propres besoins pour ne pas être en situation de dépendance. À partir des années 1950, ce concept fut repris par le Mouvement des non-alignés pour servir l'idée de Nouvel ordre économique mondial. En 1986, l'économiste franco-égyptien Samir Amin publiait un livre intitulé *La déconnexion. Pour sortir du système mondial*<sup>1</sup>, dans

---

1. Samir Amir, *La déconnexion. Pour sortir du système mondial*, La Découverte, Paris, 1986.

lequel il appelait les pays du Sud à rompre avec l'ordre économique, tout en refusant l'autarcie. *Self-reliance*, Nouvel ordre économique, déconnexion, démondialisation : autant de termes qui, à des périodes différentes, ont permis de désigner une même trajectoire.

Au début des années 2010, d'autres courants intellectuels se revendiquent de cette idée de rupture. C'est tout d'abord l'économiste hétérodoxe français Jacques Sapir, qui publie *La démondialisation*, un essai qui sort en librairie en 2011<sup>1</sup>. Contrairement à Bernard Cassen et Walden Bello, l'auteur n'est pas issu du mouvement altermondialiste, mais défend une position souverainiste. Proche à la fois des idées de Jean-Pierre Chevènement (socialiste) et de Nicolas Dupont-Aignan (gaulliste), il soutiendra, avec certaines réserves, le Front de gauche de Jean-Luc Mélenchon et le parti grec Syriza. Pour Jacques Sapir, l'objectif affiché est d'améliorer la stabilité de l'économie mondiale : « La démondialisation n'est pas la condamnation du système financier international, mais sa réglementation afin de limiter le plus possible les phénomènes de contamination d'un pays à l'autre en cas de crise. » Elle est « la conjugaison d'un retour à de fortes réglementations financières, pénalisant en particulier les mouvements de capitaux à court et très court terme, et de règles assurant que la concurrence se produise non entre systèmes sociaux différents mais entre systèmes sociaux comparables<sup>2</sup> ». Pour réguler la finance, Jacques Sapir propose de rétablir un contrôle des capitaux, mais évoque également l'interdiction de certains produits dérivés échangés en Bourse. Sur la question commerciale, il milite

---

1. Jacques Sapir, *La démondialisation*, Seuil, Paris, 2011.

2. « Qu'est-ce que la démondialisation ? » Interview au quotidien coréen CHOSUN Daily, 4 décembre 2012, <http://russeurope.hypotheses.org/569> (dernière consultation le 10/08/2016).

pour des droits de douane automatiques calculés en fonction de trois critères : la productivité, les salaires et prestations sociales, les émissions de polluants. Avec la publication d'un autre ouvrage en 2012, il prend également parti pour une dissolution de la zone euro et un retour aux monnaies nationales, ce qui constituerait un levier de régulation supplémentaire<sup>1</sup>. Tout en sortant la démondialisation des cercles altermondialistes, Jacques Sapir reste sur une logique proche de celle défendue par ce mouvement : il faut une régulation politique de l'économie, qui doit passer par des mesures radicales de rupture avec la mondialisation.

## Détournement politique

Les choses se compliquent lorsque la démondialisation entre dans la sphère partisane. Le 20 novembre 2010, le député de la Saône-et-Loire Arnaud Montebourg se présente à la primaire du Parti socialiste qui doit désigner le candidat pour l'élection présidentielle française de 2012. En mai 2011, il publie un livre-programme intitulé *Votez pour la démondialisation!* et préfacé par le sociologue Emmanuel Todd<sup>2</sup>. Au premier tour de la primaire, le 9 octobre 2011, Arnaud Montebourg arrive en troisième position derrière François Hollande et Martine Aubry. Il totalise 17,19 % des voix, soit 455 601 suffrages.

La conception de la démondialisation portée par Arnaud Montebourg pose un sérieux problème : très éloignée de la vision de Bernard Cassen et Walden Bello, elle s'inscrit dans une logique à la fois européiste et productiviste. L'objectif du dirigeant socialiste n'est

---

1. Jacques Sapir, *Faut-il sortir de l'euro?*, Seuil, Paris, 2012.

2. Arnaud Montebourg, *Votez pour la démondialisation!*, Flammarion, Paris, 2011.

pas de remettre en cause la concurrence internationale, mais bien de redresser la compétitivité de la France et de l'Europe: il faut « constituer des champions industriels ayant la taille critique du marché mondial ». Pour lui, « La démondialisation c'est d'abord la modération de la mondialisation. C'est-à-dire que l'on doit arriver à une régionalisation de l'économie mondiale où les grands ensembles continentaux vont continuer de commercer, mais vont le faire de façon plus raisonnable<sup>1</sup>. » Arnaud Montebourg s'inscrit dans une réflexion toute keynésienne, en assurant, d'ailleurs à juste titre, qu'« un modèle qui exploite le coût du travail *low cost* mais qui ne rémunère plus ses salariés ne peut plus écouler sa production ». Pour parvenir à ce « commerce raisonnable » et à ce nouveau compromis social, le député veut négocier avec l'Allemagne une réorientation des politiques de l'Union européenne: mise en place d'un « protectionnisme aux frontières de l'Union européenne », d'une « taxe harmonisée au plan européen sur le transport maritime », « instaurer par des traités bilatéraux un système de préférences commerciales au bénéfice des pays s'adaptant au mieux et au plus vite aux normes sociales et écologiques internationales ».

Les plus fervents défenseurs de l'Union européenne seront soulagés. C'est notamment le cas des *Jeunes Européens-France*, la branche jeune du très europhile *Mouvement Européen*, qui ne s'y trompent pas; dans une recension de *Votez pour la démondialisation!*, ils écrivent: « L'intérêt fondamental de ce petit ouvrage est de montrer que des solutions européennes peuvent être trouvées aux critiques europhobes. [...] Au contraire de la rhétorique des souverainistes, virulents critiques de la mondialisation, les propositions d'Arnaud Montebourg

---

1. Interview d'Arnaud Montebourg donnée au *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, mardi 27 mars 2012.



ne rejettent pas l'Union européenne mais essayent d'apporter une solution européenne à des problèmes européens. Il n'y a donc pas d'opposition irrémédiable entre partisans de la construction européenne et tenants de la démondialisation. Les politiques européennes de libre échange peuvent prendre fin et un nouveau tournant peut être donné à l'Union européenne<sup>1</sup>. »

Le détournement opéré par le candidat socialiste est tout à fait remarquable. Là où Jacques Sapir, Bernard Cassen et Walden Bello plaident pour des mesures nationales, Arnaud Montebourg s'aligne sur le fantasme de la réforme « de l'intérieur » de l'Union européenne en vogue au Parti socialiste. Cette « démondialisation », c'est le conte pour enfants de « l'Europe sociale », auquel on ajouterait du protectionnisme « aux frontières de l'Union européenne ». Protectionnisme qui est d'ailleurs la seule audace que s'autorise Arnaud Montebourg, et qui ne vise que la circulation des marchandises. Pas de contrôle des capitaux comme le souhaite Jacques Sapir, pas de désobéissance européenne comme je l'ai proposé<sup>2</sup> et comme le veut Bernard Cassen, aucune refonte de l'ordre mondial au bénéfice des pays du Sud, qui est pourtant au cœur de la réflexion de Walden Bello.

Ce *hold-up* réussi va profondément fausser le débat sur la démondialisation. À l'exact opposé de ce qu'il est initialement, ce concept devient synonyme, pour beaucoup d'analystes, de défense des intérêts des pays du Nord face au Sud et de protectionnisme orienté contre

---

1. « La Démondialisation d'Arnaud Montebourg: un programme pour l'Union européenne? », Jonathan Leveugle, <http://www.taurillon.org/La-Demondialisation-d-Arnaud-Montebourg-un-programme-pour-l-UE,05056> (dernière consultation le 10/08/2016).

2. Aurélien Bernier, *Désobéissons à l'Union européenne!*, Mille et une nuits, Paris, 2011. Également en ligne sur [abernier.vefblog.net](http://abernier.vefblog.net)

les grands pays émergents (Chine, Inde, Brésil...). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la plupart des trotskistes, des libertaires, des altermondialistes et des écologistes assimilent la démondialisation à un repli sur les frontières nationales. Les libéraux et les médias dominants sautent sur l'occasion pour réduire le débat à deux questions : « faut-il des taxes aux frontières ? » et « faut-il sortir de l'euro ? ». Ainsi, les premiers feront passer les tenants de la démondialisation pour des nationalistes et les seconds assureront le spectacle, et donc l'audience, en opposant les partis « de gouvernement » libre-échangistes à l'extrême droite, en pointe dans la récupération de l'anti-mondialisme.

Pour les mouvements progressistes, il est nécessaire de revenir aux sources de l'idée de démondialisation : briser la finance internationale, s'opposer à la logique du capital et développer un véritable internationalisme. Il faut également la préciser, et trouver des modalités concrètes de mise en œuvre qui tiennent compte d'une évidence : jamais le système mondial ne se reformera de lui-même. Il s'agit donc d'en sortir, de l'affronter, puis de le démanteler.

## **Une nouvelle étape dans la lutte des classes**

La mondialisation est un nouveau stade de la lutte des classes, dans lequel la concurrence internationale, le chantage aux délocalisations et à la fuite de capitaux servent à soumettre les peuples et les éventuels gouvernements dissidents. Il faut donc être clair sur la vraie nature de la démondialisation : il doit s'agir d'un nouveau projet de société qui vise l'émancipation des classes dominées, au Nord comme au Sud. C'est donc un projet de gauche, et, puisque l'étiquette « gauche » est aujourd'hui usurpée par des partis socio-libéraux, il est nécessaire de préciser : de gauche radicale.

Il n'est pas question de « modérer la mondialisation » comme l'envisage Arnaud Montebourg, chez qui la nostalgie des Trente glorieuses vire au trouble compulsif. Il n'est pas question non plus de suivre Jacques Sapir dans sa nouvelle stratégie, qui vise à rapprocher les souverainismes de gauche et de droite et qui laisse planer une forte ambiguïté quant à la possibilité de dialoguer avec l'extrême droite<sup>1</sup>. La restauration de la souveraineté nationale est certes la première difficulté à franchir pour mettre en place des mesures progressistes, mais elle ne saurait servir de plus petit dénominateur commun à des familles politiques que tout oppose. Au contraire, pour donner une réelle cohérence au projet de démondialisation, il faut se placer dans une perspective de sortie du capitalisme.

Il faut en effet rappeler que le but du capitalisme est l'accumulation de richesses au bénéfice d'une minorité avec, selon le rapport de forces entre le capital et le travail, plus ou moins de redistribution à la majorité de la population. Cette réalité est tout à fait assumée par les tenants de l'ordre économique, qui justifient de toutes les manières possibles les salaires mirobolants ou les « parachutes dorés » des dirigeants de grandes firmes, le versement de dividendes scandaleux pour les actionnaires... Sur ce point, le capitalisme avance à visage découvert.

---

1. Dans une interview du 21 août 2015 au Figarovox, Jacques Sapir déclarait : « À partir du moment où l'on se donne comme objectif prioritaire un démantèlement de la zone Euro, une stratégie de large union, y compris avec des forces de droite, apparaît non seulement comme logique mais aussi nécessaire. » Il appelait à la création de « fronts anti-euro ». Le 23 août 2015, sur son blog, l'économiste précisait : « on voit bien, aussi, qu'à terme sera posée la question de la présence, ou non, dans ce "front" du Front National ou du parti qui en sera issu ». <http://russeurope.hypotheses.org/4676> (dernière consultation le 11/08/2016).

La tromperie commence lorsque la classe dirigeante prétend construire une « mondialisation heureuse », un « capitalisme vert » ou se « moraliser ». Elle tente alors de faire croire que cette accumulation – et donc, par définition, ces inégalités sociales – est le prix à payer pour résoudre les problèmes mondiaux, qu’il s’agisse de la pauvreté, de la paix ou des crises environnementales. Elle estime que la réponse à ces problèmes passe par l’augmentation de la production et du commerce : produire plus de biens et de services pour satisfaire plus de personnes, développer de nouvelles technologies moins polluantes pour protéger l’environnement... Mais la vérité est toute autre. Si le capitalisme se souciait réellement de résoudre les problèmes mondiaux, ceux-ci le seraient depuis longtemps. Il obéit en fait à une règle simple : pour accumuler les richesses, il faut d’abord les produire, et plus on produit, plus les possibilités d’accumulation sont importantes. Le capitalisme est donc productiviste *par nature*. De fait, il est incapable d’apporter des réponses aux besoins sociaux autrement que par le commerce, et encore moins d’apporter des solutions aux crises écologiques.

Pour assurer une production maximale et une répartition des bénéfices au profit de la classe dominante, la stratégie mise en place est l’accaparement des grands moyens de production, par leur propriété privée plutôt que collective. Dans ces moyens de production, on trouve les usines, les machines, les capitaux... et les ressources fournies notamment par les pays du Sud. Là non plus, rien de nouveau : Karl Marx avait parfaitement décrit cette logique, et la classe dirigeante l’a toujours assumée et défendue.

Mais le capitalisme ne se réduit pas seulement à l’accumulation et à la propriété privée des grands moyens de production, qui sont ses principales caractéristiques *économiques*. En générant un ordre social, à l’intérieur

des États mais aussi au niveau international, il forme véritablement un *système*, qui dépasse largement le cadre économique. Il produit à la fois des modes de gouvernement au bénéfice des classes dominantes, une culture dominante, un impérialisme économique. Il ne se limite pas à une sphère marchande dont le périmètre serait défini démocratiquement par la société : il cherche en permanence à étendre son influence pour imposer à l'ensemble de la société une logique de classe.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs gouvernements européens ont mis en place des politiques sociales, développé des services publics à l'abri de la sphère marchande ; des pays du Sud ont choisi des politiques d'émancipation et parfois même de redistribution. Il s'agissait rarement de « sortir du capitalisme », mais plus souvent de le réguler, de limiter (modestement) l'accumulation de richesses, et de lui retirer certains domaines d'activité. En parallèle de la lutte contre le communisme, toute la stratégie des classes dominantes dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle a consisté à briser ces tentatives, ce à quoi elles sont effectivement parvenues.

Cette réussite tient pour l'essentiel au mouvement de « mondialisation » du capitalisme, qui a terriblement compliqué les luttes sociales. Tandis que le capital se mondialisait, il organisait la mise en concurrence des nations, et plus précisément des classes populaires et moyennes de ces nations. Le discours des élites est d'une perversité absolue : d'un côté, il développe l'idée qu'une « société mondiale » se met en place et que le cadre étatique est obsolète ; de l'autre, il pousse chaque Nation à livrer bataille à toutes les autres dans la compétition économique mondiale. D'un côté, il affaiblit l'État et délégitime le politique, de l'autre, il crée *mécaniquement* du nationalisme. La propagande capitaliste réalise le tour de force de détourner les peuples de leurs

institutions nationales et, dans le même temps, de détourner de la lutte des classes en appelant à l'union nationale dans la compétition mondiale. Force est de constater que cette stratégie est couronnée de succès : les États et leurs représentants politiques sont largement discrédités tandis que le nationalisme ou le régionalisme se sont rarement aussi bien portés.

Que conclure de tout cela ? Que tout système alternatif qui viserait, même temporairement, le redressement de la France dans une concurrence internationale inchangée serait dangereux à plusieurs titres. Il risquerait d'abord de renforcer le productivisme et de conforter l'idée que la croissance économique est indispensable pour redistribuer quelques richesses. Il risquerait ensuite d'accentuer le rapport de domination du Nord sur le Sud. Et, de fait, d'accentuer le désir des grands émergents de prendre leur revanche sur le Nord dans un contexte concurrentiel. Enfin, il risquerait de renforcer un nationalisme chauvin au détriment d'une lutte des classes tout à fait nécessaire. La démondialisation doit viser la direction opposée : la sortie du capitalisme et de la concurrence internationale pour instaurer des relations de justice et de paix à l'intérieur des États et entre États. Sur le plan de la stratégie politique, une alliance avec des forces conservatrices sur de telles bases est tout bonnement impensable. Il faudra, au contraire, les combattre.

## **Affronter les multinationales**

Dans la phase néolibérale actuelle du capitalisme, le pouvoir est exercé par les multinationales. La démondialisation consiste à briser ce pouvoir. L'expérience montre que le boycott ou le changement de comportement individuel n'ont jamais permis d'affaiblir durablement les grandes firmes privées. Celles-ci se renforcent au contraire en créant un droit supranational au service

de leurs intérêts. Pour les combattre et espérer gagner, il faut donc passer également par le droit. Et puisqu'il est inenvisageable, dans l'état des rapports de force, que de nouvelles lois contraires aux intérêts des multinationales puissent être adoptées au niveau mondial ou européen, elles devront forcément être nationales. Démondialiser, c'est se doter d'un arsenal législatif pour sortir de la concurrence et briser le pouvoir des grandes firmes, non pas pour restaurer un capitalisme national, mais pour inverser le rapport de force entre capital et travail et mettre l'économie au service des besoins sociaux.

Pour un pays membre de l'Union européenne, la première mesure à prendre est de restaurer la souveraineté juridique et monétaire. Depuis le traité de Rome (1957), la « construction européenne » produit du droit, qui s'est progressivement imposé aux États. Ce droit est composé des traités, des directives, des règlements, et les lois nationales doivent être compatibles avec cet ordre juridique ultralibéral. L'objectif est clairement de soumettre les décisions politiques aux « règles » fixées par les grandes puissances financières. C'est d'ailleurs en pleine crise politique de la construction européenne que l'idée de primauté du droit communautaire fut imposée, lorsque le Président de la République française Charles de Gaulle pratiqua la « chaise vide » (du 30 juin 1965 au 30 janvier 1966) pour protester contre les attaques de la Communauté européenne contre la souveraineté nationale. À grand renfort de lobbying, les dirigeants européens réussirent à convaincre les juristes que les Constitutions nationales devaient s'effacer devant le traité de Rome, les directives et les règlements venant de Bruxelles<sup>1</sup>. La chose fut totalement acquise en 1992,

---

1. « Judge-made law. Aux origines du “modèle” politique communautaire », Antoine Vauchez, in *Une Europe des élites ? Réflexions sur la fracture démocratique de l'Union européenne*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2007.

lors de l'adoption du traité de Maastricht. Dès lors, la liberté de circulation des marchandises et des capitaux, la concurrence entre les services publics et le privé, l'austérité pour les classes populaires devinrent la règle qui s'imposait aux États membres.

Dans ces conditions, toute loi qui viserait à contrôler les capitaux ou les marchandises, à mettre les services publics à l'abri de la concurrence ou à véritablement distribuer les richesses serait décrétée illégale au regard du droit européen. Pour ceux qui en douteraient, la confirmation fut apportée en pleine crise de la dette par le président de la Commission européenne en personne, le luxembourgeois Jean-Claude Juncker. Dans un entretien accordé au journal espagnol *El País* le 4 mars 2015, il commentait l'arrivée au pouvoir en Grèce du parti de gauche radicale Syriza de la façon suivante : « Les élections ne modifient pas les traités. Il est évident que l'on peut assumer une autre approche de la crise grecque, il peut y avoir plus de flexibilité, mais la victoire de Tsipras [dirigeant de Syriza devenu Premier ministre] ne l'autorise pas à tout changer. »

La priorité absolue est donc d'inscrire ou de réinscrire dans les Constitutions la primauté du droit national sur le droit communautaire. Ensuite, un État membre qui voudrait sortir de l'ordre économique devrait dénoncer les traités signés par l'Union européenne en son nom, et notamment les traités de libre échange : accords de l'OMC, accords régionaux et bilatéraux. Enfin, s'il fait partie de la zone euro, il devrait restaurer sa souveraineté monétaire, abandonnée à la Banque centrale européenne avec la création de la monnaie unique.

Seule la restauration de la souveraineté nationale permet d'enclencher le train de mesures nécessaires pour briser la domination des multinationales et gouverner en faveur des classes populaires. Annuler la plus grande partie de la dette publique, creusée année après année



par les politiques néolibérales. Instaurer un contrôle permanent des capitaux pour éviter leur fuite et pour les taxer. Mettre en place un contrôle des marchandises pour stopper la concurrence des grandes firmes implantées dans les pays à bas coût de main-d'œuvre et relocaliser la production. Bien sûr, cette régulation des marchandises s'adaptera au rythme de la relocalisation des activités : il n'est pas question, par exemple, de supprimer toutes les importations de textiles du jour au lendemain alors que la filière est détruite en Europe ; une politique de réindustrialisation doit être menée en parallèle du contrôle des marchandises, et dans certains cas, la précéder.

La reconquête de la souveraineté monétaire doit conduire à dévaluer la monnaie nationale par rapport à certaines monnaies de pays structurellement exportateurs (la devise allemande, le yuan chinois) et à la réévaluer par rapport à des monnaies de pays structurellement importateurs pour rééquilibrer les termes de l'échange commercial. Face au risque d'inflation, il faut appliquer immédiatement une politique d'administration des prix et des salaires. Dans un contexte de contrôle des capitaux, taxer les richesses n'est plus un problème, et les répartir, que ce soit pour augmenter les revenus du travail, les minimas sociaux ou financer les services publics, devient tout à fait possible. Le chômage peut être supprimé non seulement par la relocalisation, mais aussi par la création massive d'emplois dans le secteur non-marchand. Si la quantité de main-d'œuvre venait à dépasser les besoins, une réduction du temps de travail ne poserait aucun souci de financement, pas plus que de « compétitivité ».

Sur le papier, tout ceci est parfaitement cohérent et techniquement faisable. Mais il est bien évident que la classe dirigeante se battra bec et ongles contre un tel programme, et qu'elle dispose de leviers extrêmement

puissants. Il faut donc lui ôter les pouvoirs qu'elle s'est arrogés, en s'attaquant à la propriété privée des grands moyens de production et des grands médias.

Le 13 février 1982, en application du programme du candidat socialiste François Mitterrand, la France adoptait une loi de nationalisation visant sept grandes entreprises industrielles, trente-neuf banques et deux compagnies financières. Ces groupes passaient dans le secteur public, mais le pouvoir socialiste décidait de laisser l'autonomie de gestion aux Conseils d'administration : l'État était propriétaire du capital, mais renonçait à prendre le contrôle politique de ces firmes. Par ailleurs, la stratégie des socialistes consistait à faire d'elles des championnes françaises dans la concurrence internationale, c'est-à-dire à conquérir des marchés à l'étranger plutôt que de répondre aux besoins du marché intérieur.

Voici exactement ce qu'il ne faut pas faire : renflouer des entreprises pour améliorer leur compétitivité dans la concurrence internationale et renoncer à toute politique industrielle nationale pour ne pas être accusé de bolchevisme. Les nationalisations de 1982 n'avaient de nationalisations que le nom, et constituaient en fait un cadeau au capitalisme français, qui a pu renforcer ses positions à l'international. Démondialiser et gouverner à gauche implique de faire l'inverse : exproprier les actionnaires, prendre véritablement le contrôle des groupes et de leurs filiales et s'appuyer sur leurs activités pour satisfaire les besoins sociaux. La nationalisation des banques et des compagnies d'assurances permettra de sortir l'épargne de la sphère spéculative pour financer l'économie réelle et locale. La nationalisation de Bouygues construction, par exemple, permettra de lancer un grand plan de rénovation des logements à moindre coût. Celles de Renault et PSA permettront de relocaliser la production de véhicules, tout en imposant

des critères environnementaux et en privilégiant l'intérêt collectif: des transports en communs plutôt que le tout individuel; des voitures de taille moyenne plutôt que des grosses cylindrées.

Il n'est pas question de collectiviser l'ensemble des moyens de production, bien sûr, et la nationalisation n'est pas la seule façon d'ôter le pouvoir à la classe dirigeante. Dans des secteurs moins stratégiques, il est possible de démanteler de grands groupes pour les éclater en moyennes entreprises qui ne soient pas en mesure de faire primer leur intérêt sur l'intérêt général, et de s'assurer qu'elles respectent de nouvelles règles inscrites dans la loi. Cette reconfiguration du tissu d'entreprises va de pair avec des changements radicaux à l'intérieur même de ces entreprises, afin d'y faire entrer la démocratie, en renforçant le poids des salariés et de la collectivité.

Sur chacun de ces sujets, de nombreux travaux existent: Frédéric Lordon et François Morin ont montré que l'on pouvait fermer les marchés d'actions et financer les entreprises autrement, notamment par des prêts bancaires<sup>1</sup>. Jacques Sapir a détaillé les mécanismes d'une sortie de l'euro et montré la crédibilité d'un contrôle des mouvements de capitaux. Emmanuel Todd a consacré de nombreux écrits au protectionnisme, et prouvé sa faisabilité. J'ai moi-même développé une stratégie de désobéissance européenne et proposé les changements constitutionnels qui restaureraient la souveraineté nationale<sup>2</sup>. Il manque un catalyseur à tout cela: la confiance du peuple, qui ne peut s'obtenir qu'en menant une bataille idéologique et culturelle sans tabou.

---

1. François Morin, *Un monde sans Wall Street?*, Seuil, Paris, 2011. Lire également Frédéric Lordon, « Et si on fermait la Bourse... », *Le Monde diplomatique*, février 2010.

2. Aurélien Bernier, *Désobéissons à l'Union européenne!*, Mille et une nuits, Paris, 2011. Également en ligne sur [abernier.vefblog.net](http://abernier.vefblog.net)

## *Démondialiser*

Grâce à la propagande des grands médias, les classes populaires et moyennes pensent qu'il est impossible de sortir de la concurrence internationale. Il faut donc rappeler qu'un État peut faire ce qu'il veut, à deux conditions : qu'il soit suffisamment solide économiquement, politiquement, culturellement... et qu'il soit soutenu par son peuple. Pour le meilleur ou pour le pire, il peut dénoncer n'importe quel traité, répudier des dettes, écrire la loi, exproprier des actionnaires, bâtir un nouvel ordre social, nouer de nouvelles relations avec les autres États. Souvent caricaturée et sujette à controverses, la démondialisation a l'avantage de nommer cette rupture possible et de redonner l'espoir du changement.



## 4. Refuser la croissance

Au début des années 1990, des chercheurs américains élaborent une méthode de calcul et un indicateur pour mesurer l'impact des activités humaines sur les ressources renouvelables : l'empreinte écologique. Lorsque cette empreinte ne dépasse pas 100 %, cela signifie que les ressources renouvelables consommées chaque année sont effectivement renouvelées par la biosphère et que les déchets rejetés dans les sols, les eaux et dans les airs sont naturellement recyclés. Lorsque les 100 % sont dépassés, la consommation devient supérieure aux capacités de régénération de la planète, et la population mondiale vit donc « à crédit ». Lors du Sommet international pour la Terre de Johannesburg en 2002, l'association écologiste World Wild Fund (WWF) communique autour de cet indicateur et le fait découvrir aux décideurs et aux médias. À l'époque, l'empreinte mondiale s'établit à 138 %. Au début des années 2010, elle dépasse les 150 %. Afin de rendre ce concept plus parlant, une autre association, Global Footprint Network, a imaginé le « jour du dépassement global ». Il s'agit de calculer à quel moment de l'année les sociétés humaines ont consommé l'ensemble des ressources renouvelables fournies par la biosphère. En 2016, le dépassement commençait le 8 août : à partir de cette date et jusqu'au 31 décembre, les ressources consommées excédaient les capacités de renouvellement des écosystèmes.

Ces méthodes et ces mesures comportent évidemment des marges d'erreur et des limites. Ainsi,

l'empreinte écologique ne traduit que la pression sur les ressources renouvelables, alors que certaines ne le sont pas. L'impact des activités humaines sur la biosphère est donc en fait supérieur à ces estimations. Mais il n'est pas nécessaire de s'attarder sur des détails de méthode : cet indicateur a l'avantage de montrer de façon simple que notre modèle de production et de consommation est incompatible avec les rythmes biologiques.

Par sa logique d'accumulation et son besoin de produire toujours plus pour accumuler plus, le capitalisme est un désastre écologique. Ce constat n'a rien d'original ni de nouveau : de nombreux auteurs (Hervé Kempf, Daniel Tanuro...) et de nombreux mouvements (Les Amis de la Terre, Attac...) l'ont fait depuis longtemps. Mais lorsqu'il s'agit d'imaginer un autre modèle, la réflexion de la gauche radicale bute souvent sur un tabou : celui de la décroissance. Une notion qui se situe tellement à contre-courant de l'idéologie dominante, qui est tellement caricaturée par les défenseurs de l'ordre économique, qu'elle paraît extrêmement difficile à assumer.

Pourtant, avec une empreinte écologique de l'humanité parvenue au-delà de 150 %, il est bien évident que la consommation matérielle doit décroître. Et lorsque l'empreinte des États-Unis dépasse les 500 % tandis que celle de l'Afrique plafonne à 60 %, il est tout aussi évident que cette décroissance globale nécessite une décroissance particulièrement forte dans les pays riches et un transfert de richesses aux pays pauvres. Mais comme la décroissance fait tout autant peur, voire davantage, que la sortie du capitalisme, on préfère souvent contourner le problème, en rêvant à une « autre croissance », comme on rêve à une « autre mondialisation ». En refusant de sortir du cadre dans lequel on nous oblige à penser, on en vient alors à consolider un système capitaliste qui sait au moins faire une chose : communiquer et détourner la contestation à son profit.

## L'impasse de l'« autre croissance »

La production de biens et de services, censée représenter la richesse mondiale, est mesurée par le Produit intérieur brut (PIB), un indicateur qui fait l'objet de nombreuses critiques<sup>1</sup>. Tout d'abord, il ne mesure que les biens ou services pour lesquels il est possible d'attribuer ou de calculer une valeur marchande, ce qui exclut le don, la solidarité, la gratuité... Ensuite, il cumule des activités favorisant le bien-être et des activités nocives pour la collectivité, qui contribuent toutes à la croissance à hauteur de leur valeur marchande. Un exemple fréquemment cité est celui des marées noires, qui « créent de la croissance » puisqu'elles génèrent des activités de dépollution. Enfin, le PIB ne tient pas compte de l'épuisement des ressources naturelles. Il traite de la même manière les activités fortement consommatrices de ressources et les activités plus sobres.

Curieusement, une grande partie de la classe dirigeante et la plupart des mouvements contestataires tiennent des positions très proches sur un point précis : il faudrait réduire la « mauvaise » partie du PIB, celle qui consomme et pollue, et augmenter la « bonne » partie, celle qui répond aux besoins sociaux sans détruire la planète. Difficile de ne pas être séduit a priori par cette « autre croissance » qui évite d'avoir à prononcer le mot dangereux de décroissance. Il s'agit pourtant d'un raisonnement hors-sol, déconnecté de toute réalité, et qui permet aux tenants du capitalisme de continuer à imposer leur pensée dominante.

Pour s'en convaincre, il suffit d'observer cette « mauvaise » partie du PIB qu'il conviendrait de faire

---

1. Le PIB est créé aux États-Unis en 1934 par l'économiste Simon Kuznets (1901-1985). Il fait partie des indicateurs de la comptabilité nationale mise en place pour mesurer les effets de la Grande dépression sur l'économie.



baisser... pour constater que, dans un système basé sur le productivisme et le libre échange, elle est promise à un bel avenir. Dans ses analyses sur l'extraction mondiale de ressources, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) relève une augmentation de 65 % sur la période 1980-2007<sup>1</sup>. Dans l'intervalle, l'efficacité de la production s'est améliorée: il faut moins de matières, en moyenne, pour créer un pourcent de PIB. Mais cette amélioration de la « productivité des ressources » n'est que de 37 %<sup>2</sup>. Le fameux progrès technologique censé résoudre les crises environnementales sans avoir à rompre avec l'ordre économique mondial est donc une fable. Si ce progrès existe bel et bien, il avance beaucoup moins vite que la consommation de ressources.

Dans ses projections, l'OCDE table sur une croissance de l'extraction de matières de près de 50 % pour la période 2002-2020: l'extraction de minerais métalliques devrait avoir augmenté de 92 %, celle des combustibles fossiles de 39 % et celle de la biomasse de 31 %. Pour favoriser le moindre coût, l'essentiel de ces prélèvements sera effectué dans les pays pauvres et émergents.

Le fait que les pays riches se soient largement convertis à une économie de services ne doit pas masquer une réalité: en valeur absolue, jamais nos sociétés n'ont autant consommé de matière et rejeté de polluants. La classe dirigeante a simplement délocalisé, en même temps que les emplois industriels, la part de pollutions et de consommation de ressources qui s'effectuait auparavant dans les pays occidentaux. Pour elle, le discours

---

1. « Productivité des ressources dans les pays du G8 et de l'OCDE », OCDE, Paris, 2012.

2. Ce chiffre de 37 % tient compte des matières extraites mais non utilisées. En ne prenant que les matières extraites utilisées, l'amélioration de la productivité des ressources est d'environ 30 %.

hors-sol sur une « autre croissance », plus écologique et plus humaine, a exactement la même fonction que l'idée d'une réforme « de l'intérieur » des institutions internationales ou de l'Union européenne : elle vise à détourner des véritables solutions, qui relèvent non pas de la réforme mais de la rupture.

Dès la fin des années 1960, quelques dirigeants de grandes puissances financières se sont inquiétés de l'épuisement des ressources qui, d'après eux, risquait de menacer la pérennité de l'ordre économique mondial. À cette époque, la croissance battait son plein, et les catastrophes écologiques se succédaient : contaminations par les pesticides et retombées radioactives aux États-Unis, pollution au mercure dans la baie de Minamata au Japon, marée noire du pétrolier Torrey Canyon (1967) au large des côtes britanniques et françaises... Surtout, les prévisions démographiques de la décennie précédente étaient nettement dépassées : pour l'Inde, par exemple, les prospectives du début des années 1950 tablaient sur une augmentation maximale annuelle de 1,3 % alors qu'elle atteignait finalement 2,5 %. La crainte qu'une horde de pauvres n'envahisse l'Occident pour exiger un partage des richesses se diffusait comme une traînée de poudre aux États-Unis et en Europe.

En 1968, le biologiste et démographe américain Paul Ralph Ehrlich publie *The population bomb* (« La bombe démographique »), un ouvrage dans lequel il affirme que le monde court à la catastrophe si le contrôle des naissances n'est pas généralisé<sup>1</sup>. Les premières pages du livre illustrent bien l'esprit qui anime cet auteur issu d'une famille américaine aisée et formé aux prestigieuses universités de Pennsylvanie et du Kansas. Au cours d'un voyage à Dehli, en Inde, Paul

---

1. Paul Ehrlich, *La bombe P*, Fayard, Les amis de la Terre, 1972.

Ehrlich prend conscience de l'explosion démographique dans les pays pauvres : « Je rentrais avec ma femme et ma fille à l'hôtel, dans un taxi vétuste, dont les sièges étaient infestés de puces. Seule la seconde vitesse fonctionnait. Comme nous traversions au pas la ville, nous pénétrâmes dans une zone misérable et surpeuplée. La température dépassait les 40 degrés et l'air n'était plus que poussière et fumée. Les rues étaient grouillantes d'hommes. Des hommes qui mangeaient, des hommes qui se lavaient, des hommes qui dormaient. [...] Des hommes, des hommes, des hommes, des hommes. Dans notre enclave lente et klaxonnante, nous avançons dans un enfer de poussière, de bruit, de chaleur, de feux de camp. Reverrions-nous jamais notre hôtel ? » L'auteur décide alors de s'investir dans la recherche de solutions pour « endiguer le flot humain ».

Une autre personnalité, qui laissera son nom dans les livres d'histoire de l'écologie politique, partage avec Paul Ehrlich cette terreur de la surpopulation : l'italien Aurelio Peccei (1908-1984). Ancien dirigeant de la multinationale FIAT puis d'Olivetti, il fonde en 1968 le Club de Rome, un cercle de réflexion financé par son ami banquier David Rockefeller. Peccei, qui se qualifie de « socialiste et libéral », a lu l'analyse de Paul Ehrlich et la prend très au sérieux. Il la relaie et va jusqu'à décrire la croissance de la population mondiale comme une « métastase cancéreuse ». Cette obsession se révélera tenace, puisqu'il écrira encore au début des années 1980, un an avant sa mort : « Excepté les insectes, rares sont les espèces qui se multiplient aussi farouchement et aveuglément que la nôtre. En outre, elle s'est démontrée vorace et insatiable bien au-delà des limites physiologiques<sup>1</sup>. »

---

1. Aurelio Peccei, *Cent pages pour l'avenir – Réflexions du président du Club de Rome*, Economica, Paris, 1981.

En 1972, paraît *The limits to growth* (« Les limites à la croissance »), un rapport rédigé par des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et commandité par le Club de Rome<sup>1</sup>. Ce travail scientifique *a priori* neutre sert un objectif tout à fait politique : pour Peccei et Rockefeller, il n'est pas question d'entraver le développement des multinationales, mais bien de faire décroître de gré ou de force la population des pays pauvres. Lors du premier Sommet pour la Terre organisé à Stockholm cette même année, les questions démographiques sont placées au cœur des débats par les États occidentaux. Si la classe dirigeante n'a pu empêcher que l'écologie s'invite dans les négociations internationales, elle parvient très bien à défendre ses intérêts, d'une part en préservant le libre échange dans la déclaration finale du Sommet et d'autre part en détournant l'attention sur la question de la natalité.

La naissance du Club de Rome en 1968 marque le début d'une phase de récupération de la question écologique par le capitalisme. À ceux qui réclament un partage plus équitable des richesses, on répond qu'il faut avant tout plus de commerce et plus de croissance. Aux écologistes des pays développés qui réclament une meilleure prise en compte de l'environnement, on assure que les tenants de l'ordre économique y travaillent. Rapidement, les chefs d'État occidentaux suivis par certains dirigeants de multinationales intègrent ces nouveaux paramètres dans leurs discours. Le 28 février 1970, à Chicago, le président de la République française Georges Pompidou déclare : « L'emprise de l'homme sur la nature est devenue telle qu'elle comporte le risque de destruction de la nature elle-même. [...] Il faut créer

---

1. Donella Meadows, Denis Meadows, Jorgen Randers et WW. Behrens III, *Halte à la croissance ? Rapport sur les limites de la croissance*, Fayard, Paris, 1973.

et répandre une sorte de morale de l'environnement, imposant à l'État, aux collectivités et aux individus le respect de quelques règles élémentaires faute desquelles le monde deviendrait irrespirable<sup>1</sup>. »

Au printemps de la même année, aux États-Unis, le sénateur démocrate Gaylord Nelson met sur pied la Journée de la Terre, programmée le 22 avril. Il s'agit de capter la montée des préoccupations écologiques dans l'opinion, mais aussi de limiter l'audience des mouvements mobilisés contre la guerre du Vietnam en détournant l'attention des médias. L'initiative est une réussite puisqu'elle implique 20 millions de citoyens dans tout le pays. Elle permet également à des multinationales comme Monsanto, Ford ou Dow Chemical d'organiser des événements pour communiquer sur leur souhait de protéger la planète...

Quelques années plus tard, en France, Valéry Giscard d'Estaing, successeur de Georges Pompidou à la présidence de la République, se convertit publiquement à l'idée d'une « autre croissance ». Dans une allocution prononcée le 29 octobre 1975 devant les associations environnementales, il déclare : « Le moment est venu de définir une nouvelle croissance. [...] Aux indices économiques traditionnels qui mesurent exclusivement l'expansion de la production marchande, il conviendra d'ajouter d'autres critères qui traduisent aussi les changements du cadre de vie et qui ne sont à l'heure actuelle recensés dans aucun de nos éléments statistiques<sup>2</sup>. » Dans le contexte de crise qui suit le premier choc pétrolier de 1973, cette rhétorique vise aussi à faire avaler aux plus pauvres la pilule de l'austérité.

---

1. Discours de Georges Pompidou, président de la République française, Chicago, 28 février 1970.

2. Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, lors de l'installation du Haut Comité de l'environnement, Paris, Palais de l'Élysée, le 29 octobre 1975.

Après le tournant ultralibéral du début des années 1980, le discours de la classe dirigeante devient plus clair. Ancienne ministre de l'Environnement de Norvège et ancienne chef du gouvernement, la sociale-démocrate Gro Harlem Brundtland signe un rapport qui paraît en 1987 et qui consacre la notion de développement durable. Intitulé *Our common futur* (« Notre avenir à tous »), ce document ne laisse planer aucun doute sur la marche à suivre : « Il est essentiel de revitaliser la croissance économique mondiale si l'on veut que de vastes secteurs du monde en développement échappent à des catastrophes écologiques. Concrètement, cela implique une accélération de la croissance économique aussi bien dans les pays industrialisés qu'en développement<sup>1</sup>. » Le libre échange est évidemment incontournable, car « si l'on veut assurer un développement socialement et économiquement stable, il est indispensable entre autres choses, que les pays industrialisés reviennent, à l'échelle internationale, à des politiques d'expansion en matière de croissance, d'échanges commerciaux et d'investissements. » Aux pays pauvres, Gro Harlem Brundtland propose « une coopération efficace avec les sociétés transnationales » qui devront « produire plus avec moins » et aborder l'environnement *via* des « codes de bonne conduite ». Dans ces conditions, rien ne s'oppose à l'intégration des principes de développement durable dans les rapports d'activité et les discours des grandes multinationales, qui s'y convertissent massivement dans les années qui suivent.

À partir de la fin de la décennie 1990, dans un contexte d'intensification de la concurrence internationale et d'augmentation du prix des énergies fossiles,

---

1. Gro Harlem Brundtland, *Notre avenir à tous*, rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, 1987.

le développement durable cède la place à l'« économie verte », censée produire une croissance de la même couleur. Le changement n'est pas seulement sémantique : la crise écologique et les tensions sur les marchés de matières premières atteignent de tels niveaux que certaines mesures favorables (ou prétendument favorables) à l'environnement deviennent rentables pour les grandes entreprises. C'est le cas notamment des énergies renouvelables, un secteur dans lequel les concentrations de firmes et les levées de fonds se multiplient au cours des années 2000.

Les élucubrations autour d'une improbable refonte du PIB se poursuivent, sans perturber le moins du monde les indices boursiers. En février 2008, le président français Nicolas Sarkozy crée une « commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social ». Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie et ancien conseiller du président américain William Clinton, est nommé à sa tête. Présenté en septembre 2009 à Paris, son rapport critique timidement le PIB et recommande deux évolutions : la prise en compte d'indicateurs de qualité de vie et l'intégration dans la comptabilité publique d'activités non marchandes. Avec trente-cinq ans de retard, on croirait lire Valéry Giscard d'Estaing dans le texte !

Inventée par la classe dirigeante à la fin des Trente glorieuses, la fable de l'« autre croissance » n'a cessé d'être rabâchée, avec le résultat que l'on sait : une humanité qui, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, consomme plus de 150 % des ressources renouvelables de la planète. Il est donc malheureux que cette idée soit également défendue par des opposants sincères au système économique, qui réclament moins de consommation matérielle et plus de services utiles et sobres mais qui craignent d'utiliser le mot de décroissance. Je l'écris d'autant plus facilement que ce fut mon cas. Mais il ne me paraît plus possible de

conforter ainsi le discours des grandes puissances financières, et notamment l'idée centrale qu'elles sont parvenues à imposer : pour redistribuer une faible part des richesses produites aux classes populaires, il faut augmenter en permanence ces richesses. Quitte à détruire l'environnement.

## **La nébuleuse décroissante**

Le courant de pensée décroissant est l'héritier des mouvements critiques de la Révolution industrielle, dont les premiers auteurs sont l'américain Henry David Thoreau (1817-1862), le français Paul Lafargue (1842-1911), ou encore le russe Léon Tolstoï (1828-1911). Au xx<sup>e</sup> siècle, la critique du productivisme est poursuivie par le britannique Bertrand Russell (1872-1970), les français Jacques Ellul (1912-1994) et Bernard Charbonneau (1910-1996) ou l'autrichien Ivan Illich (1926-2002).

On doit le terme de « décroissance » à l'économiste américain d'origine roumaine Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994), qui le popularise dans un ouvrage paru en 1979<sup>1</sup>. Dans les années 1980, un autre économiste, le français Serge Latouche, défend lui aussi l'idée que le mode de développement occidental n'est pas soutenable, tout en soulignant le rôle central du capitalisme dans la destruction des ressources.

Le mouvement décroissant est une nébuleuse, qui gravite autour d'intellectuels (en France, Serge Latouche ou le politologue Paul Ariès; au Québec, le médecin et écrivain Serge Mongeau...) et de journaux alternatifs (le mensuel français *La décroissance*, *Moins!* en Suisse romande...). On y trouve des défenseurs de l'État et des opposants farouches, des personnes favorables à la

---

1. Nicholas Georgescu-Roegen, *Demain la décroissance. Entropie, écologie, économie*, Lausanne, Pierre-Marcel Favre, 1979.



participation électorale et des militants qui y sont tout à fait hostiles... Surtout, deux grandes sensibilités se dessinent: l'une qui renvoie dos à dos la gauche et la droite, considérant que la réduction de la consommation est avant tout une affaire individuelle qui doit dépasser les clivages; l'autre qui met clairement en accusation le capitalisme néolibéral et cherche à construire une alternative politique globale.

Bien que l'option partisane soit loin de faire consensus, certains militants ont formé des partis politiques pour porter leurs idées devant les électeurs: le Parti pour la décroissance (PPLD), créé en France en 2005, ou le Mouvement politique des objecteurs de croissance, né en Belgique en 2009. Aux élections européennes de 2009, le PPLD et le Mouvement des objecteurs de croissance (MOC, créé en 2007 en France), formaient un regroupement intitulé *Europe décroissance*, qui présentait des candidats dans six des huit circonscriptions françaises. Il totalisait à peine plus de 6 000 voix. Critiquant violemment l'économie productiviste et la société consumériste, son programme proposait d'instaurer un revenu maximal, de développer l'autogestion, de réorienter la recherche, de sortir du nucléaire et du tout automobile. D'après *Europe décroissance*, « c'est au niveau global qu'il faut envisager ces orientations, en réformant les institutions européennes pour qu'elles soient plus en phase avec le citoyen, en mettant en œuvre de nouvelles relations internationales, plus justes, en démantelant l'OMC, le FMI, la Banque Mondiale, instruments de la domination des pays riches sur le reste du monde ». Tout en se positionnant clairement sur des propositions sociales, ces partis décroissants refusent l'étiquette de « gauche ». Au Québec, le parti de gauche altermondialiste Québec solidaire (7,8 % des voix aux élections générales de 2014) a refusé d'intégrer la décroissance à son programme politique, mais

comprend en son sein un courant d'idée constitué (appelé « collectif ») qui milite pour une « décroissance conviviale ». Certains membres de partis écologistes « de gouvernement », comme le député Vert de Paris Yves Cochet, se réclament également de la décroissance.

Le manque de clarté politique est actuellement le principal handicap des décroissants. Réduire la consommation de ressources et sortir de la société de consommation suppose de rompre avec le capitalisme et le libre échange. Or, une fraction, certes minoritaire, de ce courant de pensée cultive une vision apolitique et individualiste. Cette approche est un repoussoir pour les classes populaires, déjà sévèrement touchées par la mondialisation, et dont les choix de consommation sont extrêmement limités par leurs faibles revenus et leur dépendance aux marchés, en premier lieu ceux du travail et de l'immobilier. Il faut au contraire politiser la décroissance, et montrer en quoi elle va de pair avec la démondialisation et la refonte de l'ordre international.

## **Politiques de la décroissance**

La décroissance doit avoir l'ambition de modifier à la fois les rapports de production, l'organisation sociale et les comportements individuels. Elle doit prôner une baisse de la production et de la consommation matérielle, et plus globalement, la sortie d'une logique d'organisation de la société autour du productivisme. La décroissance n'a donc rien à voir avec les politiques économiques d'austérité. Il n'est pas question de réduire l'éducation, les services publics, la culture ou le lien social. Il n'est pas non plus question d'imposer aux classes populaires des réductions de dépenses dans des domaines vitaux comme l'alimentation ou le logement.

Préciser ceci est essentiel mais ne rend pas la démarche plus simple pour autant, car les classes

moyennes et populaires, tout comme la petite bourgeoisie, ont assimilé cette propagande qui présente la croissance de la production comme une condition à la distribution de richesses. Nous pouvons le regretter, mais il serait contre-productif de ne pas en tenir compte. C'est la raison pour laquelle il n'est pas possible d'aller dans les quartiers pauvres, dans les usines, avec comme seul mot d'ordre la décroissance. Il faut tenir un discours différent, mais tout aussi clair : nous, la gauche dite radicale ou progressiste, n'avons pas besoin de la croissance économique pour améliorer la vie des classes moyennes et populaires. Refuser la croissance ne pose aucun problème, car ce n'est pas la redistribution des miettes que nous voulons organiser, mais la répartition équitable des richesses utiles.

Or, ceci n'est envisageable que dans une logique de démondialisation et d'inversion du rapport de force entre classe dominante et classes dominées. Sans ce préalable, la décroissance ne peut être qu'une forme subie ou choisie d'austérité, et pour la classe dominante, un moyen abject de justifier la pauvreté et de maintenir les inégalités. Avec la démondialisation, par contre, la décroissance peut prendre un tout autre sens. Il devient possible de faire payer le coût de la préservation de l'environnement et des ressources aux principaux responsables des crises écologiques, c'est-à-dire aux tenants du capitalisme. Et d'ajouter à la facture quelques arriérés : le coût de la suppression du chômage, de la hausse des salaires, de la réduction du temps de travail, de la rénovation des logements, du renforcement des services publics, des politiques sociales... au bénéfice des classes populaires.

Pour le cas de la France, l'empreinte écologique est d'environ 145 % en 2015, soit 45 % au-dessus de l'équilibre en ressources renouvelables. Même si cette approche est simplificatrice, considérons que l'objectif

soit dans un premier temps de ramener cette empreinte au niveau des capacités de la biosphère. Il ne s'agit pas de revenir à la bougie ou de renoncer à l'eau courante, mais seulement de réduire d'un tiers la consommation matérielle globale. Cette dernière possède trois composantes : la consommation matérielle des ménages, celle des administrations, et la consommation intermédiaire des entreprises, c'est-à-dire les ressources qu'elles transforment ou détruisent pour produire les biens et les services qu'elles vendent. En 2013, la consommation des ménages pesait un peu moins de 1 500 milliards d'euros, dont 329 milliards de « consommation » de services publics. Si l'on met de côté cette dernière part, la consommation finale marchande des ménages est de 1 137 milliards. En comparaison, les biens et services intermédiaires utilisés par les entreprises atteignent un montant beaucoup plus élevé : 1 777 milliards. Le principal enjeu se trouve donc du côté de l'efficacité des procédés de fabrication, mais surtout du choix et de la conception des produits.

Un premier tri est à faire sur un critère d'utilité. Des productions nocives comme l'armement ou certains objets de luxe doivent baisser. Dans le contexte d'injustices sociales et de crises environnementales que nous connaissons, il ne faut avoir aucun scrupule à s'attaquer à la production automobile des très grosses cylindrées, à la production de yachts, de montres de luxe et autres plaisirs d'ultra-riches. Si le poids de ces objets dans l'empreinte écologique mondiale est assez marginal, l'enjeu symbolique n'en est pas moins prioritaire. Pour le reste, c'est-à-dire pour les produits de la vie courante des classes moyennes et populaires, il est tout à fait possible de réduire globalement la production sans réduire les usages.

Depuis le xx<sup>e</sup> siècle, la stratégie de l'obsolescence programmée se développe dans l'industrie. Elle consiste

à fabriquer des articles d'une durée de vie de plus en plus courte, dont le renouvellement rapide est favorisé par la mode ou rendu obligatoire par la technique. Parmi les cas spectaculaires d'obsolescence programmée, on trouve par exemple des imprimantes équipées d'un logiciel qui les bloque à partir d'un certain nombre d'impressions, obligeant les utilisateurs à les jeter. Pour stopper ce gaspillage scandaleux, il existe un moyen simple et efficace : contraindre les fabricants, par la loi, à réparer gratuitement ces produits sur une période de garantie définie par les pouvoirs publics.

Des économies considérables de ressources sont à faire également dans le logement et les transports. La voiture individuelle, son entretien et son carburant représentent plus de 10 % de la consommation finale des ménages et génèrent des impacts écologiques et de santé publique très lourds. Les flux dans les logements (énergie, eau, déchets) comptent pour plus de 6 % du total des dépenses. Les écologistes ont donc raison de vouloir donner la priorité aux transports en commun et à l'isolation des bâtiments. Encore faut-il financer ces investissements par des fonds publics ou les rendre accessibles à tous par une augmentation des salaires, ce qui suppose au préalable d'avoir modifié le rapport de force entre l'État et les grandes entreprises.

À l'image des politiques industrielles et d'aménagement, les politiques agricoles actuelles sont elles aussi un désastre pour l'environnement, en même temps qu'une catastrophe sociale. Selon l'association environnementaliste Greenpeace, l'agriculture mondiale consomme près d'un million et demi de tonnes de pesticides par an. Dans l'Union européenne des vingt-huit, les élevages industriels utilisent près de 8 500 tonnes d'antibiotiques chaque année. Ces modes de production irresponsables détruisent les terres arables au rythme annuel de 10 millions d'hectares. Pourtant, selon les Nations unies,

un tiers des aliments produits pour la consommation humaine n'est pas consommé, car jeté lors du procédé de fabrication, du transport, de la distribution ou par le consommateur final. Les politiques agricoles comme celles des entreprises agro-alimentaires ou de distribution sont accompagnées par les pouvoirs publics, qui les subventionnent, les autorisent, les encouragent. Une réorientation radicale permettrait de réduire de façon spectaculaire l'empreinte écologique. À condition, bien sûr, d'affronter les lobbies agro-alimentaires plutôt que de seulement culpabiliser les citoyens.

Ceci étant, il serait démagogique de dire que rien ne doit changer dans les comportements des ménages. La décroissance passe aussi par une forte limitation du consumérisme. Pour y parvenir, il faut développer en priorité deux approches. D'une part, donner les moyens de conserver l'usage d'un bien sans en avoir une possession exclusive, par la mise en commun d'objets. Cette logique peut fonctionner dans de nombreux domaines : pour des outils qui seraient partagés dans un atelier de proximité, pour des machines à laver ou des sèche-linge installés dans des logements collectifs, pour des véhicules placés en libre-service dans un quartier... D'autre part, il faut sanctionner la surconsommation par une tarification adaptée ou par la fiscalité. L'eau et l'énergie peuvent avoir un prix modeste pour les premiers volumes, et qui croît ensuite avec la consommation. La taxe sur la valeur ajoutée peut être supprimée pour des produits de faible empreinte écologique et augmentée pour les produits à forte empreinte. Des mesures de ce type, qui seraient antisociales dans un contexte d'austérité, deviennent tout à fait légitimes dès lors qu'une vraie politique de répartition des richesses est en place. Elles doivent évidemment s'accompagner d'une réduction et d'un contrôle drastique de la publicité, dont la nocivité n'est plus à démontrer.

Dans le contexte actuel, le fait que les classes moyennes et populaires occidentales acceptent des contraintes pour réduire la surconsommation peut sembler inimaginable. Mais la question que l'on doit poser est la suivante : si l'on met ces contraintes en regard des avancées sociales procurées par une politique de démondialisation et de distribution des richesses, ont-elles une chance d'être acceptées ? Que vaut la course aux écrans de télévision les plus grands, aux téléphones portables les plus puissants, aux voitures les plus luxueuses, face au plein-emploi, à de meilleurs salaires, à la réduction du temps de travail, à la sécurité sociale, à la santé publique, à la fin de la concurrence économique acharnée... ? Nous n'en savons rien, car nous avons perdu jusqu'à l'audace d'envisager un tel choix.

Je crois pour ma part que la surconsommation est un effet secondaire du capitalisme. Parce qu'il conduit nos sociétés à la déliquescence, l'ordre économique oblige les individus à trouver des exutoires, aussi pervers soient-ils. Je crois que la sortie du capitalisme peut ouvrir des horizons tellement nouveaux que les comportements individuels et les valeurs sociales peuvent s'en trouver bouleversés. D'ici là, une chose est certaine : la décroissance est un impératif vital, et le seul moyen de la rendre socialement acceptable est de changer profondément la répartition des richesses en démondialisant et en coopérant.

## 5.

# Sortir de l'ère néo-coloniale

La colonisation désigne un processus d'expansion territoriale qui peut être motivé par des préoccupations religieuses, économiques ou stratégiques. Il s'agit d'un phénomène récurrent dans l'histoire de l'Humanité : les colonies romaines apparaissent au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, l'expansion de l'Islam est lancée au VII<sup>e</sup> siècle, les croisades chrétiennes sévissent du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle... À partir du XV<sup>e</sup> siècle, les États européens s'engagent dans un grand mouvement d'annexion de terres lointaines pour accroître leur pouvoir. Un cadre juridique est créé de toutes pièces pour justifier l'occupation de ces « territoires sans maître ».

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la révolution industrielle bouleverse les sociétés européennes. L'intensification de la production est à la fois permise par les machines et rendue nécessaire sur le plan économique : pour rentabiliser les capitaux investis dans les usines modernes, les chaînes doivent tourner à plein régime. Cette nouvelle organisation nécessite des quantités croissantes de matières premières, mais aussi de nouveaux marchés. Pour assurer leurs approvisionnements et leurs débouchés, les grandes puissances européennes relancent un processus d'expansion territoriale. En 1858, les Indes passent sous contrôle du gouvernement britannique. Déjà implantés en Algérie depuis 1830, les Français s'installent en Indochine en 1862 puis en Tunisie en 1881... La colonisation du monde par les Européens s'accélère encore à la fin du siècle, principalement en



Asie et en Afrique. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, les Britanniques semblent avoir gagné cette course de vitesse : ils possèdent le plus vaste empire colonial, contrôlent la plupart des capitaux, des ressources et des modes de transport, notamment le transport maritime.

Il faut attendre la Première Guerre mondiale pour que la notion de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes soit réellement défendue sur la scène internationale par les États-Unis. Les pays européens la refusent, les empires coloniaux leur procurant de trop nombreux avantages. Le continent africain est presque entièrement colonisé par le Royaume-Uni, la France, le Portugal, la Belgique et l'Italie ; seul le Liberia fait exception. La France est également présente en Asie du Sud-Est (Indochine), au Moyen-Orient (Syrie et Liban) et en Amérique du Sud (Guyane). Le Royaume-Uni dispose de colonies sur les cinq continents, avec notamment le Canada, les Indes britanniques (qui s'étendent jusqu'en Birmanie), l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les Pays-Bas administrent l'actuelle Indonésie. Première économie mondiale, les États-Unis ne disposent pas véritablement de territoires colonisés, et sont donc en position de faiblesse stratégique en matière de commerce international.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les négociateurs américains imposent à leurs alliés européens non seulement la doctrine du libre échange, mais aussi le droit à l'autodétermination des peuples, qui sera repris dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. L'affaiblissement des puissances coloniales ébranlées par la guerre et la montée de mouvements d'indépendance nationale rendent la décolonisation inéluctable. Elle débute dès l'année 1945 et s'achève en 1977, quand la République de Djibouti sort de l'administration française.

Mais cette décolonisation politique, soutenue par les États-Unis, ne signifie pas que les puissances

occidentales aient renoncé à leur mainmise sur le Tiers-monde. Elle annonce au contraire un nouveau partage des ressources des pays du Sud nettement plus favorable aux Américains, et change les modalités de la domination : l'occupation territoriale cède la place à une mise sous tutelle économique, dans laquelle les multinationales passent aux commandes, avec le soutien des États.

Malgré de nombreuses tentatives, jamais les pays du Sud n'obtiendront l'autonomie qu'ils souhaitaient en matière de production agricole, de développement industriel et de services. Si nous voulons sortir de cette ère néocoloniale, il faut d'abord comprendre pourquoi les précédentes tentatives d'émancipation du Tiers-monde ont échoué.

### **Un « nouvel ordre économique international » avorté**

Du 18 au 24 avril 1955, une Conférence des Nations Afro-Asiatiques réunit vingt-neuf États à Bandoeng (Indonésie). L'initiative est prise par les gouvernements d'anciennes colonies européennes devenues indépendantes : l'Indonésie (en 1945), l'Inde et le Pakistan (en 1947), la Birmanie et Ceylan (en 1948). L'objectif est d'« étudier le rôle de l'Asie et de l'Afrique » et d'« examiner les moyens grâce auxquels les peuples des pays représentés peuvent réaliser la coopération économique, culturelle et politique la plus étroite ».

La déclaration finale adressée aux États du Monde condamne fermement le colonialisme. Elle estime que « toutes les nations devraient avoir le droit de choisir librement leurs propres systèmes politique et économique et leur propre mode de vie, conformément aux principes et aux buts des Nations Unies. Libérées de la méfiance, de la crainte, faisant preuve de bonne volonté mutuelle, les Nations devraient pratiquer la tolérance,

vivre en paix dans un esprit de bon voisinage et développer une coopération amicale ». Elle insiste particulièrement sur trois sujets : la coopération économique, la coopération culturelle et la paix. Dans le premier domaine, « la Conférence estime que les pays d'Asie et d'Afrique doivent varier leurs exportations en manufacturant leurs matières premières toutes les fois que la chose est économiquement réalisable » mais aussi « qu'il faut encourager l'établissement de banques nationales et régionales et de compagnies d'assurances ». Sur le volet culturel, les États considèrent que « certaines puissances coloniales ont dénié aux peuples coloniaux les droits fondamentaux dans le domaine de l'éducation et de la culture, ce qui entrave le développement de leur personnalité ainsi que les échanges culturels avec d'autres peuples asiatiques et africains. » Ils condamnent fermement cette « oppression culturelle » et se disent « persuadé[s] que le développement de la coopération culturelle figure parmi les moyens les plus puissants d'entente entre les Nations ». En matière de sécurité, « la Conférence déclare qu'un désarmement universel est une nécessité absolue pour le maintien de la paix » et réclame « la réglementation et la limitation, le contrôle et la réduction de toutes les forces armées, de tous les armements, y compris l'interdiction de la production, de l'expérimentation et de l'utilisation de toutes les armes de destruction massive ». Elle apporte enfin son soutien aux peuples en lutte pour l'émancipation, notamment aux colonies françaises d'Algérie, du Maroc et de Tunisie et au peuple palestinien. Par ce texte, une partie du Tiers-monde fait une entrée remarquée sur la scène politique internationale et refuse de fait l'alignement sur le bloc occidental ou sur le bloc communiste.

Six ans plus tard, du 1<sup>er</sup> au 6 septembre 1961, les « Non-alignés » se réunissent à nouveau à Belgrade (Yougoslavie). Il ne s'agit plus d'une conférence

afro-asiatique, mais d'un événement international qui regroupe 25 pays participants et trois pays observateurs<sup>1</sup>. La déclaration prononcée à l'issue de la conférence prolonge celle de Bandoeng, tout en appuyant sur plusieurs sujets d'actualité. Quelques mois plus tôt, en avril, les États-Unis tentaient d'envahir Cuba lors du débarquement de la « Baie des cochons », qui marquait l'apogée de la guerre froide. Emmenés par les présidents Gamal Abdel Nasser (Égypte), Josip Broz Tito (Yougoslavie) et Jawaharlal Nehru (Inde), les Non-alignés consacrent une grande partie de leur déclaration à la question du désarmement. Ils insistent également sur « le droit de Cuba, comme toute nation, de choisir librement son système politique et social ». Réagissant également à la construction du Mur de Berlin au mois d'août 1961, les pays du Sud considèrent que la situation de la capitale est-allemande doit concerner toute la communauté internationale. Pour le reste, le texte réaffirme le souhait d'« éliminer la domination du colonialisme-impérialisme et du néo-colonialisme dans toutes ses formes » et de « supprimer les inégalités économiques issues du colonialisme et de l'impérialisme ». Pour y parvenir, les Non-alignés veulent « stabiliser les fluctuations des prix des matières premières » et insistent sur les besoins de coopération entre pays du Sud.

En 1964, les pays en développement obtiennent la création d'un organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations unies : la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Le

---

1. Les participants sont l'Afghanistan, l'Algérie, la Birmanie, le Cambodge, Ceylan, le Congo, Cuba, Chypre, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, l'Inde, l'Indonésie, l'Irak, le Liban, le Mali, le Maroc, le Népal, l'Arabie Saoudite, la Somalie, le Soudan, la Tunisie, la République Arabe Unie (État formé de l'Égypte et de la Syrie), le Yémen, la Yougoslavie. Les observateurs sont la Bolivie, le Brésil, l'Équateur.

15 juin de cette même année, ils se structurent sous la forme d'une coalition, le « Groupe des 77 », pour peser au sein de l'organisation internationale. Au fur et à mesure que se règle, en apparence, la question coloniale et que s'éloigne le risque de conflit Est-Ouest, les thèmes économiques prennent de l'importance dans le discours des pays du Sud.

Sur ce volet, le Groupe des 77 est traversé par deux courants. Constatant que les Occidentaux prônent le libre échange tout en refusant de s'appliquer à eux-mêmes ses principes, un premier courant réclame plus d'équité dans les échanges internationaux. Plus radical, un deuxième courant souhaite développer le Tiers-monde en marge de l'ordre économique dominant. Malgré certaines concessions rhétoriques faites à l'idée d'autonomie, et donc de rupture avec le libre échange, c'est le choix de l'insertion dans l'ordre économique qui est fait.

En octobre 1967, le Groupe des 77 adopte la « Charte d'Alger sur les droits économiques du Tiers-monde ». Ce texte dénonce à juste titre le protectionnisme déguisé des Occidentaux vis-à-vis du Sud, la chute des prix des matières premières, mais ne propose que de corriger ces déséquilibres, comme si une meilleure intégration des économies les plus faibles dans la concurrence internationale était un gage de développement. D'après les rédacteurs, « il faudrait instaurer une division internationale du travail nouvelle et dynamique suivant laquelle les pays développés éviteraient de prendre des mesures de protection qui portent préjudice aux exportations agricoles des pays en développement ». Il serait également nécessaire de « créer des conditions favorables à l'industrialisation dans les pays en voie de développement pour utiliser leurs ressources au maximum ». Le groupe des 77 précise que « la diversification de la production des pays en voie de développement devrait également être réalisée dans le

cadre d'une division du travail permettant d'intensifier au maximum le courant des échanges d'une part entre pays en voie de développement et d'autre part entre ces pays et les autres ». Le Tiers-monde réclame donc sa place dans la mondialisation naissante et s'aligne sur la logique productiviste occidentale.

Ce schéma convient parfaitement aux grandes puissances capitalistes. S'appuyant sur les revendications des pays pauvres, la Banque mondiale soutient la stratégie dite du « redéploiement ». Il s'agit de délocaliser des segments de la production – mais seulement des segments – dans les pays à bas coût de main-d'œuvre tout en conservant le contrôle de l'ordre économique et les profits dans les pays occidentaux. En d'autres termes, les États du Sud constitueraient « l'atelier du monde » tandis que les choix d'organisation de la production, la maîtrise des capitaux, de la finance, du transport, des réseaux et de la technologie resteraient du seul ressort des multinationales américaines, européennes et japonaises. Dans ces conditions, les grandes puissances capitalistes peuvent même tolérer des nationalisations, qui sont quasiment sans effet pour peu que les entreprises nationalisées s'insèrent correctement dans l'ordre économique mondial piloté par les Occidentaux<sup>1</sup>.

Au lendemain du choc pétrolier de 1973, on assiste à un sursaut du Groupe des 77. Dans un contexte économique chaotique, qui a vu le prix des matières premières flamber en 1973-1974 puis s'effondrer en 1975, les tenants de l'autonomie du Sud disposent de nouveaux arguments. Les Non-alignés durcissent le ton et

---

1. Lire notamment Samir Amin, « Le nouvel ordre économique international: quel avenir? », in M. Ikonicoff (dir.), *L'économie mondiale en 1980: Vers l'éclatement du système centre-périphérie*, revue *Tiers-Monde*, t. 21, n° 81, PUF, Paris, 1980, pp. 41-61.

réclament la mise en place d'un « Nouvel ordre économique mondial ». Au cœur de ce concept, on retrouve la valorisation des matières premières et l'industrialisation des pays pauvres, mais un nouveau sujet fait son apparition : le contrôle des activités des multinationales. Le Tiers-monde constate en effet que les firmes en question pratiquent l'ingérence ou la corruption, commercent en cercle fermé avec leurs filiales et leurs maisons mères, rapatrient leurs profits au Nord et conservent jalousement leur propriété intellectuelle. Pour mettre fin à ces pratiques, ils estiment qu'il faut leur appliquer une stricte régulation.

Alors que l'économie mondiale est sévèrement touchée par la crise et que les États-Unis sont politiquement affaiblis après leur défaite militaire au Vietnam en 1975, ce discours sur le Nouvel ordre économique connaît un certain succès. La diplomatie américaine décide de modifier sa stratégie : elle cesse de rejeter en bloc les revendications des Non-alignés et prend une série de mesures pour améliorer les investissements au Sud. Mais sur le fond, les grandes puissances capitalistes ne changent pas de ligne. À eux trois, les États-Unis, l'Allemagne et le Japon réalisent la moitié du commerce international. Washington et Tokyo sont très dépendants des importations de matières premières en provenance du Sud, tandis que Bonn a besoin de placer ses capitaux à l'étranger, et compte pour cela sur les pays émergents. Pour les pays riches, l'objectif est de pérenniser l'ordre économique mondial et l'ordre commercial qui le fonde : le libre échange. Tous les moyens seront bons pour y parvenir.

Dans la deuxième moitié des années 1970, des investissements occidentaux importants sont orientés vers les pays de l'est de l'Europe et la Chine. L'objectif est notamment de montrer au Sud que les créanciers peuvent trouver d'autres régions du monde dans

lesquelles placer leurs capitaux. À la fin de la décennie, les États-Unis relèvent fortement leurs taux d'intérêt, sur lesquels sont indexés les emprunts des pays en développement, ce qui conduit à asphyxier les plus endettés. À partir de 1981, la nouvelle administration Reagan adopte une méthode dure en court-circuitant les Nations unies et en jouant pleinement la carte de l'impérialisme économique. En 1982, la crise de la dette frappe de plein fouet le Tiers-monde : certains pays ne sont plus en mesure de rembourser leurs créanciers. Pour la classe dirigeante occidentale, c'est l'occasion de balayer définitivement l'idée de Nouvel ordre économique. Les prêts du Fonds monétaire international (FMI) aux pays menacés de banqueroute sont conditionnés à une libéralisation violente de leur économie et à une insertion totale dans la concurrence internationale ; un moyen d'obtenir par la force ce que les tenants de la mondialisation ont cherché à négocier tout au long des années 1970 avec plus ou moins de succès.

L'Histoire aura cruellement donné raison aux défenseurs de l'autonomie : en acceptant de s'insérer dans un système capitaliste, les pays du Sud ont perdu toute chance de s'émanciper. Aujourd'hui, dans un contexte de partage du pouvoir entre le capitalisme occidental et les grands émergents que sont la Chine et l'Inde, le constat est plus que jamais valable. Pour les États dominés, la seule façon de ne pas être broyés par la concurrence internationale est de s'en retirer.

## **Changer au Nord pour permettre le changement au Sud**

L'échec des Non-alignés tient à l'hétérogénéité du Groupe des 77 et, surtout, à l'acharnement dont ont fait preuve les pays riches pour saper les revendications du Sud. Les grandes puissances disposent de leviers



considérables. Ils sont créanciers, investisseurs, acheteurs de matières premières, fournisseurs de produits transformés, ils détiennent la technologie et la propriété intellectuelle, les principaux réseaux bancaires et financiers, le négoce et ont le pouvoir d'imposer un véritable impérialisme culturel.

La France est au cœur de ce système de domination. En premier lieu, elle possède un puissant réseau de multinationales, le quatrième au monde après ceux des États-Unis, de la Chine et du Japon. Les firmes en question interviennent dans des secteurs clé (la banque, la finance, l'énergie, les travaux publics, les transports, la chimie, l'agro-alimentaire...) ce qui leur confère un pouvoir gigantesque sur les pays du Sud. Le magazine économique américain *Fortune* recense chaque année les 500 plus grandes entreprises au monde. Pour l'année 2015, 30 firmes françaises figurent dans ce classement des plus gros chiffres d'affaires. Le pétrolier Total est onzième, et devance Chevron, Samsung ou Apple. L'assureur Axa est vingtième et précède Ford, Gazprom ou General Motors. Parmi les cent premières multinationales, on trouve également BNP-Paribas (42<sup>e</sup>), la Société générale (49<sup>e</sup>), le Crédit agricole (58<sup>e</sup>), Carrefour (64<sup>e</sup>), GDF Suez (73<sup>e</sup>) et EDF (78<sup>e</sup>). À côté de ces géants français, la chaîne de restauration rapide Mc Donald's, symbole de la mondialisation s'il en est, fait piètre figure : elle n'apparaît qu'au 434<sup>e</sup> rang.

En 2014, les investissements directs français à l'étranger représentaient un stock de plus de 1 050 milliards d'euros<sup>1</sup>. Ils allaient principalement aux secteurs

---

1. Les investissements directs à l'étranger (IDE) sont les mouvements de capitaux visant à développer une filiale à l'étranger ou à contrôler une entreprise étrangère. La France est largement excédentaire en investissements directs puisque les investissements directs étrangers en France se montent à 600 milliards contre 1 050 milliards pour les investissements

de l'industrie manufacturière (28 %) et aux activités financières et d'assurance (25 %)¹. On connaît le poids dont disposent des groupes comme Total, Vinci, Areva dans les pays pauvres dans lesquels ils sont implantés. On imagine également celui des banques françaises dans un pays comme l'Algérie, où la Société générale détient 84 agences et la BNP-Paribas 42². Ces investissements directs sont très rentables : ils ont rapporté, toujours en 2014, près de 39 milliards d'euros de bénéfices, dont moins de 3 milliards ont été réinvestis. Les 36 milliards restants étaient distribués sous forme de dividendes aux actionnaires.

Si la balance commerciale française est déficitaire, les exportations françaises constituent néanmoins, elles aussi, un levier de domination, car la France exporte des biens et des services stratégiques : du conseil aux entreprises, des droits de propriété intellectuelle, des services financiers et d'assurance, des produits agricoles, des matériels de transport... et bien sûr du matériel militaire. Dans son « Rapport au Parlement 2015 sur les exportations d'armement de la France », le ministère de la Défense estime que « les exportations d'armement répondent au besoin légitime de certains États désireux de renforcer leur sécurité et d'affirmer leur souveraineté dans un contexte international lourd de menaces ». Les premiers acheteurs d'armes sont les pays du Proche et du Moyen Orient (38 %) et d'Asie (30,1 %), loin devant

---

français à l'étranger. Ceci n'empêche pas l'économie française d'être globalement débitrice de 420 milliards. Ce déficit est financé par la vente d'actions, d'obligations, de produits financiers nationaux à des résidents étrangers et, dans une moindre mesure, par des emprunts.

1. « La balance des paiements et la position extérieure de la France », Rapport 2014, Banque de France, 2015.

2. Lynda Graiche, *Les formes d'implantation des firmes multinationales en Algérie : objectifs et stratégies*, juin 2012.

l'Europe (12,7 %), le continent américain (10,8 %) et l'Afrique (4,4 %). Dans un marché mondial d'environ 100 milliards d'euros par an, la France a reçu en 2014 plus de 8,2 milliards de commandes. Ce « succès » permet au ministère d'affirmer que « les exportations d'armement ont permis de réduire le déficit commercial de la France de l'ordre de 5 % à 8 % sur la période 2008-2013, de maintenir les emplois de la défense en France à travers environ 27 500 emplois directs et indirects ». Parmi les grandes multinationales de l'armement, Thales figure au dixième rang mondial, DCNS (ex-Direction des constructions navales) au 19<sup>e</sup>, Eurocopter au 23<sup>e</sup>, EADS au 39<sup>e</sup>, le Commissariat à l'énergie atomique au 45<sup>e</sup> et Dassault aviation groupe au 52<sup>e</sup><sup>1</sup>.

L'action néocoloniale de la France ne se limite pas à celle de ses multinationales. L'État français se trouve également au cœur des institutions qui étranglent les pays du Sud : le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce, l'Union européenne et ses accords de libre échange et, sur le plan militaire, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). En septembre 1993, le nouveau Premier ministre français de droite Édouard Balladur annonçait que l'aide aux États africains serait dorénavant réservée aux signataires d'un accord avec le Fonds monétaire international. Un exemple parmi d'autres qui montre que la France cautionne pleinement l'austérité imposée aux pays endettés, la dérégulation des flux de marchandise et de capitaux, ou l'impérialisme militaire occidental.

Dans le domaine culturel, la francophonie désigne l'espace linguistique français et les politiques de développement qui lui sont attachées. Mais la promotion de la langue française n'est pas seulement un moyen

---

1. SIPRI Top 100 arms-producing and military services companies, 2013, <http://www.sipri.org/>

de résister au tout anglais ou de faire briller la culture française à l'étranger ; c'est aussi un outil pour maintenir une hégémonie culturelle conçue comme un rouage essentiel du colonialisme. C'est la raison pour laquelle la francophonie tient une place centrale dans la diplomatie française et s'appuie sur des organisations structurées.

Le 21 juillet 1883, le Républicain modéré Jules Ferry (1832-1893), alors président du Conseil des ministres français et ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, crée l'Alliance française. Cette association privée, apolitique et non confessionnelle, a pour but de diffuser la culture française à l'étranger, notamment dans les territoires coloniaux. Ses premières missions sont de mettre en place un réseau occidental, de former des professeurs de français et de soutenir l'enseignement du français dans les colonies. Dans son premier bulletin publié en 1884, l'Alliance française estime que ces actions sont « peut-être le meilleur moyen de conquérir les indigènes, de faciliter avec eux les relations sociales et les rapports commerciaux, de prolonger au-delà des mers, par des annexions pacifiques, la race française, qui s'accroît trop lentement sur le continent. » Dès cette époque, la question économique est au cœur des réflexions. En 1890, l'Alliance écrit : « La langue française donne des habitudes françaises, les habitudes françaises amènent l'achat de produits français. Celui qui sait le français devient le client de la France<sup>1</sup>. »

Avec la décolonisation, l'occupation territoriale doit céder la place à des modes d'intervention plus subtils. Des politiques dites de « coopération » permettent de

---

1. Bulletin de l'Alliance Française 33, couverture. Cité par Valérie Spaëth, « Mondialisation du français dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle : l'Alliance Israélite Universelle et l'Alliance Française », revue *Langue française* 3/2010, n° 167, Armand Colin, Paris, 2010, pp. 49-72.

continuer à défendre les intérêts français dans les nouveaux pays indépendants. L'importance de l'« action culturelle » est réaffirmée, car « l'expression de sa langue, le rayonnement de sa culture et de ses idées, l'attrait de sa littérature, de sa science, de sa technique, de son art, les valeurs de ses méthodes de formation des hommes constituent pour la France, par l'influence qu'elle exerce grâce à eux, des moyens d'action essentiels de sa politique étrangère<sup>1</sup> ».

Au *xxi*<sup>e</sup> siècle encore, cette logique d'influence stratégique et commerciale reste au cœur de la francophonie. Créée en 1970, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) regroupe les États utilisant officiellement le français, auxquels s'ajoutent quelques pays observateurs. Elle se targue de peser « 14 % de la population mondiale, 14 % du revenu national brut mondial et 20 % des échanges mondiaux de marchandises ». L'Afrique, qui compte 32 pays francophones sur 53 États, y est particulièrement représentée. Lors du sommet de Dakar de novembre 2014, l'OIF a instauré un « Forum économique de la francophonie » pour « développer une stratégie économique pour l'espace francophone ». Stratégie qui, sous couvert de coopération, s'inscrit évidemment dans le cadre de la mondialisation néolibérale, du libre échange et du productivisme.

Il est bien évident qu'un gouvernement progressiste qui accéderait au pouvoir en France ne pourrait pas laisser cette situation perdurer. Il n'est pas envisageable de rompre avec le capitalisme au niveau national et de laisser les multinationales françaises piller les ressources des pays du Sud, leur vendre des armes, prélever des dividendes exorbitants sur leurs marchés et, dans les cas

---

1. II<sup>e</sup> Plan quinquennal d'action culturelle, rapport d'activité de 1957.

les plus graves, collaborer avec des régimes criminels. Il n'est pas non plus possible de continuer à soutenir les politiques d'austérité du FMI ou de la Banque mondiale, la doctrine libre-échangiste de l'OMC et de l'Union européenne ou la stratégie impérialiste de l'OTAN.

Concernant les grandes institutions internationales (à l'exception des Nations unies, qui, malgré de nombreux travers, conservent une certaine légitimité), la question doit être réglée par une sortie pure et simple. Ces structures tenues d'une main de fer par les États-Unis ne sont pas réformables à court terme et en rester membre reviendrait à les cautionner. Mais sortir de l'OMC, du FMI ou de l'OTAN est loin d'être suffisant, car ce sont les firmes multinationales qui influent le plus sur les politiques des pays dominés, par le biais de leurs investissements, des emplois qu'elles génèrent – et donc du chantage à l'emploi qu'elles peuvent pratiquer –, des pressions réglementaires qu'elles exercent sur les dirigeants locaux, des flux monétaires et financiers qu'elles manipulent. Pour desserrer l'étau des firmes françaises, il n'est pas question de compter sur une « moralisation » de leurs dirigeants. Il faut au contraire les mettre sous contrôle. Ce contrôle peut se faire de deux façons : par expropriation des actionnaires et nationalisation ou bien en imposant une réglementation stricte et des moyens de police efficaces.

La question des nationalisations a donné lieu à de nombreux débats juridiques, tant sur les modalités de transfert de la propriété que sur l'indemnisation des actionnaires expropriés. Sur la base des textes et de la jurisprudence, les conclusions sont relativement claires lorsque l'activité est située sur le territoire national et le capital majoritairement détenu par des nationaux. Dans ce cas, la nationalisation est parfaitement autorisée si l'État estime qu'il s'agit de défendre l'intérêt général, et les actionnaires expropriés sont généralement

indemnisés, sauf s'ils sont coupables de crimes. En 1946, l'expropriation des actionnaires de Renault, qui avaient largement collaboré avec le régime nazi, fut prononcée sans indemnités. Le reste du temps, l'indemnisation s'effectue généralement sous forme d'obligations à long terme : l'État ne débourse pas d'argent, mais reconnaît qu'il a une dette envers les anciens propriétaires. Lorsqu'un État nationalise la filiale d'une firme étrangère implantée sur son territoire, les mêmes principes de transfert de propriété et d'indemnisation s'appliquent a priori. Enfin, pour le cas des multinationales, suivant les modalités de la nationalisation, celle-ci peut englober ou non ses filiales à l'étranger.

Au-delà de la théorie, il faut observer la pratique. Elle montre que la nationalisation de filiales étrangères implique des négociations entre les parties, et que la partie expropriée est souvent contrainte de céder. En avril 2008, le président du Venezuela Hugo Chávez lançait un processus de nationalisation des filiales de cimentiers étrangers implantés dans le pays. Les groupes concernés ont bien évidemment protesté et menacé. Mais au bout du compte, le français Lafarge et le suisse Holcim durent accepter la nationalisation et les indemnités proposées. À l'inverse, le mexicain Cemex refusait, et s'est vu purement et simplement exproprié.

Dans le scénario qui nous intéresse, à savoir celui d'une nationalisation dont le but est de démondialiser l'économie et de reconstruire un ordre mondial basé sur la coopération, les choses pourraient se dérouler de la façon suivante. Premièrement, il serait tout à fait logique d'exproprier sans indemnités les entreprises coupables de crimes économiques, ce qui représente une part non négligeable des groupes du CAC40. Deuxièmement, une nationalisation par transfert de la totalité des actions d'un groupe à l'État permettrait de prendre le contrôle des filiales des groupes français à l'étranger. Troisièmement,

pour les filiales de groupes étrangers situées en France, il conviendrait de négocier au cas par cas avec les actionnaires. Compte tenu des importants stocks d'investissement à l'étranger et des encours de prêts détenus par la France, nous disposerions d'arguments clés dans cette négociation. Dans le meilleur des cas, l'affaire pourrait se régler par de simples échanges de titres : le propriétaire, belge par exemple, céderait ses actions dans sa filiale française contre des actions détenues par la France en Belgique. En cas de désaccord insurmontable, l'expropriation sans indemnités serait décrétée.

Enfin, il faut rappeler que les questions juridiques soulevées par les nationalisations sont tranchées en se référant à la Constitution française et au droit international. Au lieu de s'accrocher à une V<sup>e</sup> République à bout de souffle, la gauche radicale peut lancer un nouveau processus constituant et défendre l'idée que la nationalisation des grands moyens de production doit être permise et facilitée par la Constitution. Quant au droit international, il ne vaut que lorsque les États en conflit le reconnaissent. Il ne faut donc pas s'arrêter au volet juridique, mais considérer la chose de façon politique : la France pourrait tout à fait nationaliser ses grands moyens de production et les filiales à l'étranger de ses multinationales. Tout le reste relève de la négociation et du rapport de force.

L'expropriation avec ou sans indemnisation doit être utilisée pour les secteurs stratégiques : l'énergie, les télécommunications, la défense, le négoce, les matières premières, la construction... Pour les secteurs moins critiques, il est possible de démanteler les multinationales afin de les ramener à une taille plus humaine, les empêcher ainsi de constituer des groupes de pression incontrôlables, et les contraindre à respecter à l'étranger des critères sociaux et environnementaux. Pour ce faire, la France doit adopter de manière unilatérale un régime



juridique permettant de punir les crimes économiques. Des étrangers victimes de firmes françaises pourront saisir les tribunaux français en cas de non-respect des droits humains ou des règles de protection de l'environnement.

Cette reprise en main par la collectivité permet deux choses : changer les conditions de production en France comme à l'étranger, mais changer également les choix d'investissement et de production de l'économie française. Il n'est plus question de faire du commerce des armes un moyen de redresser la balance commerciale française. Il n'est plus question d'investir à l'étranger dans un secteur d'activité seulement parce que ce dernier délivrera des dividendes pour les actionnaires. Il s'agit de décider quoi produire, comment et où, en fonction d'objectifs politiques clairement progressistes, tant sur le plan social qu'environnemental.

## **Autonomie, coopération et décroissance**

Les grands principes posés dès les années 1950 par les Non-alignés sont toujours d'actualité. Le tout premier est la liberté, pour chaque peuple, de choisir son propre système politique et économique. Il s'agit ni plus ni moins de la définition de la souveraineté populaire, c'est-à-dire de la démocratie : la possibilité offerte au peuple de remettre en cause, à tout moment, l'ordre établi. Si cette disposition, qui figure en première ligne dans la Charte des Nations unies, était appliquée, jamais les États-Unis n'auraient pu envahir et administrer l'Irak dans les années 2000, jamais le Fonds monétaire international n'aurait pu imposer des recettes ultralibérales aux pays endettés, et jamais l'Union européenne n'aurait pu mettre la Grèce à genoux en 2015.

Cela va très loin, car choisir son système économique signifie ne pas être obligé de s'insérer dans la concurrence internationale et avoir le droit de s'en

protéger. Le protectionnisme honni par les tenants du système est donc un droit fondamental des peuples, de même que la nationalisation des entreprises situées sur le territoire. Or, pour être en mesure de choisir son système politique, il faut être autonome économiquement, culturellement, administrativement, juridiquement... L'autonomie est donc un concept fondamental dans une conception progressiste des relations internationales.

Accepter le principe de l'autonomie économique et politique des États comme base des relations internationales a des conséquences importantes. Cela signifie qu'une orientation, un accord bilatéral ou multilatéral peut à tout instant être remis en cause si le peuple le décide démocratiquement. Cela veut dire que tout traité international doit comporter un droit de retrait dans des conditions qui ne soient pas punitives. Cela implique que les relations internationales soient basées sur un équilibre fragile : celui de la volonté des peuples. Le respect de l'autonomie exclut la création d'un droit supranational qui s'imposerait aux peuples et qui ne pourrait être remis en cause par eux.

Contrairement à ce que l'on pourrait craindre, il n'y a pas dans ce principe de risque d'instabilité supérieur à celui qui existe dans l'ordre international néolibéral. Actuellement, un traité n'engage un État que si les dirigeants nationaux le veulent. Les règles des Nations unies, de l'Union européenne ou de l'Organisation mondiale du commerce sont couramment violées, le plus souvent par les États puissants. Dans un système basé sur une véritable autonomie économique et politique, les choses seraient beaucoup plus simples : des accords seraient ratifiés parce qu'ils seraient voulus, et non imposés. Ce qui donne bien plus de chance qu'ils soient réellement appliqués.

Les Non-alignés savaient également qu'une société ne pouvait pas vivre en vase clos, derrière des frontières

hermétiques, sans aucun contact ni impact sur le monde extérieur. Les relations entre peuples et entre nations sont indispensables et souhaitables, à partir du moment où l'on refuse tout rapport de dominant à dominé. C'est toute la différence entre un système autarcique et l'autonomie : l'autarcie est une coupure avec le monde extérieur tandis que l'autonomie crée les conditions politiques pour des échanges d'égal à égal.

Lorsque les conditions sont réunies pour cet échange d'égal à égal, il reste encore une étape à franchir : celle de la coopération. L'échange peut en effet se limiter à des achats et des ventes de marchandises, à des flux migratoires, à des mouvements de capitaux. Coopérer signifie autre chose : faire ensemble. Avoir des projets communs. Et, dans le meilleur des cas, un destin commun.

Dans le système néolibéral, la définition de la coopération est totalement faussée : elle est essentiellement commerciale et sécuritaire, tandis que l'humanitaire est délégué aux organisations de solidarité internationale. Il faut rétablir une définition progressiste de la coopération, en soulignant deux choses. Tout d'abord, elle n'est pas un micro-sujet que l'on sous-traite au monde associatif. Elle est du ressort des États et doit impliquer le plus largement possible la communauté nationale. Ensuite, elle ne passe pas exclusivement, ni principalement, ni même nécessairement par le commerce. On peut très bien coopérer dans la santé, l'éducation, la recherche, le droit, la culture... autant de domaines qui doivent échapper à la logique marchande. La coopération en matière de sécurité est cruciale, pour lutter contre le crime, la fraude et la corruption. Il est également possible de réduire les budgets militaires de chaque État de façon significative en mettant en commun des moyens de défense.

Enfin, il faut placer au cœur des relations internationales la question de la décroissance. Protéger

l'environnement ne signifie pas seulement lutter contre les pollutions. Dans le contexte actuel, où l'Humanité consomme plus de 150 % des ressources renouvelables, cela signifie avant tout réduire les prélèvements de matériaux, d'eau, d'énergie. À l'échelle mondiale, la préservation des écosystèmes et la décroissance ne font qu'un.

Le problème est qu'il existe une contradiction de fait entre l'autonomie d'un État et le besoin de protéger l'environnement au niveau planétaire. Un peuple souverain peut très bien décider d'exploiter une ressource qu'il possède jusqu'à épuisement. Mais l'exploitation de cette ressource peut également provoquer des pollutions transfrontalières, émettre des gaz à effet de serre et avoir de graves répercussions à l'extérieur des frontières. La crise écologique introduit nécessairement une limite à la souveraineté.

Cette contradiction n'a jamais été levée pour une raison simple : il est impossible de la lever dans un système de concurrence internationale basé sur le productivisme et le néocolonialisme. Comment demander à un pays de limiter l'exploitation de ses ressources naturelles alors que la guerre économique fait rage ? Lors des négociations sur l'environnement qui se succèdent sans résultat depuis 1972, les pays pauvres invoquent leur souveraineté et leur droit au développement pour continuer à exploiter leurs ressources tandis que les pays riches disent être prêts à envisager des mesures de protection à la condition qu'elles ne les pénalisent pas dans la concurrence internationale. Même en supposant que ces propos soient sincères, ce qui est loin d'être le cas, il est tout à fait normal, en posant ainsi le débat, qu'aucune avancée n'ait été observée sur ce sujet depuis près d'un demi-siècle.

La décroissance, qui est absolument nécessaire, ne sera mise en œuvre que si elle est acceptée, c'est-à-dire si les peuples acceptent d'autolimiter leur souveraineté.

Et, comme c'est le cas dans une société nationale, cette autolimitation n'est possible au niveau planétaire qu'à la condition de répartir les richesses produites.

Il apparaît donc que l'enjeu n'est pas seulement de stopper les mécanismes du néocolonialisme. Pour un État riche qui voudrait transformer dans un sens progressiste sa politique extérieure, il ne suffit pas d'arrêter de vendre des armes, d'annuler la part de la dette des pays pauvres qu'il détient, de stopper l'ingérence, de mettre fin à la concurrence déloyale... « Arrêter de faire » est une première étape, mais qui est loin d'être suffisante. Il faut restituer aux États l'autonomie dont la mondialisation les a privés, ce qui suppose, au sens le plus global, de dé-privatiser leur économie. Il faut ensuite renforcer l'autonomie par la coopération, en transférant des connaissances et des compétences. Il faut enfin définir des mécanismes de solidarité pour transférer des richesses aux pays qui en ont besoin, décroître collectivement, et résoudre autant que possible les situations d'urgence comme les famines ou les catastrophes naturelles. De tels mécanismes de solidarité existent dans la plupart des pays au niveau étatique. Les régions les plus riches financent, par le biais de la solidarité nationale, les régions les plus pauvres. Lorsqu'une catastrophe touche une région, la communauté nationale tout entière doit se mobiliser. Une approche progressiste des relations internationales doit adopter les mêmes principes à un niveau global.

On voit également à quel point la démondialisation, la coopération et la décroissance sont intimement liées. La démondialisation est la condition de l'autonomie. La coopération est non seulement souhaitable sur le plan des valeurs, mais elle est indispensable pour ne pas tomber dans une autarcie qui reviendrait à figer la répartition des connaissances et des richesses. La décroissance à l'échelle mondiale est une nécessité mathématique, et

elle impose de sortir de la concurrence (donc de démon-dialiser) et de répartir les richesses (donc de coopérer). Que l'on enlève un des trois piliers et l'alternative au capitalisme perd toute crédibilité.

## **Avec les États ou avec les peuples**

Tout serait évidemment plus simple si les relations internationales se construisaient entre États parfaitement démocratiques et porteurs de l'intérêt commun. Il va sans dire que ce n'est pas le cas. Il faut donc adapter les principes d'autonomie et de coopération à une réalité beaucoup plus complexe.

Il est impensable, en effet, de ne plus entretenir aucune relation avec un territoire au motif que le régime d'État est autocratique. Supposons qu'une gauche radicale parvienne au pouvoir en France. Elle ne pourrait pas décider, du jour au lendemain, de supprimer les activités bancaires ou pétrolières françaises dans l'Algérie du président Abdelaziz Bouteflika, car le peuple algérien serait le premier à en faire les frais. Néanmoins, il n'est pas question de faire preuve de complaisance avec ce régime autoritaire. Il faut donc trouver des mécanismes qui favorisent l'autonomie du peuple, le mieux disant social et environnemental, malgré les orientations du pouvoir en place et sans tomber dans l'ingérence.

Cela signifie que l'action extérieure d'un État progressiste doit pouvoir se déployer dans deux directions : en direction d'un autre État lorsque ce dernier partage des objectifs politiques similaires et en direction des peuples lorsque ce n'est pas le cas. Concrètement, on peut imaginer une collaboration étroite entre le Venezuela du président Nicolás Maduro et un gouvernement de gauche radicale qui serait élu en France, mais il n'en va pas de même avec le régime algérien, ou d'autres régimes autoritaires.

## *La démondialisation ou le chaos*

La prise de contrôle de ses multinationales par un État comme la France permet d'apporter une solution à ce problème. Elle permet de construire de nouveaux accords industriels, technologiques ou de recherche avec un autre État progressiste, mais elle permet aussi de mettre en place, dans la sphère de l'entreprise, des mesures favorables au peuple lorsque le régime politique constitue un obstacle. Qu'elles soient nationalisées ou pas, il faut imposer aux entreprises implantées à l'étranger une exemplarité absolue en termes de protection sociale des employés, de respect de l'environnement et de démocratie interne. Non seulement ces changements auront pour effet d'améliorer directement les conditions de vie des salariés et des populations locales, mais ils constitueront des points d'appuis majeurs pour les luttes sociales, dans le respect scrupuleux de la souveraineté des peuples.

## 6. Transformer les relations marchandes

Dans l'ordre mondial actuel, les relations marchandes constituent l'essentiel des relations entre les États et entre les populations. Elles sont étroitement contrôlées par les grandes puissances financières, qui ont la mainmise sur la production (accès aux ressources, réseaux de négoce et de transport, usines de transformation et distribution) mais aussi sur les circuits financiers. La mondialisation a permis de démultiplier le commerce international (les exportations et les importations de marchandises et de services), mais aussi les implantations d'activités économiques à l'étranger et, bien sûr, la sphère financière. C'est à ces trois niveaux qu'il faut agir, en changeant la structure des échanges de marchandises et de services, les stratégies d'investissement et le fonctionnement des multinationales, et en reprenant le contrôle public des outils financiers. Les libéraux sont parvenus à placer les échanges internationaux à l'abri de toute véritable régulation politique. Il faut reconquérir les relations marchandes pour les soumettre à des priorités politiques.

### **Intérêt et limites de la Charte de La Havane**

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à l'époque du keynésianisme triomphant, le commerce n'échappe pas aux mécanismes de régulation : restriction des exportations ou des importations, taxes



douanières, contrôle des changes... Dans la lutte entre le bloc capitaliste et le bloc communiste, la question commerciale est tout aussi importante que la question militaire. Il faut en effet que les pays capitalistes sécurisent leurs approvisionnements et leurs débouchés commerciaux pour consolider leur économie. La conquête de nouveaux marchés permet également d'exercer une influence culturelle. Enfin, l'enjeu de la reconstruction est primordial pour assurer le redressement du capitalisme européen.

L'économiste John Maynard Keynes (1883-1946) avait imaginé, aux côtés du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, une Organisation internationale du commerce (OIC) dont la mission aurait été de réguler les échanges internationaux. Dans un premier temps, les États-Unis soutiennent cette idée, espérant construire un système libre-échangiste au service de leurs intérêts. Plusieurs négociations internationales sont lancées. D'une part, l'Accord général sur les tarifs douaniers (GATT), pour réduire et harmoniser les droits de douane, et d'autre part, la création de l'Organisation internationale du commerce, sous l'égide des Nations unies, dont les compétences iraient au-delà de cette seule question des taxes aux frontières.

Dans les négociations pour créer l'OIC, les États-Unis se heurtent à la Chine, à l'Inde et à plusieurs pays d'Amérique du Sud et d'Asie. Ces derniers refusent de déréguler totalement les échanges internationaux. En mars 1948, la conférence des Nations unies sur le commerce et l'emploi s'achève à La Havane (Cuba) par la signature de la « Charte de La Havane instituant une Organisation internationale du commerce ». Ce texte est un compromis entre la position libre-échangiste américaine et la volonté de certains pays en développement de faire croître leur économie à l'abri de la concurrence internationale.

Dans ces conditions, et dans une période historique de reconstruction, il n'est pas surprenant que le texte adopte une logique productiviste et d'expansion des échanges. Ainsi, les signataires estiment qu'il faut « assurer une ampleur toujours croissante du revenu réel et de la demande effective, développer la production, la consommation et les échanges des biens, et contribuer ainsi à l'équilibre et à l'expansion de l'économie mondiale » (article premier). Il s'agit également de « faciliter à tous les pays l'accès, dans des conditions d'égalité, aux marchés, aux sources d'approvisionnement et aux moyens de production qui sont nécessaires à leur prospérité et à leur développement économique » et de « favoriser, sur une base de réciprocité et d'avantages mutuels, la réduction des tarifs douaniers et des autres entraves au commerce, ainsi que l'élimination des discriminations en matière de commerce international ».

Par contre, la notion d'équilibre et de réciprocité est au cœur de la charte, qui prévoit des dispositions concrètes. L'article 4 et l'article 21 permettent à un État de recourir à des mesures protectionnistes lorsque l'équilibre de sa balance des paiements est menacé. Concrètement, un pays dont le commerce extérieur est en déficit sur une longue période peut se protéger de la concurrence pour redresser son économie.

La différence la plus spectaculaire avec l'ordre commercial actuel concerne les conditions de travail. Dans l'article 7, on peut lire : « Les États membres reconnaissent que les mesures relatives à l'emploi doivent pleinement tenir compte des droits qui sont reconnus aux travailleurs par des déclarations, des conventions et des accords intergouvernementaux. Ils reconnaissent que tous les pays ont un intérêt commun à la réalisation et au maintien de normes équitables de travail en rapport avec la productivité de la main-d'œuvre et, de ce fait, aux conditions de rémunération et de travail meilleures

que cette productivité rend possibles. Les États membres reconnaissent que l'existence de conditions de travail non équitables, particulièrement dans les secteurs de la production travaillant pour l'exportation, crée des difficultés aux échanges internationaux. En conséquence, chaque État membre prendra toutes les mesures appropriées et pratiquement réalisables en vue de faire disparaître ces conditions sur son territoire. » Alors que l'Organisation mondiale du commerce n'a pas compétence sur les conditions de production (façon élégante de dire que l'on met en concurrence les normes sociales et environnementales en favorisant le moins-disant), la Charte de La Havane prévoyait une collaboration étroite de l'OIC avec l'Organisation internationale du travail.

Du côté des investissements, « un État membre a le droit : i) de prendre toutes mesures appropriées de sauvegarde nécessaires pour assurer que les investissements étrangers ne serviront pas de base à une ingérence dans ses affaires intérieures ou sa politique nationale ; ii) de déterminer s'il autorisera, à l'avenir, les investissements étrangers, et dans quelle mesure et à quelles conditions il les autorisera ».

Le texte permet également d'instaurer des zones économiques régionales privilégiées et autorise les États à prendre des mesures pour « la conservation des ressources naturelles susceptibles d'épuisement » sans que ces dernières soient considérées comme entravant le commerce (article 45).

Cette Charte de La Havane se situe dans une approche keynésienne de régulation du capitalisme. Elle montre que des États ont su, à une autre époque, poser des limites au libre échange débridé. Pour autant, elle constitue une source d'inspiration à utiliser avec précaution.

À sa lecture, on constate tout d'abord que le libre échange est la règle, l'objectif, et que les mesures de régulation ne sont que des exceptions au principe de

développement continu du commerce international. On voit ensuite que certaines de ses dispositions sont ambiguës, et d'autres clairement nocives.

L'idée centrale de la Charte est l'équilibre de la balance des paiements, qui est l'outil de recensement des flux de biens, de services, de revenus, de transferts de capitaux, des flux financiers entre une nation et les pays étrangers. On pourrait penser qu'il faut tendre, en théorie, vers un équilibre de cette balance entre pays qui décident de commercer ensemble. Mais les choses ne sont pas aussi simples. D'une part, l'équilibre de la balance des paiements ne peut se substituer à la notion d'autonomie : un pays qui importerait toute son alimentation contre des exportations de matières premières, même si sa balance des paiements était équilibrée, serait dans une position intenable. D'autre part, la nécessité de transférer des richesses des pays du Nord vers ceux du Sud impliquera un déséquilibre structurel pendant un certain temps, au profit des pays en développement. Pour finir, l'équilibre de la balance des paiements traduit un équilibre des flux financiers, qui n'implique pas forcément l'équilibre des productions échangées. Il faudrait pour cela que les coûts des facteurs de production (main-d'œuvre, matières premières...) soient partout identiques. Supposons que la France et la Chine exportent des chemises. Le coût de production d'une chemise française est de 100 et le coût de production d'une chemise chinoise est de 25, à qualité identique, à cause de la différence des coûts des facteurs de production (coût du travail, de l'énergie, des transports...). Si chaque pays vend des chemises à l'autre, il faudrait, pour équilibrer la balance des paiements, que la Chine vende quatre chemises contre une chemise française achetée. Les échanges matériels sont alors totalement déséquilibrés.

Dans son article 16, la Charte de La Havane pose un principe que l'on retrouve à l'identique, aujourd'hui,

dans les accords multilatéraux de libre échange : celui du traitement équitable de toutes les nations. On peut lire en effet que « Tous avantages, faveurs, privilèges ou immunités accordés par un État membre à un produit originaire ou à destination de tout autre pays seront, immédiatement et sans conditions, étendus à tout produit similaire originaire ou à destination de tous les autres États membres ». Or, il n'est absolument pas neutre de commercer avec Cuba ou d'investir en Israël, de renforcer les importations en provenance de Grèce ou d'augmenter celles qui viennent d'Allemagne. Le commerce doit être au service d'un projet politique : bâtir un ordre social juste et solidaire. Dans ce projet, nous aurons des États alliés et des États avec lesquels nous nous opposerons politiquement. Il n'est pas question de les considérer sur un pied d'égalité au plan commercial.

De la même manière, tout comme l'actuelle Organisation mondiale du commerce, la Charte de La Havane prévoyait de ne pas traiter différemment les investisseurs étrangers et les investisseurs nationaux, les producteurs étrangers et les producteurs nationaux. Pire, elle condamne, dans son article 46, les monopoles publics (« Chaque État membre prendra des mesures appropriées et coopérera avec l'Organisation afin d'empêcher les pratiques commerciales – qu'elles soient le fait d'entreprises commerciales privées ou publiques – qui, dans le commerce international, entravent la concurrence, restreignent l'accès aux marchés ou favorisent le contrôle à caractère de monopole, dans tous les cas où ces pratiques produisent des effets nuisibles sur le développement de la production ou du commerce et où elles font obstacle à ce que soit atteint l'un quelconque des autres objectifs énoncés à l'article premier. »).

La « non-discrimination » entre investisseurs étrangers et nationaux est contradictoire avec l'idée d'autonomie.

Lorsqu'une production nationale est utile, qu'elle fournit des emplois décents, qu'elle respecte l'environnement et qu'elle est régulée par la puissance publique, elle doit être favorisée. Le commerce international doit permettre de répondre à des besoins qui ne sont pas couverts par la production nationale, pas de s'y substituer. Quant à condamner les monopoles publics qui « entraveraient la concurrence », cela reviendrait à laisser les multinationales continuer à dicter leur loi.

Enfin, il n'est plus possible de défendre une extension continue de la production et du commerce international comme le fait cet accord de 1948. Il faut au contraire fixer comme objectif la réduction de la consommation matérielle et des pollutions.

Les apports de la Charte de La Havane tiennent finalement en deux idées. La première est évidemment d'intégrer les conditions de production, et notamment les conditions de travail des salariés, dès qu'il est question d'échanges commerciaux. Il est tout à fait normal de taxer des productions délocalisées dans des pays à bas coût de main-d'œuvre ou d'interdire des importations lorsque les produits ont été fabriqués sans respecter de norme environnementale ou en exploitant les salariés.

La deuxième idée clé est le rôle central du contrôle des investissements. Un État doit pouvoir, dans tous les domaines, s'opposer à l'acquisition d'une activité par des puissances étrangères dès lors que cette acquisition menace son autonomie, ou bien imposer des règles strictes. Dans le cas contraire, cela signifie que des décisions concernant la vie d'une population (et notamment les décisions touchant à l'emploi) sont transférées en dehors des frontières nationales, c'est-à-dire que l'espace démocratique et celui du choix économique sont dissociés. En contrôlant les investissements et en établissant des règles qui s'imposent aux investisseurs étrangers, on s'assure que ces derniers rendront bien des

comptes au territoire dans lequel ils opèrent. Ce droit de contrôle ne doit pas être une exception, comme dans la Charte de La Havane : il doit devenir un droit fondamental des États.

## **De nouvelles logiques commerciales**

Si la France s'engageait à mettre en place des relations internationales progressistes, elle devrait instaurer une préférence politique pour les pays qui partagent des objectifs similaires (ou proches), c'est-à-dire, en l'état actuel, les pays de l'ALBA et la Grèce.

Sur l'année 2012, le PIB de la Grèce reculait de 6,5 % sous l'effet de la crise et des mesures imposées par l'Union européenne. Un moyen, certes insuffisant mais significatif, d'aider la Grèce aurait été de soutenir ses exportations. Or, les importations de la France en provenance de Grèce ont chuté la même année de 10 %. En 2011, la France importait 64,4 millions de tonnes de pétrole, mais les importations en provenance du Venezuela ne représentaient que 1 % de sa facture énergétique. Même si l'éloignement des deux pays complique les livraisons de brut, acheter le pétrole vénézuélien plutôt que celui des monarchies du Moyen Orient aurait du sens.

Bien sûr, il ne faut pas attendre des multinationales qui contrôlent les marchés internationaux de marchandises et de devises qu'elles obéissent à des considérations politiques progressistes. Cela signifie qu'il faut les contourner, en développant des transactions d'État à État. Ceci n'a rien de techniquement difficile : il faut qu'un organisme public ait le monopole du commerce d'un produit. Pendant des décennies, Électricité de France (EDF) était la seule entreprise habilitée à acheter et vendre de l'électricité sur le territoire national. Il est tout à fait possible de généraliser les monopoles

sur l'ensemble des matières premières stratégiques. Ces monopoles publics pourront négocier les conditions d'achat directement avec les grands producteurs étrangers, et prioritairement avec les entreprises publiques de ces pays. Elles, et elles seules, revendront ensuite la matière première aux producteurs nationaux. Il sera alors possible de négocier sur d'autres bases que les prix du marché mondial, pour déterminer une rémunération juste. En donnant un prix décent aux matières premières, le commerce entre États peut fortement contribuer à redresser les déséquilibres Nord-Sud.

À l'inverse, il n'est évidemment ni possible ni souhaitable de stopper brutalement le commerce avec tous les pays qui ne partageraient pas nos objectifs politiques. D'une part, les partenaires commerciaux privilégiés que seraient l'ALBA et la Grèce seraient loin de pouvoir fournir une part significative des importations françaises. D'autre part, quelques régions du monde ont un quasi-monopole sur certaines productions. C'est le cas par exemple de l'Asie avec les produits électroniques. La politique de démondialisation doit permettre de relocaliser la production de composants électroniques, mais cette relocalisation prendra du temps. Il faut donc maintenir ces importations de façon transitoire, même s'il convient de leur appliquer des droits de douane. Enfin, le boycott peut être utilisé contre des pays au comportement criminel, comme l'État d'Israël, mais n'est pas justifié contre des États à qui on reproche seulement leur orientation néolibérale.

Dans ce cas, il faut développer une politique commerciale de non-agression. Des mesures protectionnistes ciblées seront prises pour stopper le dumping et redresser les déséquilibres. Mais il faut également être clair avec ces partenaires : avec les mesures de relocalisation qui seront prises en parallèle, les échanges commerciaux tendront à se réduire au strict nécessaire.



## **De nouvelles logiques d'investissement**

Dans le modèle libéral, les investissements à l'étranger ont pour objectif de conquérir de nouveaux marchés ou de délocaliser la production. Dans les pays à bas coût de main-d'œuvre, il s'agit plutôt, en règle générale, de délocalisations. Dans les pays riches, il s'agit de conquérir des marchés, et donc de concurrencer la production nationale. Reste le cas des pays émergents, qui sont à la fois des territoires de délocalisation et de marchés à conquérir avec le développement d'une classe moyenne supérieure fortement consommatrice. Une politique d'investissement progressiste doit elle aussi procéder d'une distinction entre États alliés et États adversaires, mais également tenir compte de la problématique des délocalisations.

Avec les États riches qui ne partageront pas les mêmes objectifs progressistes, il faut adopter une stratégie de retrait des investissements. Actuellement, le groupe français VEOLIA est le premier opérateur privé de transports publics multimodaux en Amérique du Nord, et le leader nord-américain des services d'eau pour les municipalités, les collectivités publiques, les autorités fédérales et les industriels. Or, les groupes américains sont tout à fait capables d'assurer ces services. Nous sommes là dans une stricte logique de conquête de marchés. Pour en sortir, la solution est simple : il suffit de céder les activités des groupes qui auront été nationalisés, ce qui dégagera des ressources financières pour investir ailleurs, dans des pays qui en ont besoin et dans des domaines utiles.

Les stocks d'investissements français dans les autres pays développés se montaient en 2012 à 1 350 milliards de dollars, dont plus de 241 milliards aux États-Unis, 223 en Belgique, 185 aux Pays-Bas, 87 en Allemagne<sup>1</sup>.

---

1. Source CNUCED : <http://unctad.org>

Tous ces investissements ne sont sans doute pas purement spéculatifs, les entreprises françaises détenant certaines compétences que les autres firmes n'ont pas. Mais pour leur grande majorité, ils servent à développer des activités qui pourraient parfaitement être gérées par des entreprises nationales.

En ce qui concerne les pays en développement et émergents, les stocks d'investissement français sont de 195 milliards de dollars. Ils sont très largement orientés vers les grands émergents (Brésil: 32,5 milliards, Chine: 21,7 milliards, Hong Kong: 11 milliards, Singapour: 10 milliards, Inde: 4,7 milliards) et vers les pays producteurs d'hydrocarbures (Russie: 16 milliards, Émirats arabes unis: 11 milliards, Nigeria: 7,4 milliards, Algérie: 2,7 milliards). Les investissements spéculatifs et ceux qui alimentent les délocalisations doivent connaître le même sort que ceux situés dans les pays riches: ils doivent être progressivement cédés aux nationaux. Pour les autres, il convient d'examiner au cas par cas quelle est leur utilité et qui sont les bénéficiaires.

Un premier tri doit être fait entre les investissements utiles aux populations de part et d'autre, qui doivent être conservés, et les productions inutiles qu'il faut s'efforcer de supprimer. Fabriquer et vendre des voitures de luxe, par exemple, ne répond en rien aux besoins des habitants, mais bénéficie seulement aux classes supérieures. À l'inverse, développer des énergies renouvelables si l'industrie locale ne possède pas encore la compétence est une stratégie intéressante. Il est possible de changer la nature même de la production en contrôlant les investissements, soit par la prise de contrôle directe des firmes multinationales françaises, soit en appliquant aux firmes privées des règles strictes et une fiscalité sélective.

Pour ce qui est des bénéficiaires, il faut appliquer la même règle que pour les flux de biens et de services en

privilégiant les quelques pays (dans un premier temps) qui partageront les mêmes objectifs politiques. Les besoins en Amérique du Sud ou en Grèce sont énormes en termes d'infrastructures, de logements, de transports... et des entreprises françaises peuvent aider à les satisfaire dans une véritable logique de coopération.

Ceci ne signifie pas pour autant qu'il faille se retirer des pays en développement qui n'auraient pas la chance d'avoir un gouvernement progressiste, car les populations seraient les premières victimes. Impossible, par exemple, de fermer brutalement toutes les agences bancaires françaises au Maghreb sans provoquer un désastre. Par contre, il est tout à fait possible et nécessaire de changer, dans ces pays comme dans les pays « amis », les conditions de production et de déploiement des services. Qu'elles soient nationalisées ou pas, il faut imposer aux entreprises françaises une exemplarité absolue en termes de protection sociale des employés et de respect de l'environnement. Là où elles opèrent, les banques françaises (re)devenues publiques développeront une stratégie coopérative en direction des populations. L'État pourra imposer par la loi un taux minimum de réinvestissement sur place des bénéficiaires et faire en sorte que les salariés soient associés au choix de ces investissements. Dans ces conditions, les entreprises françaises pourront devenir des exemples et des points d'appui importants pour les luttes sociales locales.

Mais si l'on veut réellement mettre en œuvre les principes de démondialisation, d'autonomie et de coopération, cela suppose d'aller encore plus loin. Les populations locales ont souvent les capacités de faire fonctionner les usines et les services qui sont actuellement la propriété des investisseurs français. S'ils n'en ont pas encore les compétences, il est possible de les former et de réaliser un véritable transfert de technologie. Dès lors, même sous statut public, les groupes

français n'ont pas vocation à rester éternellement propriétaires des outils de production dans des pays tiers. Il faut aller jusqu'à restituer les usines et les sociétés de service aux nationaux, dès lors que les conditions le permettent. La restitution peut se faire à l'État dans des pays où il est possible de coopérer avec lui. Dans le cas contraire, elle doit se faire directement aux salariés. Rien n'empêche un groupe français nationalisé gérant, par exemple, l'assainissement ou les déchets dans un pays pauvre, d'adopter un statut coopératif et de céder le capital aux employés. Là encore, c'est un moyen de redresser la répartition des richesses entre le Nord et le Sud, sans ingérence dans les affaires politiques des pays.

## **La monnaie et le troc**

La monnaie et les taux de change sont un élément central en matière de commerce international. Un pays dont la monnaie est faible par rapport à un autre pays paiera plus cher ses importations et tirera moins de ressources de ses exportations. Une politique internationale coopérative doit traiter les questions monétaires. En avril 2009, les pays de l'ALBA créaient le Sistema Único de Compensación Regional (Système unique de compensation régional – SUCRE). Il s'agit d'une monnaie commune, qui ne remplace pas les monnaies nationales, mais qui s'y ajoute pour régler les échanges commerciaux entre pays de l'ALBA et en direction de l'extérieur. Cette zone monétaire permet d'éviter les trop grandes fluctuations de change, comme ce fut le cas pour le Système monétaire européen avant la création de la monnaie unique. Après une sortie de la France de la zone euro, il serait tout à fait utile de mettre en place des mécanismes de coopération monétaire entre le franc, le SUCRE et, si la Grèce restaurait sa souveraineté monétaire, avec la drachme.

Il est également possible, dans certains cas, de se passer de monnaie pour régler une transaction. C'est la définition du troc, du nom d'un coquillage, le troque, qui servit de monnaie dans des sociétés anciennes. Troquer ne permet pas simplement d'échanger des babioles sans valeur. Cela permet, lorsqu'un pays ne dispose pas d'une devise étrangère en quantité suffisante pour acheter un bien ou un service, de fournir en contrepartie un autre bien ou service. Il est possible de contractualiser de façon tout à fait sérieuse avec un autre État une opération de troc, lorsque les deux parties le souhaitent. Ainsi, des achats de pétrole au Venezuela peuvent être troqués contre la réalisation d'infrastructures réalisées par une firme française publique, par exemple. Ce moyen de règlement n'est pas anecdotique. Il fut souvent utilisé en cas de crise monétaire, pour échanger à l'abri des manœuvres spéculatives sur les marchés des changes.

Lorsqu'on veut bien s'extraire de la pensée néolibérale, de la logique de concurrence et du discours thatcherien sur l'absence d'alternative, on constate qu'il existe de nombreux leviers d'action en matière de commerce, tant en direction de pays « amis » qu'en direction des peuples de régimes plus ou moins hostiles. La condition pour renverser la stratégie commerciale d'un pays comme la France est de nationaliser les grandes multinationales pour prendre en main leurs filiales ou leurs succursales à l'étranger. C'est le moyen de changer radicalement les modes, mais aussi les choix de production, et de commencer à redresser les déséquilibres entre pays riches et pays du Sud. Il ne s'agit pas de prétendre que la chose est facile. Mais si nous voulons opposer un projet de société crédible et cohérent au modèle néolibéral, la sortie de l'ordre commercial actuel et la refonte d'un nouvel ordre sont un point de passage obligé.

## 7.

# Développer la coopération non marchande

Le 1<sup>er</sup> janvier 1959, les révolutionnaires dirigés par Fidel Castro renversent le gouvernement autoritaire de Fulgencio Batista (1901-1973), qui règne sur l'île de Cuba. Dès son arrivée au pouvoir, le nouveau régime met en place un système communiste. Nommé Premier ministre en février, Fidel Castro se rapproche de l'Union soviétique : les deux États signent un accord commercial un an plus tard. En janvier 1962, Cuba est exclu de l'Organisation des États américains (OEA), qui regroupait tous les gouvernements du continent. Le 3 février 1962, après trois années de tensions extrêmes, les États-Unis de John Fitzgerald Kennedy (1917-1963) décrètent un embargo économique, commercial et financier. En mars, l'administration américaine interdit d'entrée sur le territoire tout produit élaboré, totalement ou partiellement, à Cuba. En juillet 1963, toutes les transactions financières sont stoppées et les avoirs de l'État cubain aux États-Unis sont gelés. En mai 1964, les exportations alimentaires en direction de l'île sont formellement interdites.

Bien avant d'être ainsi coupé du continent américain, le régime de Fidel Castro a voulu trouver de nouveaux partenariats avec l'étranger et montrer, dans le même temps, que l'internationalisme n'est pas une notion abstraite. Sur l'idée d'Ernesto Guevara (1928-1967), le gouvernement lançait dès 1960 un grand plan de développement des services de soin, d'une part pour redresser le secteur national de la santé et d'autre part pour

être en mesure d'exporter ces services. En 1963, Cuba envoyait des médecins en Algérie, alors que le pays nouvellement indépendant souffrait du retrait brutal des médecins français. Entre 1966 et 1974, les professionnels de santé cubains étaient présents en Guinée-Bissau pour soigner les troupes de libération en lutte contre les colons portugais. À partir de 1975, une aide médicale de grande envergure est dépêchée en Angola, où la guerre civile fait rage depuis la proclamation de l'indépendance par le nouveau régime communiste.

Un demi-siècle après la révolution, cette coopération médicale est toujours au cœur de la diplomatie cubaine. En fonction des pays bénéficiaires, elle est soit gratuite pour les plus pauvres, soit rémunérée en devises ou en nature. En 2004 par exemple, un programme de lutte contre les maladies oculaires a été lancé au Venezuela en échange de livraisons de pétrole. En 2014, le ministère de la Santé estimait que 50 000 personnels soignants cubains étaient en poste dans 66 pays. L'exportation de ces services constitue la première entrée de devises sur le territoire : 6 milliards de dollars par an contre 2,5 pour le tourisme et 1,1 pour les ventes de nickel. Le pays est aujourd'hui leader dans le domaine pharmaceutique et produit des médicaments génériques pour l'Amérique latine. Il dispose de la prestigieuse École latino-américaine de médecine (ELAM) de La Havane, qui accueille chaque année 11 000 étudiants de 120 nationalités différentes. Les Nations unies reconnaissent officiellement qu'il s'agit de l'école de médecine la plus avancée au monde. Avec un médecin pour 137 habitants en moyenne, des soins gratuits et de qualité, les Cubains bénéficient d'un système de santé supérieur à celui de la France.

Cette politique engagée de longue date montre que la coopération dépasse largement le domaine marchand. Elle peut s'inscrire dans une logique humanitaire ou

simplement favoriser les bonnes relations entre États. Elle peut aussi prendre la forme d'échanges, avec des transactions qui ne sont pas monétarisées. Sans être désintéressée pour autant, elle échappe alors aux lois des marchés mondiaux, ce qui permet de sortir les échanges du cadre néolibéral.

Ce que Cuba a su faire, malgré le blocus et malgré ses grandes difficultés économiques, dans le domaine de la santé, la France pourrait le faire dans de nombreux secteurs d'activité: l'éducation, l'agronomie, l'environnement, la gestion de l'eau, les transports... Ceci suppose de consacrer une partie des moyens humains et financiers de la nation à la coopération internationale, sans attendre nécessairement de contrepartie immédiate. Dans un contexte de concurrence acharnée, ce type de dépenses correspond à des investissements improductifs, et donc à une perte de compétitivité. Dans une logique progressiste, il s'agit au contraire d'un choix stratégique crucial. Au-delà de constituer un impératif moral, la coopération est le seul moyen de rétablir la sécurité et la paix dans les relations internationales.

## **Faire de la coopération Nord-Sud une priorité d'État**

Il existe une littérature abondante qui décrit les perversions de l'actuel système de pseudo-coopération internationale Nord-Sud. Cette stratégie de coopération a été conçue pour prendre le relais de l'administration coloniale et bloquer toute réelle émancipation des États nouvellement créés. Dans un discours prononcé en 1964 devant l'Assemblée nationale, le Premier ministre de la République française Georges Pompidou déclarait: « la politique de coopération est la suite de la politique d'expansion de l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle, qui s'est marquée par la création ou l'expansion de vastes empires coloniaux,



ou par la présence, l'influence économique et politique de l'Europe dans d'immenses contrées ». Quelques phrases plus loin, il ajoutait : « Les pays industriels souhaitent pouvoir développer leurs ventes dans les pays non industriels, et l'expérience prouve de plus en plus que pour pouvoir maintenir ou développer ses ventes, il faut fournir des moyens d'achat aux pays preneurs, soit en leur achetant, soit en leur prêtant, soit même en leur donnant. » Au moins, ces propos avaient le mérite de la franchise.

Avec la mondialisation et la fin de la guerre froide, les politiques publiques de « coopération » ont perdu de leur importance stratégique au profit de la « diplomatie économique ». Progressivement, elles ont été sous-traitées au monde associatif dans des conditions de fonctionnement qui constituent souvent une caricature de bureaucratie<sup>1</sup>. Pour la plupart, ces associations font ce qu'elles peuvent pour être véritablement utiles. Mais l'absence d'implication des États, qui tranche avec leur soutien inconditionnel aux entreprises dès qu'il est question de contrats à l'étranger, prouve que la solidarité internationale est le dernier de leurs soucis. Il ne s'agit pas de coopération, mais d'une charité qui n'a même pas l'avantage d'être généreuse.

Dans une approche progressiste, il faut au contraire que l'État reprenne la question en mains, non pas pour évincer le monde associatif avec qui il faut continuer à travailler, mais pour assumer pleinement ses responsabilités. Comme cela doit être le cas pour les échanges marchands, la coopération non marchande doit devenir une priorité politique. Elle doit se planifier au niveau national, sur la base de discussions politiques avec les

---

1. Lire par exemple Jacques Claessens, « *Qui a dit que nous avions besoin de vous ?* » *Récits de coopération internationale*, Écosociété, Montréal, 2013.

États bénéficiaires. Elle doit faire l'objet d'un débat démocratique de part et d'autre.

La prise en main par l'État de la coopération Nord-Sud n'est pas seulement nécessaire d'un point de vue moral. Elle est une condition pour que la stratégie de démondialisation fonctionne, en même temps qu'une question de sécurité nationale. Le développement, depuis le début des années 2000, de mouvements terroristes puissants et organisés montre que nous avons franchi un cap. Les inégalités créées par les phases coloniales puis néocoloniales et les échecs des tentatives politiques d'émancipation du Sud poussent une partie des populations opprimées vers la violence la plus extrême<sup>1</sup>. Face à cette montée de la barbarie, il n'existe que deux réponses possibles : multiplier les mesures sécuritaires, militaires, et éliminer les terroristes et les terroristes potentiels jusqu'au dernier ou bien s'attaquer aux causes profondes que sont les inégalités entretenues par l'ordre économique. La première réponse est une fausse solution. Le principe même du terrorisme est de pouvoir frapper n'importe où et n'importe quand. Il est donc illusoire de penser s'en protéger par des mesures sécuritaires. À l'inverse, la transformation des rapports Nord-Sud est non seulement la seule réponse moralement acceptable, mais elle est aussi la seule qui soit efficace puisqu'elle s'attaque aux causes.

Il faut ajouter que la difficulté du combat contre les forces néolibérales nécessitera de construire de nouvelles alliances, au-delà des alliés naturels que seraient l'ALBA ou la Grèce. Il ne s'agit pas de reconstruire un bloc de type soviétique, qui était basé sur la dépendance à Moscou des pays satellites. Mais il s'agit tout de même de bâtir, sur le principe central de l'autonomie, une force progressiste plurinationale opposée à l'ordre capitaliste.

---

1. Constat qui n'a rien d'une excuse, faut-il le préciser.

Par son contenu, la coopération Nord-Sud doit permettre de répondre aux priorités des pays pauvres. On pense aux besoins alimentaires, de santé, d'éducation, d'énergie, de logement. En dépit des urgences, on ne peut faire l'économie d'une analyse du contexte, ce qui suppose d'organiser une véritable concertation avant de mettre en place des mesures. À cette condition, un pays comme la France peut apporter beaucoup : des connaissances, des capitaux, de la force de travail...

Au-delà des besoins vitaux, il existe des sujets particulièrement sensibles dans nombre de pays du Sud, comme la corruption ou la criminalité. Là aussi, une coopération est possible, pour former des magistrats, des policiers, pour mettre en place des politiques de prévention et de répression.

Il faut également aider les pays qui le souhaitent à se défendre face aux grandes puissances économiques et politiques. Dans les négociations commerciales, monétaires, financières, environnementales... qui se déroulent dans des cadres multilatéraux, les moyens disproportionnés entre États riches et États pauvres ne laissent aucune chance à ces derniers. La France peut apporter une aide conséquente aux pays du Sud pour tenter de desserrer l'étau de la mondialisation, notamment en soutenant les plaintes contre les multinationales occidentales pour crimes économiques, en fournissant une assistance juridique concrète pour réunir les preuves et rédiger les documents d'accusation.

## **Dégager des moyens**

Il est évident que la totalité du PIB français ne suffirait pas à mener une politique de coopération à la hauteur des enjeux. Néanmoins, il est possible de mobiliser des moyens significatifs pour transformer nos relations avec les pays du Sud.

Comme la plupart des pays riches, la France s'est engagée à orienter 0,7 % de son PIB vers l'aide publique au développement. Dans les faits, la somme est nettement inférieure : en 2012, elle atteignait péniblement 0,45 % du PIB selon les chiffres officiels, et 0,40 % selon l'association de solidarité Oxfam.

Une première décision à prendre serait d'augmenter nettement cette enveloppe financière. En la doublant, et à condition de s'y tenir effectivement, nous disposerions de 30 milliards d'euros pour des politiques de coopération, un chiffre encore en deçà du budget actuel de la défense (39 milliards de crédits de paiement en 2013). La France donnerait alors un signal clair en matière de solidarité internationale. Plus symboliquement, il faudrait arrêter de considérer ces transferts financiers comme une « aide » et ne plus les exprimer en part du PIB, ce qui les arrime de fait à la croissance économique. Il s'agirait finalement de remplacer l'« aide publique au développement » par un « fonds de solidarité et de coopération » doté d'au moins 30 milliards d'euros par an<sup>1</sup>.

Les ressources nécessaires à la coopération ne sont pas simplement financières et matérielles : elles sont également humaines et intellectuelles. Pour mobiliser largement la communauté nationale et se donner les moyens de réellement agir au bénéfice des populations du Sud, il existe une solution simple : remettre en place le Service national et l'affecter entièrement à la coopération internationale. Symboliquement, cette décision serait extrêmement forte : alors qu'auparavant, le service national était consacré à la défense, ce nouveau service serait dédié à la solidarité avec les États étrangers.

---

1. Il faudrait en fait parler d'une enveloppe de 30 milliards de francs dans le cas d'une parité 1 franc = 1 euro, puisque nous serions auparavant sortis de la monnaie unique. Et puisque le franc aurait été dévalué par rapport à l'euro, ce montant serait plus vraisemblablement de l'ordre de 40 milliards de francs.

Concrètement, cela reviendrait à disposer pendant une année, à la fin du cursus d'études et avant l'entrée dans la vie professionnelle, de personnes formées dans toutes les branches d'activité. En 2015, en France, l'âge moyen de fin d'études se situe entre 21 et 22 ans. Si ce Service national de coopération internationale existait, de 730 000 à 760 000 jeunes seraient concernés. Pour les années suivantes, d'après les données démographiques de l'INSEE, le nombre d'« appelés » se situerait plutôt entre 800 000 et 850 000. C'est donc une force de travail colossale qui peut être mise au service d'une politique de coopération, sous la direction des services de l'État, et avec la participation des associations. Les actions de coopération se répartiraient entre travail à distance et activités sur place.

La France dispose enfin d'organismes de recherche, comme l'Institut national de recherche en agriculture (INRA), de centres techniques, d'entreprises expertes dans quasiment tous les domaines. Chacune de ces structures peut être mobilisée dans la coopération Nord-Sud, avec l'obligation légale de participer à cet effort national. Au même titre que l'impôt, la coopération peut être considérée comme un devoir et inscrite dans la loi. Avec seulement 1 % des moyens humains et financiers du monde de la recherche et de l'entreprise mobilisés, le levier d'action serait colossal.

## **Développer des coopérations Nord-Nord**

Si la coopération doit privilégier les pays pauvres pour des raisons évidentes, il n'y a aucune raison pour qu'elle se limite à l'axe Nord-Sud. Elle doit également être pensée entre pays du Nord. Tout d'abord parce que des changements politiques peuvent se produire et que certains États du Nord peuvent être conquis par la gauche. Ensuite, parce qu'il faut montrer que des

choix économiques différents n'empêchent pas de coopérer, qu'un État ne peut être assimilé à sa seule classe dirigeante. Autrement dit, les relations entre les gouvernements français et allemand peuvent être conflictuelles, ce n'est pas pour autant que les relations entre les peuples doivent l'être.

La chose n'est pas simple, car la classe dirigeante capitaliste étrangère, en s'appuyant sur les médias qu'elle détient, mènera une bataille idéologique violente contre un gouvernement français progressiste. Elle tentera de le délégitimer auprès de l'opinion publique internationale, tout comme les États de l'ALBA sont actuellement dénigrés dans les discours officiels occidentaux.

Face à un gouvernement national qui refusera de coopérer avec la France, une solution est de décentraliser la coopération, non pas dans le sens d'un désengagement de l'État français, mais dans le sens d'une recherche de partenariats avec les collectivités locales du pays tiers qui y seraient favorables. Des mesures de coopération renforcées pourront par exemple être mises en place en Allemagne avec le Land de Thuringe dirigé par *Die Linke*, en Espagne avec la ville de Barcelone ou celle de Madrid dirigées par des coalitions de gauche antilibérale, au Portugal avec les 34 villes dirigées par une coalition communistes-écologistes...

Il existe aussi, partout dans le monde, des villes, des cantons, des départements, des Régions, des États fédérés... dirigés par une gauche moins radicale mais critique par rapport aux orientations des grands partis sociaux-démocrates et à la mondialisation. Ces collectivités représentent des perspectives de coopération qu'il faudra exploiter.

Enfin, on peut chercher à établir ou renforcer des relations directes entre structures publiques ou privées, des partenariats entre pôles de recherches ou

d'enseignement en France et au Royaume-Uni, des coopérations techniques entre la recherche agronomique française et des agriculteurs biologiques espagnols, des échanges entre professionnels de l'éco-construction français et allemands...

Dans son contenu, la coopération Nord-Nord sera différente de la coopération Nord-Sud : elle sera centrée sur l'innovation, la recherche, les échanges culturels, l'éducation... plutôt que sur la satisfaction des besoins vitaux. Ces sujets n'en sont pas moins importants. Nous briserons le discours des libéraux assimilant le protectionnisme économique au repli. Nous ferons reculer le nationalisme en faisant dialoguer et travailler ensemble des personnes de nationalités différentes. Nous renforcerons les mouvements sociaux opposés à la mondialisation capitaliste dans chacun de ces pays.

## **Traiter la question migratoire**

On ne peut pas, bien sûr, parler de relations internationales sans aborder la question des migrations. En 2005, les Nations unies dénombrèrent dans le monde un peu moins de 200 millions de migrants, soit à peine 3 % de la population du globe. Deux tiers de ces migrants sont accueillis par les pays développés, et un tiers par des pays en développement. L'immigration augmente d'environ 2 % par an. Les projections tablent sur une population de 230 millions de migrants en 2050.

Il faut distinguer deux grandes catégories de migrations : les migrations économiques et les migrations forcées. Les réfugiés, qui fuient la guerre ou la persécution politique, comptent pour environ 12 % des migrants, tandis que l'immigration de travail est largement majoritaire, à 88 %.

Le comportement de la classe dirigeante sur le sujet est totalement schizophrène. L'immigration de travail

sert les intérêts d'une partie du patronat, qui peut bénéficier d'une main-d'œuvre sous-payée, qui ignore souvent ses droits et qui reste isolée, donc fragile. C'est notamment le cas dans des secteurs d'activité comme la restauration, l'hôtellerie, les travaux publics et le bâtiment, l'agriculture industrielle... À ce titre, elle est largement tolérée. Mais en parallèle, les gouvernements libéraux ou sociaux-démocrates prennent des mesures restrictives pour satisfaire la frange de l'opinion publique la plus conservatrice ou la plus exposée à l'immigration. Les groupes de réflexion ultralibéraux traitent, eux, la question sous l'angle comptable. Aux États-Unis, l'American Enterprise Institute considère que « les forces du marché sont les mieux à même de déterminer combien et quel type d'immigrés les employeurs veulent embaucher<sup>1</sup> ». En France, au printemps 2005, le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, lançait auprès de ses collègues un appel à propositions pour « adapter les pratiques en matière d'immigration aux besoins de l'économie française ». C'est l'idée d'immigration « choisie », le choix en question revenant non pas à la collectivité, mais aux grandes entreprises.

Au sein de la gauche radicale, la seule position actuellement admise est celle de la liberté de circulation, en vertu de l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle consiste à garantir le droit pour toute personne de se déplacer librement, de quitter un pays et d'y revenir sans entrave. Au-delà de cette approche en termes de droits fondamentaux, la gauche radicale développe un discours sur les aspects positifs de l'immigration pour le pays d'accueil, tant au niveau culturel que démographique et économique.

---

1. « Immigration choisie à l'américaine », Benoît Bréville, *Le Monde Diplomatique*, juin 2013.



Ce discours simple se heurte à une réalité bien plus complexe dans le cadre de la mondialisation capitaliste. Si les échanges culturels sont indispensables au progrès humain, la mise en concurrence des travailleurs nationaux et étrangers peut difficilement être présentée comme une avancée. La fuite des cerveaux qui touche de façon dramatique certains pays pauvres n'est pas une chance pour ces sociétés. Pas plus que les conditions d'accueil des migrants dans les pays occidentaux : travail sous-qualifié, logements indécents, absence d'accompagnement... Une approche sérieuse de la question doit traiter tous les aspects de l'immigration : le droit de circulation et d'installation, les raisons qui poussent à quitter son pays de naissance, les conditions d'accueil des migrants, les conséquences sur le pays hôte et celui d'origine.

Sur la question du droit fondamental, l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme pose un problème dans le cadre actuel de la mondialisation capitaliste. Il existe, d'une part, des systèmes de solidarité nationaux et, d'autre part, un ordre international basé sur la concurrence acharnée. Lorsqu'un enfant va à l'école, est éduqué, il bénéficie de la solidarité nationale : la collectivité dégage des moyens pour assurer sa formation. Si, une fois parvenue en âge de travailler, cette personne quitte le pays qui l'a formé pour un État plus attrayant, la solidarité nationale n'est pas « remboursée ». Ceci ne poserait pas de problème dans un système de coopération entre États, qui établirait des compensations. Dans une logique de concurrence, c'est un handicap terrible : une collectivité nationale dépense des fonds publics pour éduquer un citoyen qui ira créer de la valeur ajoutée et payer ses cotisations sociales dans un autre État, avec lequel se joue une guerre économique. En fait, dans le contexte actuel, la « libre circulation » n'a rien de libre : elle permet simplement aux États les plus puissants de pratiquer l'immigration

choisie, au prix d'une fuite dramatique des cerveaux dans les pays pauvres. Surtout, elle procède d'une logique très libérale: l'individu aurait le droit de s'établir où il le souhaite et la collectivité n'aurait qu'à s'y résoudre.

L'argument de la « création de valeur » dans le pays d'accueil, utilisé jusque dans les rangs de la gauche pour défendre la libre circulation, est lui aussi pervers. Car se réjouir que l'immigration enrichisse la France revient à se réjouir qu'elle appauvrisse les pays d'origine. Dans une logique de solidarité, les choses devraient se passer différemment. Un pays qui serait tenu d'accueillir des immigrés pour redresser sa démographie, son système de retraite ou son économie devrait dédommager le pays d'origine. Il n'est évidemment pas question de créer un marché de l'immigration dans lequel on négocierait le prix et le nombre de visas. Mais des mécanismes de compensation devraient intervenir pour corriger la perte de valeur ajoutée et de cotisations sociales dans le pays d'origine.

En ce qui concerne les causes des mouvements de personnes, les chiffres montrent que l'argument économique prédomine très largement. Cela signifie que la mise en place de mesures de coopération internationale et la restauration du plein-emploi combiné à des avancées sociales dans un pays comme la France changerait totalement les données du débat. En améliorant la situation dans les pays d'origine, nous nous attaquerions à la principale cause de départ. En créant les emplois nécessaires pour répondre en France aux besoins sociaux, nous supprimerions la concurrence entre travailleurs locaux et migrants.

Il resterait enfin à revoir de fond en comble les conditions d'accueil des migrants. En effet, il ne suffit pas de faire ou laisser entrer des personnes sur le territoire national; il faut les employer, les loger correctement, leur

donner les connaissances nécessaires pour maîtriser la langue, le droit, et tous les fondamentaux qui permettent d'être un citoyen à part entière. Actuellement, l'accueil des immigrés en situation régulière relève de la compétence de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Dans le cadre d'un « contrat d'accueil et d'intégration » qu'il fait signer aux étrangers qui s'installent en France, il propose des formations. La session « formation civique », qui « comporte la présentation des institutions françaises et des valeurs de la République : égalité entre les hommes et les femmes, laïcité, solidarité, citoyenneté... », dure en tout et pour tout une journée. La « session d'information sur la vie en France », qui « apporte aux signataires des connaissances concernant la vie pratique en France et l'accès aux services publics notamment la formation et l'emploi, le logement, la santé, la petite enfance et ses modes de garde, l'école et l'orientation scolaire ainsi que la vie associative », dure... entre une et six heures. Quant aux formations linguistiques, le nombre d'heures dispensées a baissé en 2013 de près de 13 % par rapport à 2012. Le budget total pour l'accueil et l'intégration s'élevait à 55 millions d'euros en 2013<sup>1</sup>... soit un coût pour la collectivité de 83 centimes d'euro par habitant et par an. En 2015, l'OFFI comptait 866 agents pour toute la France. Le contenu de ce dispositif d'accueil et les moyens mobilisés sont totalement dérisoires. Aucune politique sérieuse d'intégration ne peut être menée dans ces conditions.

Il est tout à fait possible d'imaginer une politique migratoire et d'accueil progressiste, radicalement différente de celle conduite par les libéraux et les sociaux-démocrates, et *a fortiori* opposable à l'extrême droite.

---

1. OFFI, Rapport d'activité 2013, [http://www.ofii.fr/IMG/pdf/Rapport\\_activite\\_Missions\\_VERSION\\_internet.pdf](http://www.ofii.fr/IMG/pdf/Rapport_activite_Missions_VERSION_internet.pdf) (dernière consultation le 12/08/2016).

Ce serait tout d'abord une politique irréprochable d'asile pour les réfugiés politiques et climatiques, qui n'ont d'autre choix que de fuir leur pays pour sauver leur vie. Ce serait une nouvelle opportunité pour l'ensemble des migrants qui se trouvent actuellement sur le territoire français, avec une régularisation des sans-papiers, avec la formation de tous ceux qui en ont besoin à la langue, aux institutions, aux droits individuels et collectifs, aux démarches administratives, avec des emplois et des logements décentes fournis par la collectivité. En direction des pays tiers, ce seraient des politiques de coopération visant à développer l'emploi local et à garantir des droits sociaux, et des mécanismes de compensation (en matière de formation, d'assistance technique...) basés sur les flux de personnes. Ce serait enfin des conditions d'accueil décentes pour les futurs arrivants. Cette politique est non seulement la seule qui puisse traduire en actes les valeurs de la gauche, mais c'est aussi la seule capable de mettre fin au racisme, au communautarisme et à la violence des extrémismes identitaires.

## **Achever la décolonisation française**

Le 19 mars 1946, la loi de départementalisation est votée par le Gouvernement provisoire de la République française. Adoptée à l'unanimité, elle sépare la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et la Guyane du territoire colonial pour leur attribuer le statut de « département d'outre-mer » (DOM). Sept mois plus tard, la Constitution de la Quatrième République crée le statut de « territoire d'outre-mer » (TOM). L'invention des « DOM-TOM » donne une reconnaissance nouvelle aux peuples autochtones. Mais elle produira un effet particulièrement pervers. Lors des mouvements de décolonisation, la France considère que les DOM-TOM ne sont plus des colonies et que la question de leur indépendance

n'a pas à être posée. C'est un moyen de contourner la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui pose comme principe l'autonomie des peuples.

Dans les années 2000, l'acronyme DOM-TOM est remplacé par l'appellation « France d'outre-mer », qui couvre près de 120 000 kilomètres carrés et compte plus de 2 millions et demi d'habitants. L'Outre-mer procure à la France des implantations géostratégiques dans six des sept continents, offre une économie du tourisme florissante, des ressources naturelles et culturelles pour l'industrie cosmétique ou pharmaceutique... Elle permet surtout à la France de disposer de droits souverains sur près de 10 millions de kilomètres carrés d'espace maritime, en application de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1973.

Par ailleurs, malgré la vague de décolonisation des années 1950 et 1960, la France détient toujours un pouvoir de gestion sur plusieurs pays africains par l'intermédiaire de la monnaie. Il existe en Afrique deux zones franc, pour lesquelles les politiques monétaires des pays membres sont contrôlées par le Trésor public français<sup>1</sup>, et donc indirectement par la Banque centrale européenne.

Le 26 décembre 1945, la France ratifiait les accords de Bretton Woods, qui visaient à restaurer le système financier international. Cette ratification créait officiellement le « franc des colonies françaises d'Afrique », dit franc CFA. Cette monnaie est arrimée au franc, ce qui signifie qu'elle possède une parité fixe par rapport à la monnaie française. Son émission est contrôlée par la France.

Le 4 octobre 1958, la Constitution de la V<sup>e</sup> République est adoptée. Afin de permettre la décolonisation,

---

1. Le Trésor public est l'administration chargée de gérer les moyens financiers de l'État.

elle introduit une communauté entre la France et les futurs États indépendants : la Communauté française. Le franc CFA devient alors « franc de la communauté française d'Afrique ».

En 1962, le Dahomey (l'actuel Bénin), la Haute-Volta (l'actuel Burkina Faso), la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo créent une zone monétaire : l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). Sa banque centrale, nommée Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), est située à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Elle continue d'utiliser le franc CFA, ce qui la maintient sous tutelle de l'État Français.

En 1964, c'est au tour du Cameroun, de la République centrafricaine, du Congo et du Gabon de créer l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), qui deviendra, en 1994, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Son institut d'émission est la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), située à Yaoundé, au Cameroun, et sa monnaie reste le franc CFA.

Concrètement, ces deux unions monétaires permettent une mise en commun des réserves de change des États membres. Surtout, elles arriment la monnaie de chaque pays à la monnaie française : le franc jusqu'en 1998, et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, l'euro. Aucune décision en la matière ne peut être prise sans l'aval de la Banque de France, et indirectement de la Banque centrale européenne. La planche à billet est sous le contrôle de la Banque de France et la moitié des réserves de change des États doit obligatoirement être déposée sur un compte du Trésor public français. Toute création de devise est interdite à ces pays. Via leurs politiques monétaires libérales, la France et l'Europe leur imposent également une compression des dépenses publiques.

## *La démondialisation ou le chaos*

En finir avec l'impérialisme suppose de restituer la souveraineté politique à la France d'outre-mer et de restituer la souveraineté monétaire aux quinze États africains et aux trois territoires du Pacifique qui composent encore aujourd'hui la zone franc. Ces vestiges du colonialisme bafouent la Déclaration universelle des droits de l'Homme et entravent le développement des peuples. Le retour à l'autonomie nécessitera une phase transitoire pour le transfert des compétences. Il n'empêchera pas de conserver des liens étroits, mais dans un rapport d'égal à égal, et non de dominant à dominé. Il doit certes être voulu par les populations concernées, mais on voit mal comment il pourrait en être autrement dans de telles conditions. Qui plus est, la décolonisation de la France d'outre-mer et la dissolution des deux zones franc africaines peuvent avoir une valeur d'exemple en termes de coopération.

## En guise de conclusion

La démondialisation ou le chaos. Voici le choix auquel nous sommes confrontés. Et l'option qui semble pour l'instant se dégager, malheureusement, est celle du chaos : les crises économiques à répétition, le libéralisme le plus brutal imposé tant par la droite que par la social-démocratie, la barbarie terroriste d'Al-Qaïda, de Boko Haram ou de Daesh continuellement alimentée par le néocolonialisme, le racisme et le repli identitaire de l'extrême droite, les crises écologiques et sanitaires qui se succèdent dans l'indifférence quasi générale...

Pourtant, des résistances existent. Malgré de grandes difficultés économiques et politiques, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes membres de l'ALBA continuent de porter un projet antilibéral. Le gouvernement Syriza s'est certes couché devant l'Union européenne en 2015, mais le peuple grec a bel et bien voté majoritairement pour un programme de rupture et continue à se battre contre l'austérité. En Espagne et au Portugal, même si les partis dominants restent au pouvoir, la gauche radicale est parvenue à réunir environ 20 %



des voix aux dernières élections nationales de 2015 et 2016.

Aux États-Unis, la candidature du sénateur du Vermont, Bernard Sanders, à la primaire des démocrates pour l'élection présidentielle de novembre 2016 a constitué une véritable surprise. Menant campagne sur des positions très à gauche, il a reçu le soutien de millions d'Américains. En dépit d'un budget dérisoire, essentiellement constitué de micro-dons individuels, il a pu rivaliser avec la grande favorite démocrate, Hillary Clinton, avant de s'incliner dans la toute dernière ligne droite.

Qui aurait pu croire également qu'au Royaume-Uni, la direction du Parti travailliste pouvait être conquise par son aile la plus à gauche ? C'est pourtant Jeremy Corbyn, opposant interne au Premier ministre Anthony Blair et à ses politiques libérales (1997-2007), aujourd'hui militant contre le traité transatlantique, qui est élu chef du Labour le 12 septembre 2015, dès le premier tour, avec 59,5 % des voix exprimées.

C'est aussi au Royaume-Uni que la toute-puissante Union européenne a connu un revers historique. Le 23 juin 2016, les citoyens britanniques votaient majoritairement pour que leur pays quitte l'Union. On regrettera le fait que, politiquement, ce résultat soit une victoire de la droite ultralibérale. Mais il s'agit avant tout d'un vote de classe, qui traduit le rejet de l'eurolibéralisme par les couches populaires.

En France, enfin, les mobilisations de 2016 contre le projet de loi El Khomri, qui amende le code du travail dans un sens ouvertement favorable au patronat, ont connu un véritable succès en termes de participation. Avec le mouvement d'occupation des places publiques Nuit debout, la mobilisation s'est étendue bien au-delà des milieux politiques et syndicaux habituels.

Tout ceci n'est pas rien. Le monde entier ne s'est pas résigné au chaos, au libéralisme ou à l'obscurantisme.

Mais ces résistances, aussi remarquables soient-elles, doivent déboucher sur un projet de société capable de remplacer, à terme, la mondialisation néolibérale. La seule perspective qui soit viable est celle d'un projet de démondialisation, de décroissance et de coopération, qui, en théorie, devrait être porté par toutes les forces réellement progressistes et qui devrait rencontrer l'adhésion d'une grande majorité de la population.

Reconnaissons que nous sommes encore loin du compte. Pour y parvenir, il nous faut gagner le combat intellectuel. Puis gagner le combat électoral. Et une fois venu le moment du passage aux actes, il faudra aussi composer avec une réaction acharnée des forces libérales.

Pour franchir la première étape, celle du combat intellectuel, la gauche radicale doit en finir avec son plus grand tabou : celui de la souveraineté nationale. Il est totalement faux, et je pense l'avoir démontré dans ce livre, de croire que la rupture nationale est incompatible avec l'internationalisme. Le sentiment d'appartenance à une nation n'empêche en rien de se sentir appartenir en même temps à l'Humanité et à une classe sociale. Mais le cadre national est le seul qui permette, aujourd'hui encore, une prise de pouvoir démocratique. Pour qu'elle soit réelle et non factice, cette prise de pouvoir nationale exige une radicalité sans faille : elle impose de sortir de la domination des firmes multinationales et de l'Union européenne, de créer de nouvelles alliances internationales, d'apporter des réponses aux problèmes environnementaux. Sans rien céder sur ses fondamentaux, la gauche doit actualiser à la fois son projet de société et la stratégie pour le mettre en œuvre.

Pour gagner le combat électoral, il faudra ensuite convaincre plus largement. Sans sous-estimer l'effet délétère que peut avoir la peur du changement, du saut dans l'inconnu, y compris au cœur même du peuple de

gauche. La seule façon d'y parvenir est de s'appuyer sur la cohérence d'un projet de démondialisation, de décroissance et de coopération, cohérence qui manque aujourd'hui cruellement à la gauche radicale. Je pense également, tout en le regrettant, que la situation d'insécurité quotidienne – économique, sociale, écologique, physique, mentale... – la frustration permanente et les désillusions produites par l'ordre néolibéral sont devenues si puissantes que l'idée de rupture radicale peut trouver aujourd'hui, dans un pays comme la France, une majorité politique.

Dans la phase de passage à l'acte, enfin, nous devons nous appuyer sur une notion actuellement rejetée en bloc par une grande partie de la gauche, mais qui a encore du sens pour une majorité de la population : le patriotisme. Pas un patriotisme chauvin et excluant. Certainement pas un patriotisme de compétition. Mais l'idée que la France puisse reprendre une place centrale dans l'Histoire en mettant fin, avec d'autres, à la domination du capitalisme, peut être un puissant moteur de changement, comme l'a été le patriotisme des mouvements de décolonisation en Afrique et en Asie au xx<sup>e</sup> siècle.

Des bouleversements comme la démondialisation, la décroissance et la refonte des relations internationales peuvent paraître inaccessibles. Pour beaucoup, même l'arrivée au pouvoir d'une gauche radicale en France semble une pure fiction. Rappelons aux éternels pessimistes que la coalition Syriza a remporté les élections législatives grecques en janvier 2015 alors qu'elle n'obtenait que 4,60 % des voix lors des législatives d'octobre 2009, cinq ans plus tôt. Rappelons que si des gouvernements fragiles d'Amérique du Sud ont pu s'opposer des années durant à l'ordre mondial, la France, qui est une puissance économique et

*En guise de conclusion*

diplomatique de premier plan, a les moyens de résister encore mieux et de pousser encore plus loin la coopération internationale.

Tout est affaire, en définitive, de confiance dans l'humain et dans la collectivité. Je ne crois ni à la perversité originelle d'une prétendue « nature humaine », ni à la victoire totale de l'individualisme et de l'esprit de compétition, qui interdiraient de repenser un nouvel ordre mondial progressiste. Il existe de façon évidente des intérêts de classe, par définition divergents, et le combat contre les forces libérales sera rude. Mais je crois que, dans leur majorité, les peuples adhéreront à un projet de sortie du capitalisme qui donnera comme perspective la paix, le bien-être et la coopération, et qui sera crédible. Je n'en ai bien sûr pas la preuve, mais personne ne détient non plus la preuve du contraire. Ce que nous savons, par contre, c'est que nous sommes condamnés au pire si nous n'essayons pas.

Juillet 2016

## Les éditions UTOPIA

### COLLECTION CONTROVERSES

Mouvement Utopia, *Sans-papiers? pour lutter contre les idées reçues*, juin 2010

Mouvement Utopia, *Nucléaire, idées reçues et scénarios de sortie*, novembre 2011

Mouvement Utopia, *Le travail, quelles valeurs? idées reçues et propositions*, novembre 2012

Mouvement Utopia, *Agriculture et alimentation, idées reçues et propositions*, mai 2014

Baptiste Mylondo, *Un revenu pour tous, précis d'utopie réaliste*, juin 2010 (épuisé)

### COLLECTION RUPTURES

Thomas Coutrot, David Flacher, Dominique Méda, *Pour en finir avec ce vieux monde, les chemins de la transition*, avril 2011

Nicolas Sersiron, *Dette et extractivisme, la résistible ascension d'un duo destructeur*, octobre 2014

Guillaume Borel, *Le travail, histoire d'une idéologie*, novembre 2015

Renaud Duterme, *De quoi l'effondrement est-il le nom?*, mars 2016

Collectif, *Des droits pour la nature*, septembre 2016

Aurélien Bernier, *La démondialisation ou le chaos*, octobre 2016

### COLLECTION RÉINVENTER LA POLITIQUE AVEC

Thierry Ternisien d'Ouille, *Réinventer la politique avec Hannah Arendt*, novembre 2010

### COLLECTION THÉMATIQUE DÉCROISSANCE

Baptiste Mylondo, *Pour un revenu sans condition*, novembre 2012

Vincent Liegey, Stéphane Madelaine, Christophe Ondet et Anne-Isabelle Veillot, *Un projet de décroissance, manifeste pour une DIA*, janvier 2013

Michel Lepesant, Politique(s) de la décroissance, juin 2013

Paul Ariès, Écologie et cultures populaires, mars 2015

#### **COLLECTION THÉMATIQUE AMÉRIQUE LATINE**

Marta Harnecker, *Amérique Latine, laboratoire pour un socialisme du XXI<sup>e</sup> siècle*, novembre 2010

Rafael Correa, *De la République bananière à la Non-République*, septembre 2013

Alberto Acosta, *Le Buen vivir, pour imaginer d'autres mondes*, mars 2014

#### **COLLECTION THÉMATIQUE DÉPASSER LE PATRIARCAT**

Collectif Femen, *Le Manifeste Femen*, avril 2015

Taslina Nasreen, *À la recherche de l'amant français*, octobre 2015

Davy Borde, *Tirons la langue, plaidoyer contre le sexisme dans la langue française*, avril 2016

#### **COLLECTION POLITIQUE FICTION (ROMANS)**

Emmanuel Delattre, *Requiem pour l'oligarchie*, avril 2013

#### **HORS COLLECTION**

Mouvement Utopia, *Le Manifeste Utopia*, janvier 2012

#### **CHEZ D'AUTRES ÉDITEURS**

Mouvement Utopia, *Le Manifeste Utopia*, Parangon, 2008

Mouvement Utopia, *Le Manifeste Européen*, L'Esprit Frappeur, 2009

Les Éditions Utopia  
61, bd Mortier 75020 Paris  
contact@editions-utopia.org  
01 43 57 32 14

## Creative Commons

Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Partage dans les mêmes conditions – Indication de l'origine.



Direction artistique/couverture : Fabienne Couderc  
Maquette : Palimpseste  
Corrections : Myriam Michel et Erick Montagne

Achévé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Jouve à Mayenne  
sur du papier issu de forêts gérées durablement labélisé PEFC.  
Imprimeur certifié ISO 14 001

Dépôt légal : octobre 2016  
ISBN : 978-2-919160-24-2

**Tout dans l'actualité récente laisse croire que nous glissons progressivement vers le chaos** : la montée du terrorisme, celle de l'extrême droite et des replis identitaires, les périls environnementaux, les crises économiques à répétition, l'accroissement des inégalités, la trahison d'élites qui ont abandonné l'idée même de démocratie...

**Comment ne pas voir dans tout cela le résultat d'un seul et même processus : le processus politique de mondialisation et de financiarisation de l'économie**, qui a créé un désastre économique, social, culturel et a verrouillé l'ordre international ?

Partout dans le monde, les luttes sociales se heurtent au libre échange, au chantage aux délocalisations et à la fuite de capitaux. En l'absence de perspective de sortie « par la gauche » de cet engrenage, les nombreuses victimes de cette mondialisation se résignent ou choisissent la stratégie du pire.

**Pour redonner l'espoir du changement, il faut démondialiser.** Non pas pour défendre un capitalisme national, mais pour mettre en œuvre un projet politique de rupture. Il repose sur trois piliers : la démondialisation pour rompre avec le capitalisme, la décroissance pour répondre aux crises environnementales et la coopération internationale pour renouer avec l'idée de justice sociale au sens le plus global.

**Ce livre contribue à engager une nouvelle bataille des idées** pour lutter contre l'extrême droite ou Daesh, mais aussi pour combattre le fatalisme qui conduit à l'individualisme, à l'abstention et au désengagement. Il vise également à dépasser le débat opposant, à gauche, nation et internationalisme.



**Aurélien Bernier** est essayiste et conférencier. Il collabore régulièrement au *Monde Diplomatique*.

Dernières publications : *Désobéissons à l'Union européenne* (Mille et une nuits, 2011) ; *Comment la mondialisation a tué l'écologie* (Mille et une nuits, 2012) ; *La gauche radicale et ses tabous* (Seuil, 2014).

10 euros

